

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ORDINAIRE
10 Juin 2021

RAPPORT ANNUEL
التقرير السنوي
2020



BNA BANK, YOUR DIGITAL BANK

www.bna.tn

SOMMAIRE

01	MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
02	MOT DU DIRECTEUR GENERAL	4
03	CONJONCTURE ECONOMIQUE ET FINANCIERE	6
04	GOVERNANCE ET ACTIONNARIAT	9
05	L'ACTION BNA EN BOURSE	15
06	FAITS MARQUANTS 2020	17
07	BILAN SOCIAL	21
08	METIERS DE LA BANQUE	23
09	RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE	26
10	CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES	30
11	LA BNA EN CHIFFRES	33
12	ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020	40
13	NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS	45
14	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS	93
15	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS	102
16	ACTIVITE DU GROUPE BNA EN 2020	114
17	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2020	123
18	NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	128
19	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	175
20	PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	185

**MOT DU PRESIDENT
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

01



MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

“ Avec l'exercice 2020, la Banque Nationale Agricole a clôturé son plan de restructuration 2016-2020 avec une brillante réussite au niveau de la plupart des indicateurs de performance, ce qui lui a permis de consolider ses assises financières et sa résilience face aux difficultés conjoncturelles et plus particulièrement à la crise Covid 19.

Malgré le renforcement des règles prudentielles par le régulateur depuis 2016, et les difficultés conjoncturelles précitées, la BNA a réalisé un Produit Net Bancaire de 690 Millions de Dinars fin 2020 contre 654 MD fin 2019, soit un accroissement de 5,4 %, et par conséquent, un renforcement de ses fonds propres pour atteindre 1.626 MD en 2020 contre 1.523 MD fin 2019, soit en augmentation de 6,8 %. Ce niveau honorable des fonds propres positionne la BNA parmi les meilleures banques de la place.

De nouvelles performances ont été, également, réalisées par la BNA au titre de l'exercice 2020, suite à d'importants investissements pour accompagner les nouveaux défis de l'intelligence artificielle et de la digitalisation, et pour se mettre aussi en conformité avec les nouvelles normes prudentielles.

Des efforts ont été, par ailleurs, déployés par nos collaborateurs sur l'ensemble du territoire de la Tunisie, et qui méritent, tous mes remerciements pour leurs engagements et leurs dévouements à notre institution.

De son côté la « fondation BNA » a continué, à travers des actions ciblées, et sur la base d'une stratégie de responsabilité sociétale et environnementale valorisante, à assumer le rôle citoyen de la banque pour des relations plus durables avec la société civile, et de plus en plus adossé au mouvement mondial RSE avec les organismes internationaux.

Et la question qui revient souvent : Quelle stratégie pour la BNA face aux défis post-Covid après la clôture de son plan de restructuration 2016-2020 ? Nous sommes, toujours, conscients des difficultés, et des crises éventuelles, mais nous sommes confiants que, le coronavirus ne fera qu'accélérer le mouvement de transformation de la BNA autour d'un nouveau plan de relance stratégique 2021-2031 pour accompagner l'investissement durable de notre économie, et une fidélisation de notre clientèle, en termes de confiance et de sécurité, et ce dans un marché de plus en plus concurrentiel.

”

Mohamed Salah Chebbi EL AHSEN

**MOT DU DIRECTEUR
GENERAL**

02



MOT DU DIRECTEUR GENERAL

“

« SI PRES DU BUT »

Notre positionnement

L'année 2020 peut être considérée par excellence comme l'année COVID. Nous avons œuvré pour que ça ne soit pas le cas, pour faire de cette faiblesse une force et avons continué à jouer pleinement notre rôle de principal pourvoyeur de fonds, à soutenir nos clients, à améliorer la qualité de nos services, à innover et à contribuer à l'effort national pour contrer ce fléau.

Notre stratégie

- Finaliser les projets de mise à niveau de l'environnement technologique et procédural permettant à notre institution de parachever son œuvre.
- Faire de notre collectif un fer de lance, un support indéniable et « Up to date » pour hisser la banque vers les standards internationaux.
- Placer le pacte mondial des Nations Unies au cœur de notre stratégie RSE.

Nos objectifs

- Doter notre banque d'un écosystème dans la lignée de ses ambitions, créer et bénéficier des synergies et recentrer notre activité vers des filiales dérivées de notre métier principal, telles sont nos priorités pour le prochain quinquennat.
- Continuer à préparer la banque aux prochains changements réglementaires, plus rigoureux certes, mais de nature à renforcer la résilience du secteur bancaire.
- Renforcer notre label de banque citoyenne à travers une politique R.S.E basée sur une stratégie claire visant à privilégier le financement vert, la banque verte et citoyenne et ce en vue de contribuer un tant soit peu à migrer vers des objectifs de développement durable, o combien salutaires, non pas uniquement pour la banque, mais également pour la Tunisie et tout son environnement. En quelques mots, démontrer que rentabilité et développement durable ne sont pas antagoniques.
- Il y a suffisamment d'intelligence, tant au niveau de notre banque, du système financier et de notre pays que nous saurons trouver les solutions adéquates pour toute situation difficile.

Continuons à y croire ”

Mondher Lakhali

CONJONCTURE
ECONOMIQUE ET
FINANCIERE

03

Conjoncture Internationale

La croissance économique mondiale a connu un lourd effondrement durant l'année 2020. Elle est estimée par le FMI à (-3,5%) contre 2,8% une année auparavant. Cette forte contraction est liée à la propagation de la pandémie de la COVID-19, engendrant une crise sanitaire qui a touché profondément le monde entier.

Pour l'ensemble des pays développés, une évolution de (-4,9%) a été enregistrée traduisant un fléchissement dans la zone Euro (-7,2%), les Etats Unis d'Amérique (-3,4%) et le Japon (-5,1%).

Quant aux pays émergents et en développement, la croissance est estimée à (-2,4%) en 2020 contre 3,6% en 2019. La Chine, le pays le moins touché par la crise sanitaire grâce à sa stratégie efficace face à la propagation de la pandémie, a vu son taux de croissance décélérer se situant à 2,3%. Par ailleurs, l'Inde et la Russie ont affiché des taux de croissance de (-8%) et (-3,6%) respectivement.

Emploi

La situation de l'emploi en 2020 a connu une détérioration dans les principaux pays industrialisés malgré une légère amélioration au cours des derniers mois. Ainsi, le taux de chômage aux Etats-Unis est passé de 3,5% en 2019 à 6,7% en 2020. Une détérioration de la situation de l'emploi a été aussi constatée dans la zone Euro et au Japon dont les taux de chômage se sont situés respectivement à 8,3% et 2,9%.

Inflation

Le taux d'inflation a poursuivi sa régression dans les principaux pays avancés en raison du repli des prix de l'énergie, et ce malgré l'augmentation des prix internationaux des produits de base. Ainsi, le taux d'inflation s'est établi à (-0,3%) dans la zone Euro, (-1,2%) au Japon et 1,4% aux Etats-Unis.

Politique Monétaire

Dans un contexte de récession mondiale, l'année 2020 a été marquée par le maintien des taux directeurs à des niveaux faibles par les principales banques centrales.

En effet, la Réserve Fédérale Américaine (FED) a maintenu son taux dans une fourchette comprise entre 0% et 0,25%, et a poursuivi le soutien de l'économie américaine par l'achat des titres du Trésor et des titres hypothécaires.

De même pour la Banque Centrale Européenne qui a maintenu son taux directeur inchangé au niveau de 0%. Elle a décidé à cet effet de poursuivre les opérations d'achats nets d'actifs dans le cadre du programme d'achats d'urgence notamment au cours de cette pandémie.

Marché Financier

En 2020, des performances exceptionnelles pour les principaux indices boursiers ont été enregistrées, et ce en dépit des pertes causées par la crise sanitaire. Ainsi, les indices Dow Jones, Nasdaq et Nikkei ont connu une croissance respectivement de 7,2%, 43,6% et 16%, suite au regain de la confiance des investisseurs. Quant au Cac 40, il a baissé de 7,1% suite à la résurgence de la pandémie en Europe associée à l'intensification des mesures mises en place.

Marché de Change

Une légère appréciation de l'Euro par rapport au dollar américain a été constatée en 2020, due au manque de visibilité des investisseurs à la suite de la transition politique aux Etats-Unis. La devise européenne a atteint 1,221 dollar à fin décembre contre 1,121 dollar une année auparavant.

Conjoncture Nationale

La croissance économique de l'année 2020 a été estimée à (-8,8%). Cette régression est due au fléchissement de l'activité des principaux secteurs productifs exceptés celui de l'agriculture et pêche, qui a bénéficié d'une récolte exceptionnelle d'huile d'olive.

En effet, l'économie nationale a subi les retombées économiques et sociales de la pandémie Covid-19 qui a affecté grièvement les services marchands, particulièrement le tourisme et le transport. De même, la baisse de la demande de la zone Euro a pesé sur les principales branches des industries manufacturières, hormis les industries agroalimentaires.

Balance Commerciale

La balance commerciale s'est améliorée au cours de l'année 2020, suite à une atténuation du déficit commercial de 6,7 milliards de dinars revenant à 12,8 milliards de dinars. Cette baisse est due au repli de 567 MDT du déficit de la balance alimentaire et de 3.556 MDT du déficit de la balance énergétique.

Inflation

Durant l'année 2020, l'inflation moyenne s'est située à 5,6% contre 6,7% en 2019. Cette baisse s'explique par le ralentissement des prix des produits alimentaires et de ceux des produits manufacturés.

Taux de change du dinar

En termes de moyennes annuelles, le taux de change du dinar s'est apprécié en 2020 par rapport aux principales devises. En effet, il a connu une hausse de 2,4% par rapport à l'Euro, de 4,4% par rapport au dollar américain et de 2% par rapport au Yen japonais.

GOUVERNANCE ET
ACTIONNARIAT

04

GOVERNANCE ET ACTIONNARIAT

GOVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

M. Mohamed Salah CHEBBI EL AHSEN

Membres

M. Mohamed Mehdi MAJDOUB

Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics

M. Mustapha SLOUMA

Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics

M. Kamel NAOU

Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics

M. Zakarya OUESLATI

Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics

M. Taieb ZITOUNI

Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics

M. Lamjed BOUKHRIS

Administrateur représentant la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles

Mme. Raoudha BEJAOU

Administrateur représentant les actionnaires personnes physiques autres que les actionnaires majoritaires

Mme. Faiza FEKI

Administrateur indépendant

M. Mondher ROUROU

Administrateur indépendant

Contrôleur d'Etat

M. Sami HAMMADI

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les deux commissaires aux comptes de la BNA ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2019 pour un mandat de 3 ans. Il s'agit des groupements :

C.S.L et CNW

Représenté par M. Samir LABIDI et M. Néji HAJJI

GEM et FINACO

Représenté par M. Abderrazak GABSI

COMITES EMANANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité d'Audit

Créé par le Conseil d'Administration en application de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit. Il est composé de quatre administrateurs choisis parmi les membres du Conseil d'Administration dont un possède la qualité de membre indépendant, au sens de l'article 13 de la circulaire de la BCT n° 2011-06 du 20.05.2011 portant « Renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit », et qui assure la présidence de ce comité.

En 2020, ce comité a tenu 6 réunions.

Comité des Risques

Composé de six administrateurs choisis parmi les membres du conseil d'administration dont un possède la qualité d'un membre indépendant qui assure la présidence de ce comité et ce, en vertu de l'article 13 de la circulaire de la BCT n°2011/06 du 20 mai 2011 portant « Renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements des crédits ».

En 2020, ce comité a tenu 6 réunions.

Comité de Recouvrement Transactionnel

Créé dans le cadre du renforcement de la solidité financière des banques publiques, le comité de recouvrement transactionnel a été créé suite à la promulgation de la loi n°36-2018 du 6 Juin 2018. Ce comité est composé du Président du Conseil d'Administration, de six Administrateurs choisis parmi les membres du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur du Pôle Risques.

En 2020, ce comité a tenu 4 réunions. Les comités internes transactionnels en délégation, ont eux tenu plusieurs réunions.

Comité Stratégique de Suivi et d'Evaluation du Contrat Programme

Crée par le Conseil d'Administration. Il est composé des membres du Conseil d'Administration et du Directeur Général. Ce comité a pour principales missions :

- Définir la stratégie de la BNA et assurer le suivi de son exécution ;
- Veiller sur le suivi de tous les changements importants qui impactent l'activité de la banque ;
- Evaluer le dispositif de gouvernance de manière périodique quant à son adaptation aux changements importants intervenus à la banque ;
- Contrôler la mise en œuvre du dispositif de surveillance afin de garantir une gestion efficace et prudente de la banque ;
- Contrôler la conformité des actions de la direction générale à la stratégie et aux politiques approuvées.

DIRECTION GENERALE

M. Habib BEN HADJ KOUIDER

Directeur Général jusqu'au 30 septembre 2020

M. Mondher LAKHAL

Directeur Général par intérim du 1er octobre 2020 jusqu'à sa nomination Directeur Général le 19 Mars 2021.

Comité de Direction

Ce comité, créé depuis Août 2017, regroupe le Directeur Général Adjoint, les Directeurs de Pôles, l'adjoint au Pôle Opérations et Services Clients ainsi que le Directeur Central chargé de la Direction Centrale de l'Audit et de l'Inspection.

Il est présidé par le Directeur Général et composé de:

M. Mondher LAKHAL

Directeur Général

M. Ahmed BEN MOULEHEM

Directeur du Pôle Commercial

M. Othmen MAAOUIA

Directeur du Pôle Opérations et Services Client

M. Kamel SFAXI

Adjoint au Directeur du Pôle Opérations et Services Client

Mme. Arbia ALAYA

Directeur du Pôle Organisation et Système d'informations



Mme.Nabiha MAHJOUB

Directeur du Pôle Ressources et Support

M. Karim BEN AISSA

Directeur du Pôle Finances, Comptabilité et Pilotage de la Performance

M.Salah HOSNI

Directeur Central de l'Audit et de l'Inspection

En 2020, ce comité a tenu 56 réunions.



ACTIONNARIAT

STRUCTURE DU CAPITAL

	Nombre d'actions	Valeur nominale en Dinars	Pourcentage
ACTIONNAIRES PUBLICS	32 149 134	160 745 670	50,23%
Etat Tunisien	22 565 045	112 825 225	35,26 %
Caisse Nationale de Sécurité Sociale CNSS	2 723 427	13 617 135	4,26 %
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44 %
Office du Commerce de Tunisie	1 857 237	9 286 185	2,90 %
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27 %
Caisse Nationale d'Assurances Maladies	1 127 815	5 639 075	1,76 %
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22 %
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08 %
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04 %
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 678 573	23 392 865	7,31 %
CTAMA	1 982 863	9 914 315	3,10 %
Banque de Tunisie et des Emirats	1 372 677	6 863 385	2,14 %
STAR	768 145	3 840 725	1,20 %
Autres actionnaires à participation publique	554 888	2 774 440	0,87 %
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	9 343 929	46 719 645	14,60 %
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	13 834 582	69 172 910	21,62 %
ACTIONNAIRES ETRANGERS	3 993 782	19 968 910	6,24 %
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100%

CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément à l'article 40 des statuts du 06 Mars 2019, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions libérées sont habilités à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux moyennant un pouvoir, dûment signé, à remettre au mandataire désigné ou à déposer au siège de la banque cinq jours au moins avant la réunion.

REPARTITION DES DROITS DE VOTE

Les 64.000.000 actions représentant le capital de la banque comportent 64.000.000 droits de vote. Selon l'article 45 des statuts, chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix que d'actions, sauf exception légale.

L'ACTION BNA EN
BOURSE

05

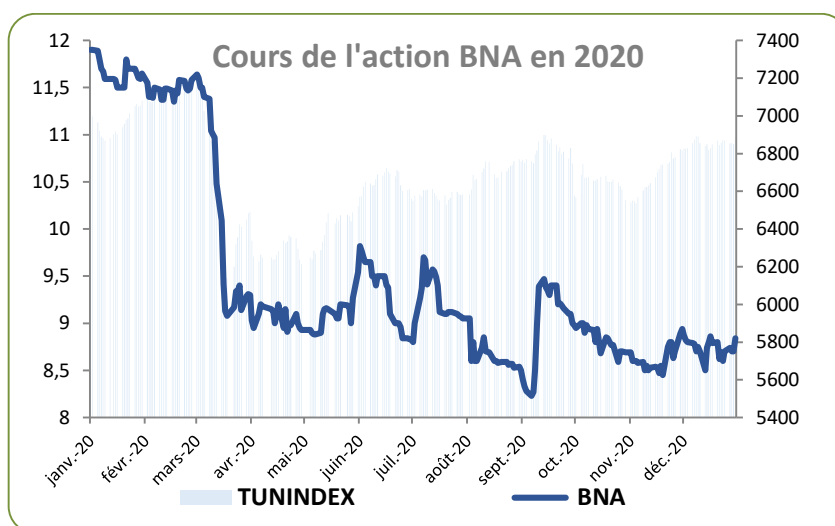
L'ACTION BNA EN BOURSE

La crise sanitaire de covid-19 a impacté négativement l'activité boursière en 2020, qui s'est caractérisée par une volatilité accrue avec un Tunindex en régression de 3,3% pour la deuxième année consécutive.

A l'instar de l'ensemble du secteur bancaire, le titre BNA a affiché un repli de 25,6% par rapport à 2019. Les capitaux traités sur le titre se sont élevés à 17,4 MD avec une rotation de 1 837 254 titres.

Les indicateurs boursiers du titre BNA sur le marché principal de la cote se résument dans le tableau suivant :

	2 017	2 018	2 019	2 020
Capital Social (mD)	160 000	176 000	320 000	320 000
Nombre d'actions	32 000 000	35 200 000	64 000 000	64 000 000
Nominal (en dinars)	5	5	5	5
Cours plus haut (en dinars)	12,3	22	14	11,9
Cours plus bas (en dinars)	8,1	11,2	11,8	8,14
Titres traités	2 565 424	8 265 562	2 689 117	1 837 254
Capitaux traités (en mD)	27 729	137 880	32 806	17 365
Capitalisation boursière (mD)	374 400	492 800	760 960	565 760



FAITS MARQUANTS
2020

06



FAITS MARQUANTS 2020

Soutien et accompagnement de nos clients

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent qui a conduit à une chute brutale de l'activité économique mondiale. Cette crise qui a secoué de plein fouet l'économie tunisienne, a poussé les autorités à adopter certaines mesures exceptionnelles dans l'objectif d'amoindrir le choc économique et social de cette pandémie dans notre pays.

Dans ce contexte, la BNA a entamé l'année 2020 par une assise financière déjà renforcée par l'augmentation de son capital en 2019. L'objectif majeur était de satisfaire et de mettre à la disposition des professionnels et des entreprises la liquidité et le financement dont ils ont besoin.

En effet, dès le début de la crise, des produits de financement adaptés aux besoins de nos clients ont été lancés. Les procédures d'octroi ont été simplifiées et une nouvelle délégation de pouvoir a été mise en place dans un but de déblocage rapide des fonds.

Aussi, la BNA et conformément aux circulaires BCT n°2020-06, 2020-07 et 2020-08, a procédé au report des échéances de remboursement à tous les professionnels et entreprises qui ont exprimé des demandes de report. Les clients salariés ont aussi bénéficié systématiquement du report des échéances de leurs crédits, ainsi que la gratuité portant sur les commissions liées à l'activité monétique et les opérations de guichets.

Contribution à l'effort national pour la lutte contre la propagation de la COVID-19

Imprégné du sens du devoir et de son engagement citoyen, et outre sa contribution financière (Institution et collaborateurs) d'un montant de 12 MD (soit 12% du Résultat Net de la Banque) au Fonds National de Lutte contre le Coronavirus (1818), la BNA a mis tout son savoir-faire et son expertise au service de cet élan national de solidarité auquel elle s'est associée avec beaucoup de volonté et d'optimisme.

La Banque a participé au projet national de distribution des aides sociales décidées par les autorités lors du confinement général, et ce en émettant des cartes virtuelles prépayées « wallets » permettant des retraits sécurisés au niveau des guichets et des GABs de la BNA.

La BNA s'est associée avec beaucoup de volonté et d'optimisme avec la Société Monétique Tunisie (SMT) et la Société MS Solutions, leader du paiement électronique en Tunisie, en mettant en commun leurs expertises et leurs savoir-faire visant le lancement de l'application « Don via TPE ». Il s'agit d'une application sécurisée permettant à tous les porteurs de cartes de faire un don au profit du Fonds National 1818 au moment du règlement de leurs achats via TPE.



En outre, et à l'initiative du Ministère des Finances, la BNA et la Société Monétique Tunisie (SMT) ont mis en ligne un site de don électronique permettant à tous les tunisiens de faire des dons au profit du fonds national 1818 via leurs cartes bancaires nationales et internationales.

La BNA s'est alliée aussi avec le gouvernement dans sa bataille contre cette pandémie et ce, par l'aménagement d'un immeuble de six étages qui lui appartient et en le mettant à la disposition des autorités sanitaires pour le confinement de nos soldats en blouses blanches, ainsi qu'un don sous forme de lits a été accordé à l'Hôpital Militaire.

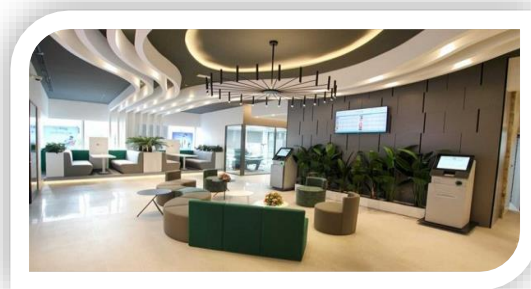
Activité assurée

Pendant les périodes de confinement général et ciblé dû à la Pandémie et devant les risques sérieux de propagation de l'épidémie, la BNA a mobilisé tous les moyens nécessaires afin de respecter le protocole sanitaire strict exigé permettant ainsi de garantir la sécurité de ses collaborateurs et de ses clients.

Le plan de continuité d'activité (PCA) a été activé, assurant un fonctionnement optimisé de l'ensemble de ses services, et tous nos clients ont été invités à minimiser les déplacements aux agences en privilégiant l'utilisation des canaux à distance mis à leur disposition. Des réunions périodiques du Comité de Santé et de Sécurité du Travail ont été tenues à partir du mois de Mars afin d'appliquer le protocole sanitaire.

Inauguration du premier centre d'affaires

La BNA a inauguré, pendant le mois de Novembre, son premier centre d'affaires à Tunis. En effet, la succursale de Tunis, lieu emblématique âgée de trente ans, a été ainsi rénovée et adaptée aux nécessités des marchés virtuels alliant agence physique et digitale.



Renforcement de la banque digitale



La BNA investit chaque jour dans la digitalisation de ses services et s'adapte rapidement aux nécessités des marchés virtuels et aux exigences de la transformation numérique à travers une offre novatrice de produits et de services digitalisés, permettant la fidélisation de sa clientèle et la consolidation des liens de proximité.

Dans ce cadre, plusieurs services ont été mis à la disposition de nos clients tels que : l'application « My BNA H24 », « Mandat Cash » ...

Consolidation des Capitaux Propres

Suite à l'opération d'augmentation de capital, la BNA se positionne parmi les meilleures banques de la place en termes de capitaux propres au niveau du secteur bancaire, témoignant de l'efficacité de sa stratégie de développement soutenue par une expertise incontournable et une expérience de plus de 60 ans.

Emission d'un emprunt obligataire

En 2020, la BNA a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire de 70 MD sans appel public à l'épargne, visant à assurer l'adéquation de ses ressources et de ses emplois et à renforcer davantage les fonds propres de la Banque.

Engagement sociétal

La BNA adhère au pacte mondial des nations unies, affirmant son engagement de promouvoir les principes du Pacte et à poursuivre ses efforts en matière de responsabilité sociétale.

En 2020, outre le transport des écoliers dans le cadre du programme « Fatma », la Banque a construit une école à Zaafrana – Délégation de Thala, contribuant ainsi à assurer la formation des élèves de la zone et à lutter contre l'abandon scolaire.

Organisation des journées de la Fondation BNA

La Fondation BNA a organisé courant le mois de Février 2020, la première édition des « Journées de la Fondation BNA » à l'auditorium « Théâtre By BNA » au siège de la Banque autour du thème « Politique monétaire en période d'instabilité » en présence du Gouverneur de la BCT, du Ministre des Finances et d'autres personnalités reconnues dans les domaines de l'économie et de la finance.

Cette première édition a été en effet l'occasion de débattre plusieurs sujets d'actualité économique, en l'occurrence la relance de la croissance, des pistes pour le retour de l'investissement et de l'épargne...



BILAN SOCIAL

07

60
ANNEES
D'ACTIVITE

BILAN SOCIAL

Accordant une priorité absolue à la santé et au bien-être de son personnel, la BNA est pleinement mobilisée pour assurer la protection de ses employés moyennant la mise en place d'un dispositif de sécurité et d'hygiène contre la propagation de la pandémie du coronavirus conformément aux directives des autorités sanitaires.



Outre sa contribution d'un montant de 500 milles dinars au profit du Fonds de Lutte contre le Coronavirus (1818), le personnel de la Banque a montré un engagement exemplaire afin d'assurer la continuité des services bancaires et de satisfaire nos clients.

La BNA se mobilise pour protéger ses employés

En 2020 et dès l'apparition de la COVID-19, la BNA a mis en place une batterie de mesures d'hygiène strictes pour assurer la sécurité sanitaire de ses collaborateurs.

Les principales mesures sont :

- La tenue des réunions périodiques du Comité de Santé et de Sécurité du Travail pour adapter le protocole sanitaire appliqué au sein de la Banque aux décisions du Comité Scientifique National de Lutte contre le Coronavirus ;
- La réorganisation des conditions de travail : travail à distance, alternance présentielle, recours à la vidéo conférence...
- L'installation de barrières de protection en plexiglas et de distributeurs de solutions hydro-alcooliques dans les agences et les espaces en commun du siège social ;
- La distribution de masques de protection à l'ensemble du personnel ;
- La sensibilisation du personnel sur les gestes barrières à adopter à travers des campagnes d'information ;
- La désinfection régulière des locaux des services centraux, des agences et des espaces libre-service, ainsi que des GABs ;



Evolution de l'Effectif

Au 31 Décembre 2020, l'effectif de la BNA a connu une baisse par rapport à l'année précédente, revenant de 2.305 en 2019 à 2.203 collaborateurs. A cet effet, le nombre de collaborateurs opérant dans le réseau a atteint 1.375 en 2020 contre 1.429 en 2019, représentant 62,4% de l'effectif global.

	2019	2020
Services sociaux	876	827
Réseau	1.429	1.375
Total	2.305	2.203

METIERS DE LA BANQUE

08

60^{ans}
1954-2014
60 ans d'expertise

METIERS DE LA BANQUE

Activité Commerciale

En 2020, la BNA a fait preuve d'une grande réactivité face à la propagation de la COVID-19, et ce, en apportant son soutien à ses clients qui ont vu leurs activités brutalement interrompus ou touchés par le confinement général et ciblé.

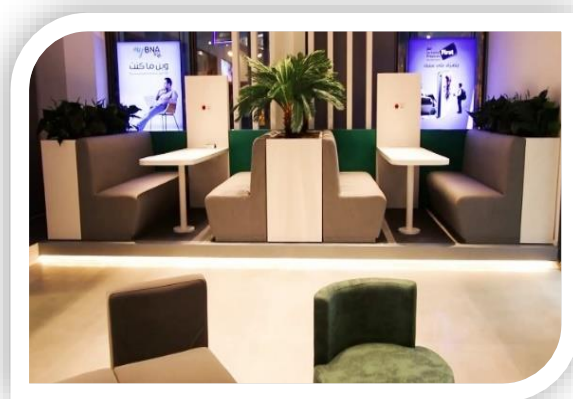
En effet, dans le cadre du dispositif de soutien à l'économie nationale mis en place par le gouvernement et la BCT, la BNA a procédé à :

- La mise en place de nouveaux produits d'engagement adaptés aux besoins de nos clients relevant du segment Corporate afin de surmonter l'impact de la crise Covid. Il s'agit notamment du SANAD Exploitation et Crédit Moyen Terme Covid ;
- L'instauration d'une nouvelle délégation de pouvoir au niveau régional pour accélérer le traitement des dossiers de crédits ;
- Le report systématique des échéances des crédits aux particuliers ;
- La suspension de la perception des commissions sur les opérations de retraits effectués par cartes ;
- La délivrance de cartes bancaires gratuitement pour les clients BNA non encore équipés ;
- La mise en place d'une plateforme d'écoute « My BNA H24 » pour faciliter le dépôt des demandes des clients et accélérer leurs traitements ;
- La gratuité des retraits déplacés effectués par les clients BNA ;
- La gratuité des abonnements au service BNA E-Banking pour tous les clients BNA.

Modernisation du Réseau : Inauguration du Centre d'Affaires

Illustrant la volonté de la Banque de moderniser son réseau et afin de mieux servir sa clientèle, la BNA a rénové sa Succursale de Tunis, lançant ainsi son premier centre d'affaires.

Dans un cadre raffiné et agréable, une équipe d'experts de la banque a été mobilisée pour apporter des prestations de conseil et des solutions personnalisées dédiées aux grands groupes et sociétés tunisiennes afin de les accompagner, les conseiller et créer avec eux des relations stratégiques.



Digitalisation continue

Portail « My BNA H24 »

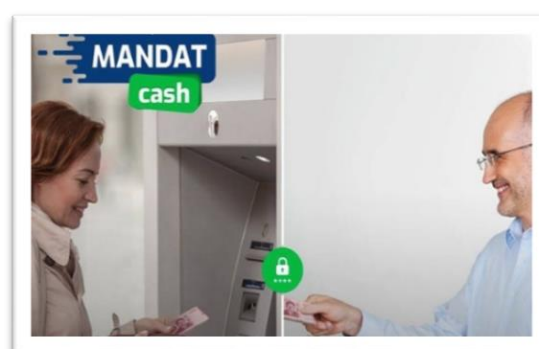
En 2020, la BNA lance son nouveau portail en ligne « MY BNA H24 », permettant aux clients de bénéficier de l'ensemble des services bancaires à distance et d'effectuer toutes les transactions en ligne, en toute sécurité et simplicité.



Service Mandat Cash

La BNA a lancé pour la première fois en Tunisie le nouveau produit « Mandat Cash », un service de transfert d'argent instantané et digitalisé.

Simple, facile, pratique et rapide, le Service Mandat Cash permet de transférer l'argent 24h/24 h et 7j/7j, via l'application BNA mBanking au bénéficiaire qui, à son tour peut encaisser l'argent immédiatement dans l'une de nos agences ou via nos GABs.



ACTIVITE MONETIQUE

Au cœur de la riposte contre la pandémie, les solutions monétiques se présentent comme des alternatives aux nombreuses restrictions désormais imposées. En effet, les points de contact digitaux ont pris temporairement le relais des points de contact physiques.

L'activité d'émission des cartes BNA a enregistré une nette progression de 44%, permettant de développer l'activité monétique et par conséquent sa rentabilité.

Pour ce qui est des TPE, une évolution au niveau du nombre d'affiliés et du parc des terminaux TPE a été enregistrée, conjuguée à une amélioration de la qualité des TPE qui ont été dotés de la fonctionnalité sans contact « contactless » pour le paiement par cartes et de la fonctionnalité DIGIPAY pour le paiement Mobile.

La BNA s'est aussi dotée de 13 nouveaux GABs ramenant son parc à 218 GABs en 2020.

RESPONSABILITE
SOCIETALE ET
ENVIRONNEMENTALE

9

Responsabilité Sociétale et Environnementale

La BNA s'est alignée aux standards internationaux en adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies dans le cadre de sa démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE).

Banque citoyenne, la BNA place ainsi sa démarche RSE au cœur de ses objectifs et consolide sa volonté d'agir non seulement au développement économique et social, mais aussi en faveur du pays et des générations futures.

MECENAT

La COVID-19 a créé un nouvel élan de la politique mécénat de la Banque dont l'objectif est d'instaurer un échange de valeurs et de rapports durables avec la société civile.

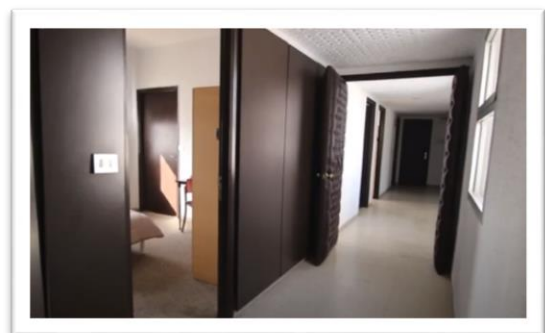
Actions COVID-19

Dons aux hôpitaux

En 2020, la BNA a apporté son soutien aux autorités sanitaires en offrant des équipements médicaux et des moyens de protection aux hôpitaux régionaux tels que des thermomètres infrarouges, des combinaisons médicales, des masques...

Aménagement d'un immeuble pour le confinement des soldats en blouses blanches

La BNA s'est alliée avec le gouvernement dans sa bataille pour juguler les effets de l'épidémie par l'aménagement d'un immeuble de six étages qui lui appartient et en le mettant à la disposition des autorités sanitaires pour le confinement des soldats en blouses blanches.



Partage de la culture entrepreneuriale

Confirmant sa volonté de promouvoir l'esprit entrepreneurial, la BNA poursuit son engagement à contribuer activement à l'accompagnement et l'encadrement des initiatives, le développement régional et la création d'emploi via sa participation à divers évènements.

Entrepreneuriat- Agripreneurs 2.0

Dans le cadre de l'initiative de coopération au développement « Perspectives dans les pays d'origine » du Ministère Fédéral pour la coopération internationale et le Développement (BMZ), une collaboration a été mise en place avec des partenaires stratégiques tels que la Direction Générale des Etudes et du développement Agricole (DGEDA) et l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA) pour promouvoir les futurs et nouveaux entrepreneurs en Tunisie « Agripreneurs 2.0 ».

La fondation BNA a été partenaire et partie intégrante dans ce label d'entrepreneuriat et a contribué efficacement à la réussite de ce projet visant à financer des modèles d'affaires innovants dans le secteur agricole et agroalimentaire dans les régions du Nord-Ouest et Centre-Ouest.



La Foire Nationale des Sciences et des Technologies

Convaincue que l'éducation est un levier important du développement économique et régional, la Fondation BNA a apporté son soutien aux collégiens et lycéens par le sponsoring de la 10^{ème} édition de la Foire Nationale des Sciences et des Technologies organisée par la Fondation Youth for Science, visant à sélectionner les projets montrant le plus de rigueur scientifique et éthique dans leurs réalisations.

Riyeda Challenge 2020



La BNA était présente à la 7^{ème} édition du Salon de l'Entrepreneuriat « Riyeda ». A cet effet, la Fondation BNA a apporté son soutien au concours « Riyeda Challenge 2020 » et a récompensé l'esprit d'innovation chez les jeunes par l'attribution de trois prix aux lauréats de cette compétition.

LE DROIT À L'ÉDUCATION...LA BNA S'ENGAGE

La BNA réaffirme son engagement en faveur de la promotion de l'éducation. Cette démarche de responsabilité sociétale témoigne de la volonté de la Banque de lutter contre l'abandon scolaire et de développer un cadre éducatif digne pour les enfants dans les régions défavorisées.

Construction de l'Ecole ZAAFRANA

La Fondation BNA a construit, pour le compte des enfants de la région de Zaafrana- Délégation de Thala, une école primaire afin d'assurer la formation des élèves de la zone, de lutter contre l'abandon scolaire et de concrétiser le droit à l'éducation pour chacun d'eux. Elle a équipé cette école du matériel informatique nécessaire, d'une bibliothèque ainsi que la distribution de fournitures au profit de tous les élèves.

Transport des écoliers

En 2020, la Fondation BNA a renouvelé son adhésion au programme " Fatma ", instauré par l'association Almadanya, assurant la prise en charge des frais de transport de 1000 écoliers dans les milieux ruraux.



Don du matériel informatique

En 2020, la BNA a lancé l'initiative de recyclage de son matériel informatique, une initiative qui s'inscrit dans une démarche de développement durable adoptée par la Banque.

Cette opération a concerné l'ensemble du matériel informatique amorti de la banque, retapé à neuf et offert aux établissements scolaires dans les zones rurales et défavorisées.

EVENEMENTS SPORTIFS

Marathon Nourane "Courir contre le cancer"

La Fondation BNA a organisé, en collaboration avec l'association Nourane pour la prévention des maladies cancéreuses, une nouvelle session de course contre le cancer du 25 octobre au 1er Novembre 2020.

Cette cinquième édition était sous forme d'un marathon digital où les participants sont connectés à l'application dédiée pour enregistrer leurs parcours. Les dons collectés sont destinés à l'acquisition de matériel médical.



CONTROLE INTERNE ET
GESTION DES RISQUES

10

CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

GESTION DES RISQUES

Plan de Continuité d'Activité

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent. A cet effet, la BNA a activé le plan de continuité d'activités. Certaines mesures ont été déployées lors des réunions quotidiennes tenues par la cellule de crise pendant la période de confinement général, visant à assurer la continuité des activités, la protection du personnel de la banque et l'application des mesures exceptionnelles adoptées par la BCT afin d'atténuer les impacts économiques et sociales.

La BNA a procédé à la réduction du nombre des employés avec une rotation périodique des équipes, tout en privilégiant le travail à distance, en vue d'assurer la continuité de l'activité.

La Banque a veillé sur la sécurité de ses collaborateurs en les sensibilisant et en leur fournissant les moyens de protection, essentiellement, le gel hydro alcoolique et les masques, ainsi que des actions de désinfection du siège social et des autres locaux.

La reprise du travail par l'ensemble du personnel après le confinement général, a été assurée tout en respectant le protocole sanitaire exigé par les autorités.

Sécurité du système d'information

Suite aux multiples campagnes de phishing signalées à l'échelle nationale, la BNA a opté pour un suivi rigoureux des alertes de sécurité, et à la mise en œuvre des recommandations du CERT bancaire (Computer Emergency Response Team) et de l'Agence Nationale de la Sécurité Informatique (ANSI).

Aussi et dans le cadre du renforcement de la sécurité de son système d'information en période de la crise covid-19, caractérisée par une série de cyberattaques visant le secteur bancaire, la BNA a réalisé une sensibilisation poussée sur les opérations de Phishing et de fraudes par carte bancaire, et des sessions de formation ont été organisées par la Banque sur la Politique de Sécurité du Système d'Information.

CONFORMITE ET SECURITE FINANCIERE

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/CFT), la BNA a amélioré son dispositif de contrôle afin de se conformer à la réglementation en vigueur.

Un arsenal de procédures touchant plusieurs domaines et activités a été mis en place à savoir :

- La mise à jour du processus de connaissance et de suivi des relations d'affaire en application de la loi relative au registre national des entreprises ;
- La modification partielle de la politique de conformité de MoneyGram et la surveillance des transactions reçues dans le but de respecter la nouvelle version de MoneyGram en matière de lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- L'élaboration d'une nouvelle version du questionnaire KYC/AML destiné aux correspondants bancaires transfrontaliers, afin de se conformer aux exigences règlementaires ;
- Le renforcement des mesures de vigilance contre l'utilisation des comptes personnels à des fins professionnelles conformément aux directives de la Commission Tunisienne des analyses Financières.

AUDIT INTERNE



Les travaux d'Audit s'inscrivent dans le cadre du programme arrêté par la Direction Générale et approuvé par le Comité d'Audit.

Ainsi, 35 missions ont été effectuées en 2020 couvrant essentiellement le fonctionnement des structures centrales et l'audit des dossiers relatifs aux requêtes émanant de la clientèle.

En outre, un guide d'Audit règlementaire de la sécurité d'information de l'agence a été élaboré en 2020 et validé par le Comité d'Audit.

LA BNA EN CHIFFRES

11

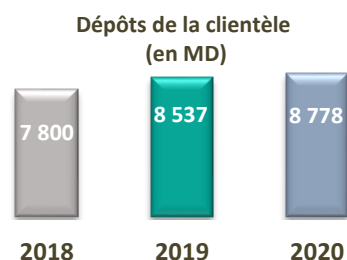
60
anni
di
attività
in
Italia

LA BNA EN CHIFFRES

RESSOURCES

DEPOTS

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont établis à 8.778 MD en 2020 contre 8.537 MD en 2019, enregistrant une hausse de 2,8%.



Cette évolution résulte essentiellement :

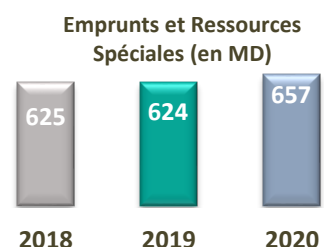
- d'une progression de 19,8% (+493 MD) des Dépôts à Vue et Autres Sommes dues à la clientèle pour totaliser un encours de 2.984 MD ;
- d'une hausse de 9,4% (+268 MD) des dépôts d'épargne, atteignant 3.108 MD ;
- et d'une baisse de 520 MD des dépôts à terme, pour s'établir à 2.685 MD.

En 2020, les efforts de la BNA ont été axés sur la mobilisation de ressources faiblement rémunérés.

En termes de positionnement sectoriel, la BNA occupe la deuxième place.

EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

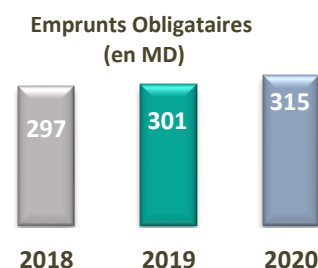
L'encours net des emprunts et ressources spéciales s'est inscrit en hausse de 5,3%, passant de 624 MD au 31.12.2019 à 657 MD en 2020.



EMPRUNTS OBLIGATAIRES

En 2020, la BNA a clôturé avec succès l'émission de son emprunt obligataire subordonné de 70 MD.

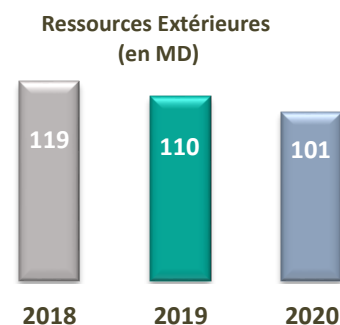
Ainsi, l'encours brut des emprunts obligataires émis a atteint 315 MD au titre de l'exercice 2020 contre 301 MD à fin 2019, soit une hausse de 4,4%.



RESSOURCES EXTERIEURES

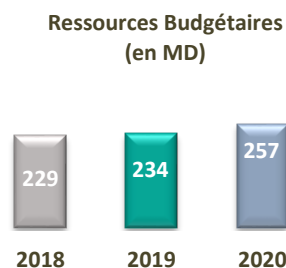
Les ressources extérieures ont totalisé 101 MD en 2020 contre 110 MD en 2019, enregistrant une régression de 8,6%.

En effet, la banque a procédé au remboursement d'un montant global de 13 MD au titre des échéances (en principal) des emprunts extérieurs contre l'encaissement de 4 MD au titre des appels de fonds.



RESSOURCES BUDGETAIRES

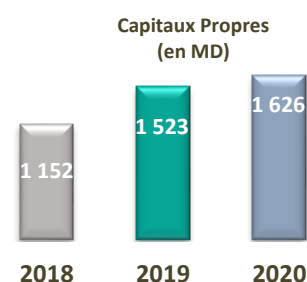
Les ressources budgétaires ont enregistré une progression de 10%, passant de 234 MD en 2019 à 257 MD au titre de l'année 2020.



CAPITAUX PROPRES

Le volume des capitaux propres de la BNA, avant affectation du résultat de l'exercice, s'est inscrit en hausse de 6,8% atteignant 1.626 MD au 31.12.2020 contre 1.523 MD en 2019.

La consolidation des fonds propres a permis à la banque durant ces derniers exercices d'afficher un ratio de solvabilité et un Tier One nettement supérieurs aux normes prudentielles.



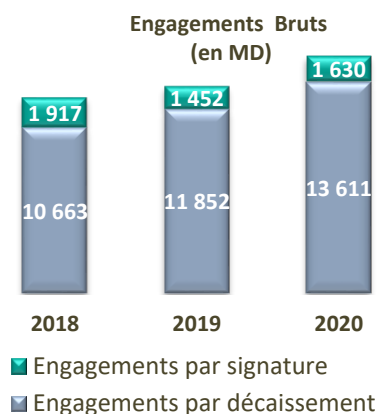
	2018	2019	2020
Ratio de solvabilité	14,68%	18,16%	19,80%
Tier One	9,86%	14,41%	15,40%

EMPLOIS

ENGAGEMENTS

L'encours des engagements bruts par décaissement de la BNA s'est élevé à 13.611 MD au 31.12.2020 contre 11.852 MD en 2019, enregistrant une progression de 14,8%.

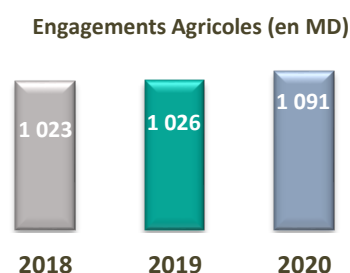
L'encours des engagements par signature s'est établi à 1.630 MD en 2020 contre 1.452 MD à fin 2019.



DEVELOPPEMENT DES CREDITS

➤ Financement de la production agricole

L'encours brut des engagements agricoles s'est situé à 1.091 MD au 31.12.2020 contre 1.026 MD une année auparavant.

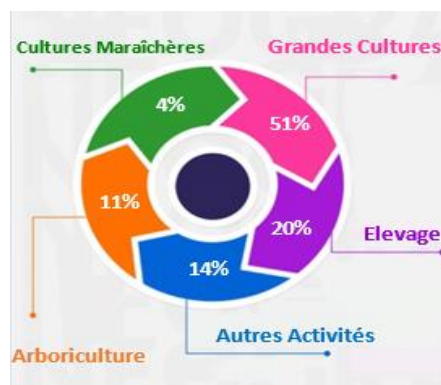


En 2020, la BNA a soutenu le financement du secteur de l'agriculture par le déblocage d'une enveloppe de crédits de l'ordre de 178 MD contre 164 MD en 2019, enregistrant un accroissement de 8,5%.

Ces concours ont servi au financement de la campagne agricole à hauteur de 127 MD et au financement des investissements à moyen et long terme pour un montant de 50 MD.

Les crédits agricoles à court terme ont accaparé 71% du montant déblocué et ont servi à financer différentes spéculations : 51% des crédits de cultures saisonnières a été alloué aux grandes cultures, 11% à l'arboriculture, 20% à l'élevage et 4% aux cultures maraîchères.

Crédits débloqués par spéculation



➤ **Crédits Commerciaux, Industriels et de Services**

L'encours brut des engagements commerciaux et industriels par décaissement a enregistré une progression de 15,6%, atteignant 12.520 MD au 31.12.2020 contre 10.826 MD en 2019

L'encours des engagements par signature est passé de 1.433 MD en 2019 à 1.605 MD en 2020.

PORTEFEUILLE TITRES

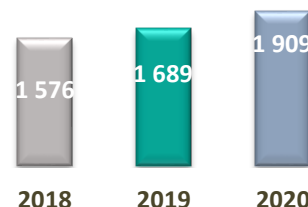
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

L'encours brut du portefeuille titres commercial s'est élevé à 11 MD au 31.12.2020 contre 12 MD une année auparavant.

PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'encours brut du portefeuille d'investissement s'est inscrit en hausse de 13,1%, totalisant 1.909 MD en 2020 contre 1.689 MD en 2019.

Portefeuille d'investissement



➤ **Titres de participation**

En 2020, la valeur brute du portefeuille titres de participation s'est maintenue au même niveau affiché en 2019, soit 185 MD.

➤ **Titres participatifs**

La valeur brute des titres participatifs s'est maintenue à 35 MD au 31.12.2020.

➤ **Fonds gérés**

L'encours brut des fonds gérés a enregistré une hausse de 20,3%, totalisant 323 MD au 31.12.2020 contre 269 MD en 2019.



LIQUIDITE

En 2020, la BNA a affiché un ratio de liquidité de 142,79 %, supérieure à la norme réglementaire exigée par la Banque Centrale de Tunisie.

	2018	2019	2020
Ratio de liquidité	181,16%	176,62%	142,79%

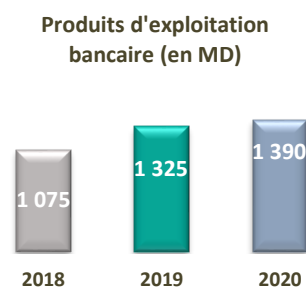
RESULTATS DE LA BANQUE

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les produits d'exploitation bancaire ont totalisé 1.390 MD au 31.12.2020 contre 1.325 MD en 2019, enregistrant une progression de 4,9%.

Cette évolution a résulté principalement :

- d'un accroissement de 4,7% (+48 MD) des intérêts sur les opérations de crédits à la clientèle, totalisant 1.082 MD ;
- d'une hausse de 15,3% (+19,4 MD) du volume des commissions perçues atteignant 146 MD ;
- d'une progression de 3,4% des revenus du portefeuille d'investissement.

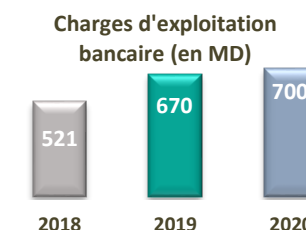


CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

En 2020, le volume des charges d'exploitation bancaire s'est établi à 700 MD contre 670 MD en 2019, soit une hausse de 4,4%.

Cette évolution provient essentiellement :

- d'une augmentation de 11,5% (+52,3 MD) des intérêts servis sur les dépôts de la clientèle ;
- d'une hausse de 16,9% (+4,3 MD) des intérêts sur les emprunts et ressources spéciales ;
- et d'une régression de 14,9% (-28 MD) des intérêts servis sur les opérations de trésorerie.



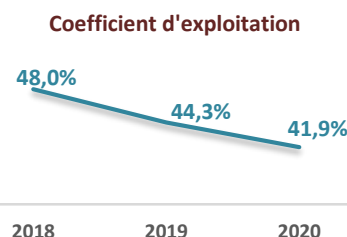
PRODUIT NET BANCAIRE

Le Produit Net Bancaire de la Banque s'est inscrit en hausse de 5,4%, atteignant 690 MD en 2020 contre 654 MD en 2019.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

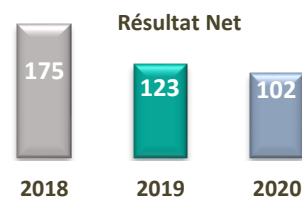
Le volume global des charges de fonctionnement a enregistré une régression de 0,7%, revenant de 278 MD en 2019 à 276 MD en 2020.

Compte tenu de l'évolution du produit net bancaire, le coefficient d'exploitation s'est situé à 41,9% au 31.12.2020 contre 44,3% en 2019.



RESULTATS

En 2020, le résultat net a atteint 102 MD au titre de l'année 2020 contre 123 MD à fin 2019.



INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE (KPI'S)

ACTIVITE

U : MD

	2016	2017	2018	2019	2020	Taux BNA 2016-2020	Taux BP 2016-2020
Total Bilan	9 440	10 690	11 663	13 015	14 422	10,6%	5,6%
Dépôts de la clientèle	7 026	7 634	7 800	8 537	8 778	7,0%	5,5%
DAV et autres sommes	2 069	2 274	2 401	2 491	2 984	10,6%	9,8%
Epargne	2 258	2 471	2 673	2 840	3 109	7,1%	5,1%
DAT	2 698	2 889	2 726	3 205	2 685	6,5%	3,1%
Emprunts et ressources spéciales	428	509	625	624	657	16,9%	(0,4%)
Portefeuille Titres Commercial & Inv	1 321	1 412	1 542	1 660	1 873	13,5%	6,8%
Encours des crédits Bruts à la clientèle	8 980	10 181	10 789	11 852	13 611	10,1%	2,1%
Provisions	1 043	944	959	1 031	1 230	3,8%	(6,8%)
Encours des crédits Nets à la clientèle	7 372	8 748	9 322	10 447	11 925	11,8%	3,8%

RESULTAT

U : MD

	2016	2017	2018	2019	2020	Taux BNA 2016-2020	Taux BP 2016-2020
Marge d'intermédiation	224	262	332	406	426	14,1%	8,2%
Commissions Nettes	66	84	107	123	142	21,2%	12,6%
Chiffre d'Affaires	675	813	1 075	1 325	1 390	17,5%	7,1%
PNB	378	444	554	654	690	15,5%	9,0%
Charges Opératoires	202	221	266	290	289	8,8%	9,8%
Résultat Net	140	199	175	123	102	32,2%	43,3%

CAPITAUX PROPRES

U : MD

	2016	2017	2018	2019	2020	Taux BNA 2016-2020	Taux BP 2016-2020
Capital	160	160	176	320	320	14,9%	-
Réserves	345	486	668	1 038	1 162	29,5%	-
Dotation Etat	133	133	133	43	43	(20,2%)	-
Résultat de la Période	140	199	175	123	102	14,9%	43,3%
Total Capitaux Propres	777	976	1 152	1 523	1 626	20,6 %	14,9%

RISQUE

		2016	2017	2018	2019	2020
BNA	Tx Créances Classées HFB	20,41%	16,72%	15,65%	15,37%	15,80%
	Taux de couverture (hors FB)	58,85%	59,52%	59,27%	63,64%	66,07%

RATIOS REGLEMENTAIRES

		2016	2017	2018	2019	2020
BNA	Ratio de solvabilité	11,18%	12,4%	14,68%	18,16%	19,80%
	Tier One	7,31%	7,99%	9,86%	14,41%	15,40%
	LCR	100,02%	107,05%	181,16%	176,62%	142,79%

RENTABILITE

		2016	2017	2018	2019	2020
BNA	Rendement des fonds propres moyens (RoE)	28,5%	34,6%	23,6%	11,2%	7,2%
	Rendement des Actifs Moyens (RoA)	1,6%	2,0%	1,6%	1,0%	0,7%
	Résultat Net / PNB	37,0%	44,7%	31,7%	18,9%	14,8%
	Commissions nettes /PNB	17,5%	19,0%	19,4%	18,9%	20,6%
	Marge d'intermédiation /PNB	59,2%	58,9%	60,0%	62,1%	61,8%
	Commissions nettes /Masse salariale	40,9%	47,0%	54,7%	58,0%	69,4%

ETATS FINANCIERS
INDIVIDUELS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2020

12

60
ANNIVERSAIRE
1960-2020



BANQUE NATIONALE AGRICOLE
BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	4.1	131 656	405 027	(273 371)	(67,5%)
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	74 671	84 194	(9 523)	(11,3%)
AC3 - Créances sur la clientèle	4.3	11 924 837	10 446 571	1 478 266	14,2%
a- Comptes débiteurs		1 875 926	1 599 558	276 368	17,3%
b- Autres concours à la clientèle (*)		9 576 312	8 386 143	1 190 169	14,2%
c- Crédits sur ressources spéciales (*)		345 183	332 500	12 683	3,8%
d- Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT (*)		127 416	128 370	(954)	(0,7%)
AC4 - Portefeuille-titres commercial	4.4	9 538	10 979	(1 441)	(13,1%)
AC5 - Portefeuille d'investissement	4.5	1 863 588	1 648 697	214 891	13,0%
AC6 - Valeurs immobilisées	4.6	143 167	137 032	6 135	4,5%
AC7 - Autres actifs	4.7	274 658	282 693	(8 035)	(2,8%)
Total des actifs		14 422 115	13 015 194	1 406 921	10,8%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	4.8	1 943 568	1 580 964	362 604	22,9%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.9	825 754	181 894	643 860	354,0%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.10	8 777 935	8 536 958	240 977	2,8%
a- Dépôts à vue		2 735 294	2 245 520	489 774	21,8%
b- Autres dépôts et avoirs		6 042 641	6 291 437	(248 796)	(4,0%)
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.11	657 067	623 769	33 298	5,3%
a- Emprunts matérialisés		326 163	307 828	18 335	6,0%
b- Autres fonds empruntés		-	-	-	-
c- Ressources spéciales		330 904	315 941	14 963	4,7%
PA5 - Autres passifs (*)	4.12	591 592	568 665	22 927	2,6%
Total des passifs		12 795 916	11 492 250	1 303 666	11,3%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	4.13	320 000	320 000	-	-
CP2 - Réserves	4.13	1 161 809	1 037 742	124 067	12,0%
CP3 - Actions propres	4.13	(1 010)	(1 339)	329	24,6%
CP4 - Autres capitaux propres	4.13	43 098	43 098	-	-
CP5 - Résultats reportés	4.13	19	10	9	90,0%
CP6 - Résultat de l'exercice	4.13	102 283	123 433	(21 150)	(17,1%)
Total des Capitaux propres		1 626 199	1 522 944	103 255	6,8%
Total des capitaux propres et passifs		14 422 115	13 015 194	1 406 921	10,8%

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	5.1	1 597 245	1 497 873	99 372	6,6%
a- En faveur des établissements bancaires et financiers		819 146	731 428	87 718	12,0%
b- En faveur de la clientèle		697 944	686 290	11 654	1,7%
c- En faveur de l'État		80 155	80 155	-	-
HB2 - Crédits documentaires	5.2	487 076	456 993	30 083	6,6%
Débiteurs par accreditifs export devises		5 078	139 370	(134 292)	(96,4%)
Débiteurs par accreditifs import devises		481 998	317 623	164 375	51,8%
HB3 - Actifs donnés en garantie	5.3	1 770 000	1 541 000	229 000	14,9%
Total des passifs éventuels		3 854 321	3 495 866	358 455	10,3%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés	5.4	445 320	308 536	136 784	44,3%
Crédits notifiés non utilisés		445 320	308 536	136 784	44,3%
HB5 - Engagements sur titres	5.5	2 832	2 832	-	-
a- Participations non libérées		2 832	2 832	-	-
b- Autres		-	-	-	-
Total des engagements donnés		448 152	311 368	136 784	43,9%
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues	5.6	6 554 678	4 762 154	1 792 524	37,6%
Total des engagements reçus		6 554 678	4 762 154	1 792 524	37,6%

ÉTAT DE RÉSULTAT

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2020	Jusqu'au 31/12/2019	Ecart	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	6.1	1 121 626	1 073 394	48 232	4,5%
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		7 707	12 567	(4 860)	(38,7%)
b- Opérations avec la clientèle		1 081 628	1 033 474	48 154	4,7%
c- Autres intérêts et revenus assimilés		32 291	27 353	4 938	18,1%
PR2 - Commissions (en produits)	6.2	146 180	126 747	19 433	15,3%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	6.3	22 770	28 618	(5 848)	(20,4%)
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	99 257	96 018	3 239	3,4%
Total produits d'exploitation bancaire		1 389 833	1 324 777	65 056	4,9%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	(695 573)	(667 087)	(28 486)	(4,3%)
a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers		(160 402)	(188 435)	28 033	14,9%
b- Opérations avec la clientèle		(504 880)	(452 605)	(52 275)	(11,5%)
c- Emprunts et ressources spéciales		(29 830)	(25 516)	(4 314)	(16,9%)
d- Autres intérêts et charges		(461)	(531)	70	13,2%
CH2 - Commissions encourues		(4 318)	(3 396)	(922)	(27,1%)
Total charges d'exploitation bancaire		(699 891)	(670 483)	(29 408)	(4,4%)
Produit Net Bancaire		689 942	654 294	35 648	5,4%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	6.6	(220 743)	(128 526)	(92 217)	(71,7%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6.7	(13 496)	(5 569)	(7 927)	(142,3%)
PR7 - Autres produits d'exploitation		759	817	(58)	(7,1%)
CH6 - Frais de personnel	6.8	(204 279)	(212 800)	8 521	4,0%
CH7 - Charges générales d'exploitation	6.9	(72 107)	(65 008)	(7 099)	(10,9%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 798)	(11 888)	(910)	(7,7%)
Résultat d'exploitation		167 278	231 320	(64 042)	(27,7%)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	6.10	(869)	(79 838)	78 969	98,9%
CH11 - Impôt sur les bénéfices	6.11	(48 360)	(28 049)	(20 311)	(72,4%)
Résultat des activités ordinaires		118 049	123 433	(5 384)	(4,4%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(15 766)	-	(15 766)	-
Résultat net de l'exercice		102 283	123 433	(21 150)	(17,1%)

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2020	Jusqu'au 31/12/2019	Ecart	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 347 716	1 204 304	143 412	11,9%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(680 257)	(665 195)	(15 062)	(2,3%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		8 317	5 431	2 886	53,1%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 756 571)	(1 331 313)	(425 258)	(31,9%)
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		225 006	731 033	(506 027)	(69,2%)
Titres de placement		(275)	(942)	667	70,8%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(192 754)	(292 128)	99 374	34,0%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(88 774)	181 244	(270 018)	(149,0%)
Impôt sur les bénéfices		(33 228)	(40 294)	7 066	17,5%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	7.1	(1 170 820)	(207 860)	(962 960)	(463,3%)
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		98 258	86 119	12 139	14,1%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(220 691)	(99 829)	(120 862)	(121,1%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(18 934)	(34 015)	15 081	44,3%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	7.2	(141 367)	(47 725)	(93 642)	(196,2%)
Activités de financement					
Rachat d'actions propres		(17)	(1 383)	1 366	(98,8%)
Emission d'actions		-	168 172	(168 172)	(100,0%)
Emission d'emprunts		70 000	50 000	20 000	40,0%
Remboursement d'emprunts		(56 621)	(45 349)	(11 272)	(24,9%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		15 006	(4 110)	19 116	465,1%
Dividendes versés		-	-	-	-
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	7.3	28 368	167 330	(138 962)	(83,0%)
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(1 283 819)	(88 255)	(1 195 564)	(1354,7%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 296 202)	(1 207 947)	(88 255)	(7,3%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	7.4	(2 580 021)	(1 296 202)	(1 283 819)	(99,0%)

**NOTES AUX ETATS
FINANCIERS
INDIVIDUELS**

13





BANQUE NATIONALE AGRICOLE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
ARRÊTES AU 31 décembre 2020
(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRESENTATION DE LA BANQUE

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 320 millions de dinars, composé de 64.000.000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis(BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Med V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la Banque se compose de 16 directions régionales, 3 succursales, 180 agences et 4 espaces de libre-service.

La Banque finance tous les secteurs de l'économie nationale et en particulier la grande partie des besoins du secteur agricole.

La Banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

La structure du capital social de la Banque se présente au 31 décembre 2020 comme suit :

	Nombred'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
Actionnaires			
ACTIONNAIRES PUBLICS	32 149 134	160 745 670	50,23%
L'État Tunisien	22 565 045	112 825 225	35,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 723 427	13 617 135	4,26%
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%
Office de Commerce de la Tunisie	1 857 237	9 286 185	2,90%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 127 815	5 639 075	1,76%
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 678 573	23 392 865	7,31%
CTAMA	1 982 863	9 914 315	3,10%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 372 677	6 863 385	2,14%
STAR	768 145	3 840 725	1,20%
Autres actionnaires à participation publique	554 888	2 774 440	0,87%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	9 343 929	46 719 645	14,60%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	13 834 582	69 172 910	21,62%
ACTIONNAIRES ÉTRANGERS	3 993 782	19 968 910	6,24%
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des méthodes comptables prévues par les Normes Comptables Sectorielles applicables aux établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long terme sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloquages, pour leur valeur nominale.

3.1.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentées à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

Conformément aux circulaires BCT et afin de soutenir les personnes physiques à faire face aux répercussions de la crise COVID-19, la BNA a procédé au report des échéances des crédits accordés selon la méthode suivante :

Calcul des intérêts intercalaire de la période de report au taux initial du crédit sans pénalités de retard ou commissions supplémentaires

Établissement d'un nouveau échéancier de remboursement étalé sur la période initiale restante du crédit majorée de la période de grâce.

3.1.3- Les provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

En application de l'article 10 (Nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2021-01 du 11 Janvier 2021, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi la présentation des engagements de la population classée 0 et 1 devraient être regroupés dans les segments suivants :

- Engagements sur les professionnels du secteur privé

- *Agriculture
- *Industries mécaniques et électriques
- *Oléifacteurs
- *Industries agroalimentaires
- *Industries pharmaceutiques
- *Autres industries
- *Bâtiments et travaux publics
- *Tourisme
- *Agences de voyage
- *Agences de location de voitures
- *Promotion immobilière
- *Exportateurs d'huile d'olive
- *Commerce
- *Santé
- *Télécom et TIC
- *Autres services

- Contreparties publiques

- *Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels
- *Autres organismes publics

- Particuliers

- *Particuliers du secteur privé : crédits logements
- *Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation
- *Particuliers du secteur public : crédits logements
- *Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

Pour chaque groupe de créances, la banque a déterminé le taux de migration moyen observé au cours des cinq années antérieures à l'exercice de référence. Le taux de migration a été calculé en application de la formule suivante :

$$TM_{gi} = \frac{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Engagements 0 \& 1 du groupe (i) de l'année N - 1}}$$

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements classés 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3, 4 et 5 à la fin de l'année N.

Le taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel, observé durant les cinq années antérieures à l'exercice de référence, est déterminé pour chaque groupe de créances "gi" comme suit :

$$TP = \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}} \times 100$$

Pour chaque groupe de créances, la provision collective est calculée de la manière suivante :

$$PC_{gi} = \text{Engagements 0 et 1}_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TP \text{ Ajusté}_{gi}$$

Le calcul des provisions collectives devrait être effectué en application des taux de provisionnement moyens déterminés par segment, avec un minimum imposé par la BCT. Les taux de provisionnement minimums sont les suivants :

Groupe de contreparties	TP_Min BCT
Agriculture	20,00%
Industries mécaniques et électriques	25,00%
Industries agroalimentaires	25,00%
industries pharmaceutiques	20,00%
Télécom et TIC	20,00%
Autres Industries	25,00%
BTP	25,00%
Tourisme	25,00%
Agences de voyages	25,00%
Agence de location	25,00%
Promotion Immobilière	20,00%
Huilerie	35,00%
Huilerie_export	30,00%
Commerce	25,00%
Santé	20,00%
Autres services (hors commerce et santé)	25,00%
Stratégique	20,00%
Concurrentiel	20,00%
Habitat_Privé	10,00%
Consommation_Privé	20,00%
Habitat_Publique	10,00%
Consommation_Publique	20,00%
Carthage Cement	15,00%

3.1.4- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en «Intérêts et agios réservés» et présentés en soustraction du poste «Créances sur la clientèle». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

3.2.1- Portefeuille -titres commercial et revenus assimilés

-Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.

-Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois. Ils sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière pour les titres cotés et leur juste valeur pour les titres non cotés. Les moins-values latentes font l'objet de provisions.

Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti. Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

-Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

3.2.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique:

- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'État Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans;
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR ;
- Les montants placés en fonds commun de placement.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en « Engagements hors bilan » pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits des placements obligataires courus sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

Les fonds gérés par les SICAR sont constitués principalement de participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, de comptes courants associés et de participations avec sortie libre.

Traitement des participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés:

En application des dispositions de la circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991 et conformément à la NCT 25, les titres de participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés sont considérés comme des crédits à la clientèle.

Traitement des titres de participation avec sortie libre:

L'évaluation de ces titres est faite en se basant sur la valeur d'usage des titres qui est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

3.3- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.4- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage au fur et à mesure des appels de fonds.

À la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNISRE.

3.5- Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres:

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi :

Le personnel retraité de la BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale. Le calcul de cette provision est détaillé dans la note 4.12.

3.7- Note portant sur les règles de conversion des opérations en monnaies étrangères

La BNA effectue la conversion des opérations en monnaies étrangères à un cours fixe par devise calculé selon le cours BCT du dernier jour ouvrable de l'exercice en cours. Au 31 Décembre une opération de réévaluation des comptes en devise est opérée selon ces cours.

3.8- Faits marquants de l'exercice 2020

Suite à la propagation de la pandémie COVID 19, les circulaires BCT n° 05/2020 du 19/03/2020, n°06/2020 du 19/03/2020, n°07/2020 du 25/03/2020, n° 08/2020 du 01/04/ 2020 et n° 09/2020 du 01/04/2020 ont invité les Banques à prendre les dispositions nécessaires afin de soutenir les personnes physiques et morales pour faire face à la crise Covid- 19, notamment:

- Le report des échéances de crédits accordés aux personnes physiques dont le revenu net ne dépasse pas 1.000 dinars, et ce à partir du 1er Mars jusqu'au 30 Septembre 2020 ;
 - Le report des échéances de crédits accordés aux personnes physiques dont le revenu net dépasse 1.000 dinars, et ce à partir du 1er avril jusqu'au 30 juin 2020 ;
 - Le report des échéances de crédits accordés aux sociétés et aux professionnels dont la classe de risque est 0 et 1, et ce à partir du 30/03/2020 jusqu'au 30 septembre 2020 ;
 - La gratuité des services des retraits interbancaires DAB, la gratuité de distribution des cartes bancaires ainsi que la gratuité des opérations de paiement par TPE pour les montants inférieurs à 100 DT.

Le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 28/08/2020, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 40.000 mDT susceptible d'être porté à un maximum de 70.000 mDT, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne dont la durée de vie est de 5 ans pour la catégorie A et 7 ans dont deux années de grâce pour la catégorie B. Les intérêts sont calculés au taux de 9,50% et/ou TMM + 2,25% pour la catégorie A et au taux de 9,75% et/ou TMM+2,5% pour la catégorie B. L'emprunt a été clôturé avec succès le 06/11/2020 pour un montant 70.000 mDT.

La banque a procédé à la cession, au dinars symbolique, à sa filiale de recouvrement de créances « la SOFINREC » un lot de créances compromises. Le montant de ces créances s'élève à 10.527 mDT dont 36 mDT d'intérêts. Les reprises de provisions ainsi que les agios et intérêts réservés rattachés aux créances cédées, s'élèvent respectivement à 8.132 mDT et 2.373 mDT.

En application de l'article 40 de la loi n°98-111 du 28 Décembre 1998 portant la loi de finances pour la gestion 1999, laBNA a procédé à la radiation des créances à hauteur de 3.644 mDt dont 401mDT d'intérêts. Les reprises de provisions ainsi que les agios et intérêts réservés rattachés aux créances radiées, s'élèvent respectivement à 2.678 mDT et 96 mDT.

4- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

4.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 131.656 mDT au 31/12/2020 contre 405.027 mDT au 31/12/2019, soit une diminution de 273.371 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Avoirs en caisse en dinars	43 967	48 143	(4 176)	(8,7%)
Avoirs en caisse en devises	4 424	12 192	(7 768)	(63,7%)
Avoirs auprès de la BCT en dinars	4 512	7 378	(2 866)	(38,8%)
Avoirs chez la BCT en devises	54 695	103 297	(48 602)	(47,1%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(451)	(434)	(17)	(3,9%)
Prêts sur le marché monétaire dinars BCT	-	60 000	(60 000)	(100,0%)
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	14 145	153 847	(139 702)	(90,8%)
Intérêts à percevoir	-	23	(23)	(100,0%)
Mouvements IBS	9 981	20 287	(10 306)	(50,8%)
Avoirs auprès du CCP	383	294	89	30,3%
Total	131 656	405 027	(273 371)	(67,5%)

Ratio de liquidité

En application de la circulaire BCT n°2014-14, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2020 de 100%. La BNA affiche, à la date du 31/12/2020, un ratio de liquidité de 142,79%.

	31/12/2020	31/12/2019
Ratio de liquidité	142,79%	176,62%

Les mouvements des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2020
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(434)	(17)	-	-	(451)
Total	(434)	(17)	-	-	(451)

4.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 74.671 mDT au 31/12/2020 contre 84.194 mDT au 31/12/2019, soit une diminution de 9.523 mDT. Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
A - Créances sur les établissements bancaires	46 610	47 256	(646)	(1,4%)
Comptes courants & autres créances	6 593	7 186	(593)	(8,3%)
Prêts sur le marché monétaire en dinars	40 000	40 000	-	-
Intérêts à percevoir	17	70	(53)	(75,7%)
B - Créances sur les établissements financiers	28 337	37 217	(8 880)	(23,9%)
Comptes courants	1 517	1 938	(421)	(21,7%)
Prêts à MLT	26 705	35 022	(8 317)	(23,7%)
Créances rattachées sociétés de leasing	(48)	-	(48)	-
Intérêts à percevoir	163	257	(94)	(36,6%)
Total brut	74 947	84 473	(9 526)	(11,3%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(276)	(279)	3	1,1%
Intérêts et agios réservés	-	-	-	-
Total net	74 671	84 194	(9 523)	(11,3%)

Les créances sur les établissements bancaires ne sont pas matérialisées par des titres et ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale. Les créances sur les établissements financiers correspondent à des prêts MLT accordés aux sociétés de leasing. Elles ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale.

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	6 593	40 017	-	-	-	46 610
Comptes courants & autres créances	6 593	-	-	-	-	6 593
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	40 000	-	-	-	40 000
Intérêts à percevoir	-	17	-	-	-	17
B - Créances sur les établissements financiers	1 517	1 896	16 376	8 548	-	28 337
Comptes courants	1 517	-	-	-	-	1 517
Prêts à MLT	-	1 781	16 376	8 548	-	26 705
Intérêts à percevoir	-	163	-	-	-	163
Total au 31 décembre 2020	8 110	41 913	16 376	8 548	-	74 947
Total au 31 décembre 2019	4 720	44 981	17 700	17 072	-	84 473

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	-	-	-	46 610	46 610
B - Créances sur les établissements financiers	-	-	-	28 337	28 337
Total brut au 31 décembre 2020	-	-	-	74 947	74 947
Total brut au 31 décembre 2019	-	-	-	84 473	84 473

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit:

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2020
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(279)	-	3	-	(276)
Total	(279)	-	3	-	(276)

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 276 mDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.

4.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2020 à 11.924.837 mDT contre 10.446.571 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 1.478.266 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Engagements bruts agricoles	962 960	896 979	65 981	7,4%
Comptes débiteurs	97 360	83 825	13 535	16,1%
Autres concours à la clientèle	520 106	490 123	29 983	6,1%
Crédits sur ressources spéciales	236 956	224 483	12 473	5,6%
Intérêts impayés et créances rattachées	112 453	102 262	10 191	10,0%
Produits constatés d'avance	(3 915)	(3 714)	(201)	(5,4%)
Engagements bruts commerciaux et industriels	12 519 893	10 825 970	1 694 025	15,6%
Comptes débiteurs	1 854 682	1 563 732	290 950	18,6%
Autres concours à la clientèle	10 182 502	8 910 393	1 272 109	14,3%
Crédits sur ressources spéciales	106 218	106 249	(31)	(0,0%)
Intérêts impayés et créances rattachées	417 519	288 422	129 097	44,8%
Produits constatés d'avance	(40 926)	(42 826)	1 900	4,4%
Comptes courants associés	541	541	-	-
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	127 416	128 370	(954)	(0,7%)
Encours brut	13 610 912	11 851 860	1 759 052	14,8%
Provisions sur créances à la clientèle	(1 230 006)	(1 031 450)	(198 556)	(19,3%)
Provisions sur créances classées	(733 630)	(623 388)	(110 242)	(17,7%)
Provisions additionnelles	(367 113)	(325 308)	(41 805)	(12,9%)
Provisions collectives sur créances non classées	(129 263)	(82 754)	(46 509)	(56,2%)
Intérêts et agios réservés	(456 069)	(373 838)	(82 231)	(22,0%)
Sur engagements agricoles	(83 266)	(79 985)	(3 281)	(4,1%)
Sur engagements commerciaux et industriels	(372 803)	(293 853)	(78 950)	(26,9%)
Total des provisions et des intérêts et agios réservés	(1 686 075)	(1 405 288)	(280 787)	(20,0%)
Encours net	11 924 837	10 446 571	1 478 266	14,2%

Les créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT se détaillent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019
Créances non abandonnées / Fonds 133 MDT	55 843	56 173
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 133 MDT	476	344
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	56 319	56 516
Créances non abandonnées / Fonds 160 MDT	68 783	70 048
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 160 MDT	2 314	1 806
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	71 097	71 853
Total	127 416	128 370

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi :

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2020
Créances douteuses					
Provisions individuelles sur créances classées	(623 388)	(151 817)	41 575	-	(733 630)
Provisions additionnelles	(325 308)	(55 198)	13 393	-	(367 113)
Provisions collectives	(82 754)	(46 509)	-	-	(129 263)
Total	(1 031 450)	(253 524)	54 968	-	(1 230 006)

La ventilation des créances brutes de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle		3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
	< 3 mois					
Engagements bruts agricoles	497 955	84 256	111 436	185 208	84 105	962 960
Engagements bruts commerciaux et industriels	3 709 027	4 703 963	1 140 482	2 403 236	563 285	12 519 995
Comptes courants associés	-	541	-	-	-	541
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	127 416	-	-	-	-	127 416
Total au 31 décembre 2020	4 334 398	4 788 760	1 251 918	2 588 446	647 390	13 610 912
Total au 31 décembre 2019	3 727 640	3 821 434	1 090 145	2 571 058	641 583	11 851 860

La ventilation des créances envers la clientèle par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Encours brut	145 391	1 097	-	13 464 424	13 610 912
Provisions sur créances à la clientèle	(1 403)	-	-	(1 228 603)	(1 230 006)
Intérêts et agios réservés	-	-	-	(456 069)	(456 069)
Total brut au 31 décembre 2020	143 988	1 097	-	11 779 752	11 924 837
Total brut au 31 décembre 2019	161 382	4 953	-	10 280 236	10 446 571

4.3.1- Eligibilité au refinancement de la Banque Centrale

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit:

	Agricoles	Commerciales & industrielles	31/12/2020	31/12/2019
Créances éligibles au refinancement	105 235	3 311 589	3 416 824	2 306 271
Créances non éligibles au refinancement	414 871	6 870 913	7 285 784	7 094 246
Total	520 106	10 182 502	10 702 608	9 400 517

4.3.2- Mouvements de créances douteuses sur la clientèle

Les mouvements de créances douteuses sur la clientèle et les provisions correspondantes se présente comme suit :

	31/12/2019	Concours nets de l'exercice	Dotations	Reprises	Int et agios réservés	31/12/2020
Créances douteuses nettes des provisions et agios réservés	954 456	373 115	(207 015)	56 840	(159 624)	1 017 772
Total	954 456	373 115	(207 015)	56 840	(159 624)	1 017 772

4.3.3- Ratios de solvabilité

En application de la circulaire BCT n° 2016-03, les banques sont tenues de respecter un ratio de solvabilité de 10%. Au 31 décembre 2020, la BNA affiche un ratio de solvabilité de 19,8% et un ratio Tier One de 15,4%.

	Seuil régl.	31/12/2020	31/12/2019
Ratio de solvabilité	10%	19,80%	18,16%
Tier One	7%	15,40%	14,41%

4.3.4- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés

Les engagements (bilan et hors bilan) de la banque ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Engagements		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés hors impayés en intérêts agricoles	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Classe 0	9 936 540	8 813 494	9 865 838	8 758 077	-	-	(191)	(6 473)
Classe 1	2 267 663	1 956 084	2 251 182	1 943 453	-	-	(6 013)	(40)
Total créances courantes	12 204 203	10 769 578	12 117 020	10 701 530	-	-	(6 204)	(6 513)
Classe 2	83 407	99 338	81 893	93 951	(8 319)	(9 988)	(8 260)	(12 146)
Classe 3	225 268	215 463	220 395	213 177	(46 849)	(61 831)	(35 991)	(26 246)
Classe 4	2 257 380	1 878 137	1 971 857	1 637 036	(1 058 876)	(892 048)	(389 988)	(236 223)
Total créances classées	2 566 055	2 192 938	2 274 145	1 944 164	(1 114 044)	(963 867)	(434 239)	(274 615)
Total créances en mDT	14 770 258	12 962 515	14 391 165	12 645 694	(1 114 043)	(963 868)	(440 442)	(281 128)
Taux des créances classées	17,37%	16,92%	15,80%	15,37%				
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et les intérêts et agios réservés	60,34%	56,48%	66,07%	63,64%				

4.3.5- Provisions collectives

En application de l'article 10 bis (nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2021-01 du 11 Janvier 2021, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24. Ainsi, à la date du 31 décembre 2020, le solde de la provision collective comptabilisée par la BNA s'élève à 129.263 mDT

et s'analyse comme suit :

	Eng (0 et 1) HFB	TMM	Δgi	TP_Min BCT	TP BNA	TP MAX	Provision Collective
<i>Agriculture</i>	641 488	7,00%	4,50%	20,00%	14,84%	20,00%	14 981
<i>Industries mécaniques et électriques</i>	615 035	1,00%	4,00%	25,00%	24,59%	25,00%	8 087
<i>Industries agroalimentaires</i>	530 888	2,00%	1,25%	25,00%	22,04%	25,00%	4 080
<i>Industries pharmaceutiques</i>	17 421	9,00%	1,00%	20,00%	9,52%	20,00%	337
<i>Télécom et TIC</i>	44 216	2,00%	1,00%	20,00%	25,88%	25,88%	289
<i>Autres industries</i>	686 792	3,00%	3,25%	25,00%	22,95%	25,00%	11 211
<i>BTP</i>	376 107	3,00%	3,25%	25,00%	23,94%	25,00%	5 544
<i>Tourisme</i>	138 449	3,00%	7,25%	25,00%	23,96%	25,00%	3 389
<i>Agence de Voyage</i>	11 696	12,00%	7,75%	25,00%	36,69%	36,69%	858
<i>Agence de location de voitures</i>	615	19,00%	7,50%	25,00%	39,20%	39,20%	65
<i>Promotion Immobilière</i>	495 755	3,00%	4,00%	20,00%	12,47%	20,00%	6 907
<i>Huilerie</i>	163 222	3,00%	1,25%	35,00%	9,84%	35,00%	2 143
<i>Huilerie_export</i>	178 902	0,00%	1,00%	30,00%	0,00%	30,00%	537

Commerce	1 151 240	6,00%	1,00%	25,00%	27,70%	27,70%	21 427
Santé	43 034	8,00%	1,00%	20,00%	14,94%	20,00%	752
Autres Services (hors commerce et santé)	646 564	4,30%	2,50%	25,00%	24,60%	25,00%	10 957
Stratégique	3 814 402	0,00%	1,00%	20,00%	0,00%	20,00%	7 629
Concurrentiel	122 967	0,00%	4,00%	20,00%	0,00%	20,00%	984
Habitat_Privé	275 761	5,00%	1,50%	10,00%	15,41%	15,41%	2 916
Consommation_Privé	438 913	6,00%	1,50%	20,00%	34,22%	34,22%	11 086
Habitat_Publique	136 216	1,00%	1,00%	10,00%	17,09%	17,09%	437
Consommation_Publique	1 095 896	0,00%	1,00%	20,00%	26,35%	26,35%	4 251
CARTHAGE CEMENT	69 318	100,00%	0,00%	15,00%	15,00%	15,00%	10 398
Total Classes 0 & 1	11 694 898						129 263

4.3.6- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la BNA a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2020, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2020 s'élève à 367.113 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 41.805 mDT par rapport au 31/12/2019 et ce suite à la constatation au cours de l'exercice 2020 des dotations complémentaires pour un montant de 55.198 mDT et des reprises pour un montant de 13.393 mDT.

4.3.7- Créances consolidées et créances prises en charge par l'État

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, la BNA a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57.267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'État a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272.325 mDT à la date de leur prise en charge par l'État.

Pour le traitement comptable, la BNA a choisi une méthode comptable basée sur le nominalisme monétaire sans considération de l'effet du passage du temps dans la mesure où la norme sectorielle bancaire NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents était muette sur le traitement des engagements sans intérêts ou à faible taux d'intérêt.

La juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'État, est nettement inférieure à leur valeur comptable et la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. La maturité résiduelle des créances rééchelonnées sur 25 ans arrive à terme au 01/08/2025.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'État, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 8% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'État (1)	Dettes act. à la date de prise en charge (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2020 (3)	Encours au 31/12/2020 actualisé (4)	Ecart(3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 267	26 695	30 572	9 471	7 797	1 674
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 325	126 942	145 383	43 568	36 079	7 489
Total en mDT	329 592	153 637	175 955	53 039	43 876	9 163

4.3.8- Engagements des entreprises publiques

Les actifs de la banque comportent des engagements importants envers les entreprises publiques.

Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2020 :

Cadre légal	Total des entreprises publiques	Dont engagements des sociétés					EI Fouledh
		Office des Céréales	STIR	TUNIS AIR	O.T.D	O.N.H	
Engagements au 31/12/2019	2 748 611	1 805 239	152 239	25 269	110 233	74 510	75 218
Engagements au 31/12/2020 (*)	4 288 918	3 303 107	1 342	23 438	142 178	84 343	84 581
Garanties de l'état au 31/12/2020	2 708 879	2 283 372	1 342	23 438	98 800	72 524	67 835
Autres Garanties au 31/12/2020 (**)	1 012 476	1 000 000			500	-	-
Agios et intérêts réservés au 31/12/2020	26 372	-	-	-	-	-	16 746
Classe au 31/12/2020	-	0	0	0	0	0	4
Provisions au 31/12/2020	3 987	-	-	-	-	-	-

(*) Les engagements des entreprises publiques totalisent 4.288.918 mDT au 31/12/2020. Ils sont constitués à hauteur de 77% des engagements de l'Office des Céréales et sont refinancés auprès de la Banque Centrale de Tunisie à hauteur de 1.504.702mDT. Les garanties de l'Etat reçues par la banque en couverture des risques de contrepartie sur les engagements des entreprises publiques totalisent 2.708.879 mDT au 31/12/2020.

(**) Le 5 Janvier 2021, l'Etat a procédé au règlement partiel de la dette de l'Office des Céréales envers la Banque pour un montant de 1.000.000 mDT. Ce montant a été investi par la Banque dans la souscription à des Bons du Trésor Assimilables BTA remboursables sur 10 ans. Ces titres ont été considérés par la Banque comme des garanties financières reçues. Par ailleurs, les garanties de l'Etat conférées à la Banque au titre de ses engagements envers l'Office des Céréales s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 2.283.372 mDT, ce qui porte le total des garanties reçues en couverture du risque de contrepartie sur ces engagements à 3.283.372 mDT.

4.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'élève à 9.538 mDT au 31/12/2020 contre 10.979 mDT au 31/12/2019, soit une diminution de 1.441 mDT due essentiellement à la diminution des bons du Trésor sur titres de transaction détenus par la Banque qui sont passés de 8.365 mDT au 31/12/2019 à 6.603 au 31/12/2020. Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	31/12/2019	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation/ Reprise	Reclassement	31/12/2020
I- Titres de placement	2 681	(73)	299	346	3 253
1.1 Titres émis par les organismes publics	-	-	-	-	-
1.2 Titres émis par les entreprises liées	591	14	-	-	605
Valeurs brutes	591	14	-	-	605
Provisions	-	-	-	-	-
1.3 Titres émis par les entreprises associées	1 792	255	20	-	2 067
Valeurs brutes	1 936	255	-	-	2 191
Provisions	(144)	-	20	-	(124)
1.4 Titres émis par les co-entreprises	-	-	-	-	-
1.5 Autres titres émis	298	(342)	279	346	581
Valeurs brutes	1 155	6	-	-	1 161
Provisions	(857)	(348)	279	346	(580)
II- Titres de transactions	8 298	-	(2 013)	-	6 285
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	8 298	-	(2 013)	-	6 285
Bons du trésor	8 365	-	(1 762)	-	6 603
Créances et dettes rattachées	(67)	-	(251)	-	(318)
2.2 Titres de transaction à revenu variable	-	-	-	-	-
Total net	10 979	(73)	(1 714)	346	9 538

Le Portefeuille-titres commercial est composé de titres de placement et de titres de transaction.
 Les titres de placement sont composés de titres cotés et non cotés, à revenu variable.
 Les titres de transactions sont composés de bons du trésor cessible, à revenu fixe.

4.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement de la Banque ont totalisé 1.863.588 mDT au 31/12/2020 contre 1.648.697 mDT au 31/12/2019.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	Titres d'investissement	Titres participatifs	Obligations	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	Total au 31/12/2020
Valeur brute au 31/12/2020	185 282	35 000	106 570	38 520	323 473	43 691	1 176 871	1 909 407
Valeur au 1er janvier	185 008	35 000	145 624	38 520	268 987	54 584	960 992	1 688 715
Acquisitions / souscriptions	274	-	5 500	-	70 000	-	215 879	291 653
Cessions / Remboursement	-	-	(44 554)	-	(15 514)	(10 893)	-	(70 961)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	279	2 435	5 006	-	24 283	15	43 234	75 252
Provisions au 31 décembre 2020	(57 344)	-	-	(3 769)	(59 958)	-	-	(121 071)
Provisions au 1er janvier	(56 914)	-	-	(2 883)	(47 778)	-	-	(107 575)
Dotations	(2 809)	-	-	(886)	(15 104)	-	-	(18 799)
Reprises	2 379	-	-	-	2 924	-	-	5 303
Valeur nette au 31/12/2020	128 217	37 435	111 576	34 751	287 798	43 706	1 220 105	1 863 588
Valeur brute au 31/12/2019	185 008	35 000	145 624	38 520	268 987	54 584	960 992	1 688 715
Créances rattachées	650	2 800	5 911	-	22 007	15	36 173	67 556
Provisions au 31/12/2019	(56 914)	-	-	(2 882)	(47 778)	-	-	(107 574)
Valeur nette au 31/12/2019	128 744	37 800	151 535	35 638	243 216	54 599	997 165	1 648 697

La répartition des titres de participation de la Banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Titres cotés	85 473	85 473	-	-
Titres non cotés	99 210	98 936	274	0,3%
Titres OPCVM	599	599	-	-
Total	185 282	185 008	274	0,1%

Le portefeuille titres d'investissement se détaille au 31/12/2020 comme suit :

Titres	% de participation	Valeur brute au 31/12/2019	Acquisitions / Reclassement	Cessions	Valeur brute au 31/12/2020	Provisions	Valeur nette au 31/12/2020
SICAF Participations	99,99%	500	-	-	500	-	500
BNA Capitaux	99,00%	4 950	-	-	4 950	-	4 950
SOFINREC	97,82%	13 475	-	-	13 475	-	13 475
SICAR INVEST	59,80%	6 616	-	-	6 616	-	6 616
SOVM SICAF	66,57%	2 461	274	-	2 735	-	2 735
SODET SUD	42,96%	9 826	-	-	9 826	-	9 826
SIMPAR	30,27%	1 530	-	-	1 530	-	1 530
Tunisie Informatique Services	30,00%	75	-	-	75	-	75
AGROSERVICES	29,85%	60	-	-	60	-	60
LES ŒILLETS	29,39%	265	-	-	265	(265)	-
SICAV BNA	29,89%	509	-	-	509	-	509
SOGEST	20,00%	4	-	-	4	(4)	-
ESSOUKNA	0,04%	1	-	-	1	-	1
Placement Obligataire SICAV	0,03%	90	-	-	90	-	90
SIVIA	0,00%	-	-	-	-	-	-
SPI MADINA	0,00%	-	-	-	-	-	-
Parts dans les entreprises liées		40 362	274	-	40 636	(269)	40 367
GENERALE DES VENTES	50,00%	2 000	-	-	2 000	(1 846)	154
SODINO	24,75%	9 418	-	-	9 418	(4 847)	4 571
CAP Bank	23,82%	2 470	-	-	2 470	(125)	2 345
AMI	14,62%	30 981	-	-	30 981	(19 799)	11 182
TUNIS-RE	18,27%	27 538	-	-	27 538	-	27 538
Parts dans les entreprises associées & co-entreprises		72 407	-	-	72 407	(26 617)	45 790
SIDCO	18,96%	3 055	-	-	3 055	(1 793)	1 262
SODIS SICAR	18,63%	5 681	-	-	5 681	(4 150)	1 531
MAISON DU BANQUIER	18,22%	1 542	-	-	1 542	(760)	782
SODEK	17,60%	1 098	-	-	1 098	(770)	328
INTER-BANK SERVICES	16,89%	726	-	-	726	-	726
STBG	15,76%	3 104	-	-	3 104	-	3 104
POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERT	15,00%	2 250	-	-	2 250	-	2 250
UNIFACTOR	12,50%	1 875	-	-	1 875	-	1 875
SIBTEL	12,41%	491	-	-	491	-	491
TAPARURA	11,11%	250	-	-	250	-	250
AIR LIQUIDE TUNISIE	11,06%	10 656	-	-	10 656	-	10 656
S.T.I TANT	10,37%	6 704	-	-	6 704	(5 708)	996
MONETIQUE TUNISIE	10,90%	280	-	-	280	-	280
SFBT	0,44%	455	-	-	455	-	455
A.T.LEASE	10,77%	5 900	-	-	5 900	(335)	5 565
PÔLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR	10,00%	4 000	-	-	4 000	-	4 000
T.D.A	10,00%	400	-	-	400	(400)	-
SOTUGAR	8,33%	250	-	-	250	-	250
ELBENE INDUSTRIE	7,73%	7 560	-	-	7 560	(5 891)	1 669
SODICAB	7,69%	300	-	-	300	(192)	108
SPT MED V	7,17%	2 253	-	-	2 253	-	2 253
IMPRIMERIES REUNIES	6,62%	60	-	-	60	(60)	-
ENTREPOTS FRIGOFRIQUES DU SAHEL	6,56%	58	-	-	58	(33)	25
SEM	6,30%	25	-	-	25	(25)	-
TUNISIE TRADENET	5,00%	100	-	-	100	-	100
TUNIS CENTER	5,00%	500	-	-	500	-	500
CDC DEVELOPPEMENT	5,00%	100	-	-	100	-	100
TUNISAVIA	4,08%	30	-	-	30	-	30
COTUNACE	4,05%	582	-	-	582	-	582
CITECH SIDI BOUZID	4,00%	200	-	-	200	(134)	66
SODESIB	4,00%	200	-	-	200	(31)	169
SOTULUB	3,68%	215	-	-	215	-	215
LE RIBAT	2,82%	200	-	-	200	(200)	-
STAR	2,19%	484	-	-	484	-	484
LE GOLF DES OASIS	1,96%	100	-	-	100	(100)	-
STS	1,93%	62	-	-	62	-	62

SIMAC	1,43%	5	-	-	5	-	5
COTUSAL	1,28%	157	-	-	157	-	157
EL MANSOUR TABARKA	1,09%	172	-	-	172	(172)	-
ZONE FRANCHE ZARZIS	1,00%	60	-	-	60	-	60
FOIRE INTER DE TUNIS	0,44%	44	-	-	44	-	44
CTN	0,26%	100	-	-	100	(69)	31
BTE	0,11%	99	-	-	99	(60)	39
TUNISIE AUTOROUTES	0,05%	434	-	-	434	(260)	174
STB	0,02%	208	-	-	208	(101)	107
CIOK	0,00%	120	-	-	120	(120)	-
SWIFT	0,00%	1	-	-	1	(1)	-
Autres titres de participation		63 146	-	-	63 146	(21 365)	41 781
SMVDA AZIZIA	33,25%	1 075	-	-	1 075	(1 075)	-
HAMMEMET SUD	10,00%	100	-	-	100	(100)	-
LAINO	3,19%	96	-	-	96	(96)	-
BATAM	2,76%	1 066	-	-	1 066	(1 066)	-
SPEI	14,80%	15	-	-	15	(15)	-
LIAL DU CENTRE	20,00%	15	-	-	15	(15)	-
EVOLUTION ECONOMIQUE	5,21%	37	-	-	37	(37)	-
SMVDA RAHMANIA	0,00%	238	-	-	238	(238)	-
SODAL	69,01%	1 447	-	-	1 447	(1 447)	-
STIA	49,99%	5 005	-	-	5 005	(5 005)	-
Sociétés en liquidation		9 094	-	-	9 094	(9 094)	-
Total général		185 008	274	-	185 283	(57 345)	127 938
Créances rattachées							279
Total général (net des provisions y compris créances rattachées)		185 008	274	-	185 283	(57 345)	128 217

Les résultats et les capitaux propres des filiales se présentent comme suit :

Filiales	Siègessociaux	Capitaux propres	Résultat 2020
SICAF Participations	5, rue de Syrie Tunis	1 217	40
BNA Capitaux	Complexe le banquier, avenue Tahar Hadded les berges du lac	14 448	305
SOFINREC	Rue de l'île de Rhodes-Immeuble l'ATRIUM-Br n°14 Les berges du Lac II 1053 Tunis	17 382	21
SICAR INVEST	16, rue de Syrie imm EPI center 12 eme étage 1002 Tunis	17 745	1 710
SOIVM SICAF	Complexe le banquier, avenue Tahar Hadded les berges du lac	6 090	(295)
SODET SUD	Résidence l'Etoile du Nord Bloc A-6E-BA31-Centre Urbain Nord	6 760	(711)
SIMPAR	14, rue Masmouda Mutuelleville	34 807	(2 941)
Tunisie Informatique Services	6, place Mohamed Kurd Ali EL Omrane	1 229	54
AGROSERVICES	4, rue Hassen Ibn Noomane BP 152-1002-Tunis	1 738	229
LES CAILLETS	46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis	(2 318)	(1 808)
SICAV BNA	5 Rue de Syrie 1002 Tunis	2 131	10
SOGEST	44 avenue Hedi Noura Ennasr	(851)	(730)
ESSOUKNA	46, rue Tarak Ibn Zied Mutuelle ville 1082 Tunis	33 732	(297)
Placement Obligataire SICAV	5 Rue de Syrie 1002 Tunis	291 484	14 476
SIVIA	51 Av Hédi Noura Résidence Ryma 2037 Ennasr II TUNIS	8 818	(2 168)
SPI MADINA	36 Boulevard Hedi Noura ENNASR II 2037	1 102	(2 306)
ZIED SARL	46, rue Trak Ibn Zied Mutuelle ville 1082 Tunis	1 295	7

Les fonds gérés confiés par la Banque aux SICAR se détaillent au 31/12/2020 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Rembours-ements	Moins-values / cession actions propres	Encours brut au 31/12/2020	Provisions	Encours net au 31/12/2020
Fonds géré 1	1997	4 500	(2 809)	(281)	1 410	(1 460)	(50)
Fonds géré 2	1997	2 057	(978)	(239)	840	(698)	142
Fonds géré 3	1998	5 550	(4 331)	(1 170)	49	(49)	-
Fonds géré 4	1999	7 350	(2 913)	-	4 437	(2 417)	2 020
Fonds géré 5	2000	7 000	(3 933)	(13)	3 054	(2 862)	192
Fonds géré 6	2001	7 000	(4 372)	(70)	2 558	(2 241)	317
Fonds géré 7	2002	5 000	(2 241)	(156)	2 603	(1 800)	803
Fonds géré 8	2003	3 500	(1 617)	(30)	1 853	(1 568)	285
Fonds géré 9	2005	1 500	(462)	(32)	1 006	(548)	458
Fonds géré 10	2006	5 000	(2 963)	-	2 037	(1 924)	113
Fonds géré 11	2007	2 500	(1 631)	-	869	(838)	31
Fonds géré 12	2008	8 500	(534)	-	7 966	(4 595)	3 371
Fonds géré 13	2009	20 000	(890)	-	19 110	(10 573)	8 537
Fonds géré 14	2010	15 000	(271)	-	14 729	(4 631)	10 098
Fonds géré SIP SICAR 1	2010	1 500	-	-	1 500	(892)	608
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	-	-	450	(450)	-
FDS DEV IRADA ELkef	2010	450	-	-	450	(450)	-
Fonds géré 15	2011	10 000	(5 296)	-	4 704	(2 483)	2 221
Fonds géré SIP SICAR 2	2011	2 500	-	-	2 500	(452)	2 048
Fonds géré 16	2012	8 400	-	-	8 150	(2 215)	5 935
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600	-	-	5 600	(1 931)	3 669
Fonds géré SIP SICAR 3	2012	6 000	(900)	-	5 100	(499)	4 601
Fonds géré 18	2014	6 000	-	-	6 000	(1 727)	4 273
Fonds géré 19	2015	7 000	-	-	7 000	(2 306)	4 694
Fonds géré SIP SICAR 5	2014	4 000	-	-	4 000	(715)	3 285
Fonds géré SIP SICAR 6	2015	9 000	-	-	9 000	(5 975)	3 025
Fonds géré 20	2016	2 000	-	-	2 000	(523)	1 477
Fonds géré 21	2016	3 000	-	-	3 000	(603)	2 397
Fonds géré 20 BIS	2016	8 500	-	-	8 500	(860)	7 640
Fonds géré 22	2017	20 000	-	-	20 000	(484)	19 516
Fonds géré 22 BIS	2017	20 000	-	-	20 000	(385)	19 615
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	-	-	20 000	(230)	19 770
Fonds géré 23	2018	25 000	-	-	25 000	(8)	24 992
Fonds géré 23 BIS	2018	25 000	-	-	25 000	(517)	24 483
Fonds géré 23 TER	2018	23 000	-	-	23 000	(50)	22 950
Fonds géré 24	2019	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Fonds géré 24-BIS	2019	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Fonds géré 24-TER	2019	15 000	(10 000)	-	5 000	-	5 000
FG SOFIA 1	2019	15 000	-	-	15 000	-	15 000
Total (net de provisions)		371 857	(46 141)	(1 991)	323 475	(59 958)	263 516
Créances rattachées							24 283
Total (net de provisions y compris créances rattachées)		371 857	(46 141)	(1 991)	323 475	(59 958)	287 799

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 31/12/2020 à 59.958 mDT, soit une variation nette de 12.180 mDT par rapport au 31/12/2019, et cette suite à la constatation au cours de l'année 2020, de dotations complémentaires pour un montant de 15.104 mDT et de reprises pour un montant de 2.924 mDT.

4.6- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2020, une valeur brute de 283.851 mDT et des amortissements et des provisions de 140.684 mDT soit une valeur nette de 143.167 mDT contre 137.032 mDT au 31/12/2019, ce qui représente environ 0,99% du total des actifs de la banque.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit:

	Valeur au 31/12/2019	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement	Valeur au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	30 379	4 075	-	-	34 454
Logiciels	28 602	3 019	-	293	31 914
Logiciels en cours	1 777	1 056	-	(293)	2 540
Amortissements	(23 020)	(4 171)	-	-	(27 191)
Logiciels	(23 020)	(4 171)	-	-	(27 191)
Total net (1)	7 359	(96)	-	-	7 263
Immobilisations corporelles	234 637	14 760	-	-	249 397
Terrains	6 353	-	-	-	6 353
Constructions	86 663	1 077	-	1 758	89 498
Agencements, aménagements et installations	43 448	488	-	7 063	50 999
Matériel de transport	3 213	140	-	-	3 353
MMB et Matériel Informatique	60 371	2 385	-	2 295	65 051
Immobilisations en cours	27 125	10 668	-	(8 821)	28 972
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	391	2	-	-	393
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	2 446	-	-	(2 295)	151
Immobilisations en dation	4 627	-	-	-	4 627

Amortissements	(104 628)	(7 970)	-	-	(112 598)
Constructions	(30 838)	(1 509)	-	-	(32 347)
Agencements, aménagements et installations	(28 098)	(2 440)	-	-	(30 538)
Matériel de transport	(2 538)	(198)	-	-	(2 736)
Mobiliers et matériel de bureau	(43 154)	(3 823)	-	-	(46 977)
Dépréciations	(337)	(558)	-	-	(895)
Immobilisations en dation	(337)	(558)	-	-	(895)
Total net (2)	129 672	6 232	-	-	135 904
Total général (1)+(2)	137 032	6 136	-	-	143 167

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2020 :

Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 216	(858)	(858)
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	639	690	51	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	695	695	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	120	120	-	-
Total		4 627			(858)

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues.

Ces immobilisations sont hors exploitation et destinées à être vendues.

4.7- Autres actifs

Les autres postes d'actif de la Banque ont totalisé 274.658 mDT au 31/12/2020 contre 282.693 mDT au 31/12/2019. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	109 476	121 493	(12 017)	(9,9%)
Débiteurs divers	12 942	14 701	(1 759)	(12,0%)
Compte Ministère de la Défense	855	855	-	-
Etat, impôts & taxes	13 277	26 375	(13 098)	(49,7%)
Impôts exigibles - Actif	9 577	1 856	7 721	416,0%
Commissions de gestion à percevoir	21 579	18 111	3 468	19,1%
Ajustements devises actifs	2 129	2 868	(739)	(25,8%)
Billets de banque détériorés & déficits de caisse	2 112	1 511	601	39,8%
Charges payées d'avance	417	559	(142)	(25,4%)
Comptes d'attente actifs	904	191	713	373,3%
Comptes de régularisation	37 000	9 448	27 552	291,6%
Comptes monétiques	1 656	1 392	264	19,0%
Consommations chefs d'agences & directeurs	12	11	1	9,1%
Comptes liés à la compensation actifs	17 980	51 274	(33 294)	(64,9%)
Affaires litigieuses & remises égarées	16 099	13 484	2 615	19,4%
Utilisation de lignes extérieures en attente d'affectation	-	3 469	(3 469)	(100,0%)
Produits à recevoir	243	157	86	54,8%
Ecart / VO MMB & Coffre-Fort	(948)	(948)	-	-
Ecart / Amortissement MMB & Coffre-Fort	1 312	1 312	-	-
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(27 670)	(25 133)	(2 537)	(10,1%)
Autres	165 182	161 200	3 982	2,5%
Comptes d'attentes agricoles	61	61	-	-
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	(61)	-	-
Prêts au personnel	62 266	51 358	10 908	21,2%
Stock cartes de retrait	845	1 293	(448)	(34,6%)
Dotations timbres postes	393	332	61	18,4%
Dotations timbres fiscaux	20	16	4	25,0%
Dotations timbres spéciaux de voyage	43	100	(57)	(57,0%)
Dépôts et cautionnements	283	272	11	4,0%
Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	79 870	79 870	-	-
Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	25 529	25 529	-	-
Autres comptes d'actif	(4 067)	2 430	(6 497)	(267,4%)
Total Net	274 658	282 693	(8 035)	(2,8%)

4.7.1- Comptes liés à la compensation

Au 31 décembre 2020, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 17.980 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé créditeur de 136.751 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commission chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

4.7.2- Provisions sur risques divers / autres actifs

L'évolution des provisions pour risques divers sur autres actifs se détaille ainsi :

	31/12/2019	Dotation	Reprise	Reclassement	31/12/2020
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(25 133)	(3 262)	725	-	(27 670)
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	.	-	-	(61)
Total des provisions	(25 194)	(3 262)	725	-	(27 731)

4.7.3- Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Les créances abandonnées sur les fonds budgétaires de 133 MDT et 160 MDT se détaillent ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Créances agricoles abandonnées (1999) / Fonds 133 MDT	14 956	14 956
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 133 MDT	23 990	23 990
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 133 MDT	27	27
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	38 973	38 973
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 160 MDT	40 730	40 730
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 160 MDT	167	167
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	40 897	40 897
Total	79 870	79 870

4.7.4- Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque

Les créances agricoles abandonnées sur des crédits octroyés sur les fonds propres de la banque, dans le cadre de l'opération de prise en charge par l'Etat de créances prévue par la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), ainsi que l'opération d'abandon de créances agricoles prévue par l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, telle que modifiée par les textes subséquents, se détaillent ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources propres	14 259	14 259
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources extérieures	11 270	11 270
Total	25 529	25 529

4.8- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche un solde de 1.943.568 mDT au 31/12/2020 contre 1.580.964 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 362.604 mDT. Il se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Utilisations auprès de la BCT en dinars	-	22	(22)	(100,0%)
Emprunts auprès de la BCT en dinars	1 943 000	1 578 000	365 000	23,1%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	568	2 942	(2 374)	(80,7%)
Total	1 943 568	1 580 964	362 604	22,9%

4.9- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste affiche 825.754 mDT au 31/12/2020 contre 181.894 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 643.860 mDT qui résulte principalement de la hausse des emprunts sur le marché monétaire en devises ainsi qu'une hausse des emprunts sur le marché monétaire en dinars. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	824 336	178 053	646 283	363,0%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	1 418	3 841	(2 423)	(63,1%)
Total	825 754	181 894	643 860	354,0%

- Décomposition par nature de compte

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Comptes à vue	10 041	11 904	(1 863)	(15,7%)
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	677 950	169 200	508 750	300,7%
Emprunts sur le marché monétaire en devises	135 849	-	135 849	-
Intérêts à payer	1 914	790	1 124	142,3%
Total	825 754	181 894	643 860	354,0%

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	10 041	-	-	-	-	10 041
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	677 950	-	-	-	677 950
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	135 849	-	-	-	135 849
Intérêts à payer	-	1 914	-	-	-	1 914
Total	10 041	815 713	-	-	-	825 754

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit :

Entreprisesliées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres	Total
Comptes à vue	-	-	10 041	10 041
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	-	677 950	677 950
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	-	135 849	135 849
Intérêts à payer	-	-	1 914	1 914
Total	-	-	825 754	825 754

4.10- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 8.777.935 mDT au 31/12/2020 contre 8.536.958 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 240.977 mDT, soit un taux d'accroissement de 2,8%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Dépôts en dinars	8 013 283	7 682 256	331 027	4,3%
Dépôts à vue en dinars	2 241 494	1 635 414	606 080	37,1%
Dépôts d'épargne en dinars	3 075 891	2 810 323	265 568	9,4%
Bons de caisse en dinars	46 212	58 068	(11 856)	(20,4%)
Comptes à terme en dinars	194 999	233 497	(38 498)	(16,5%)
Comptes spéciaux de placement en dinars	1 867 678	2 171 958	(304 280)	(14,0%)
Certificats de dépôt en dinars	371 500	550 000	(178 500)	(32,5%)
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	215 509	222 996	(7 487)	(3,4%)
Dépôts en devises	699 808	805 830	(106 022)	(13,2%)
Dépôts à vue en devises	485 196	605 858	(120 662)	(19,9%)
Bons de caisse en devises	19 099	12 016	7 083	58,9%
Comptes à terme en devises	60 270	54 655	5 615	10,3%
Comptes de placement en devises	101 845	110 565	(8 720)	(7,9%)
Autres sommes dues à la clientèle en devises	33 398	22 736	10 662	46,9%
Dettes rattachées	64 844	48 872	15 972	32,7%
Intérêts à payer sur dépôts à vue	8 604	4 249	4 355	102,5%
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	417	742	(325)	(43,8%)
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	32 606	29 928	2 678	8,9%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	54 905	63 732	(8 827)	(13,9%)
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(31 688)	(49 779)	18 091	36,3%
Total	8 777 935	8 536 958	240 977	2,8%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Sans maturitécontractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	5 317 385	1 200 814	1 275 885	219 199	-	8 013 283
Dépôts à vue en dinars	2 241 494	-	-	-	-	2 241 494
Dépôts d'épargne en dinars	3 075 891	-	-	-	-	3 075 891
Bons de caisse en dinars	-	12 636	17 966	15 610	-	46 212
Comptes à terme en dinars	-	78 250	96 031	20 718	-	194 999
Comptes spéciaux de placement en dinars	-	574 919	1 117 388	175 371	-	1 867 678
Certificats de dépôt en dinars	-	319 500	44 500	7 500	-	371 500
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	-	215 509	-	-	-	215 509
Dépôts en devises	485 196	157 818	48 043	8 751	-	699 808
Dépôts à vue en devises	485 196	-	-	-	-	485 196
Bons de caisse en devises	-	446	15 713	2 940	-	19 099
Comptes à terme en devises	-	22 129	32 330	5 811	-	60 270
Comptes de placement en devises	-	101 845	-	-	-	101 845
Autres sommes dues à la clientèle en devises	-	33 398	-	-	-	33 398
Dettes rattachées	-	64 844	-	-	-	64 844
Intérêts à payer sur dépôts à vue	-	8 604	-	-	-	8 604
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	-	417	-	-	-	417
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	-	32 606	-	-	-	32 606
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres Produits	-	54 905	-	-	-	54 905
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte de Placement	-	(31 688)	-	-	-	(31 688)
Total	5 802 581	1 423 476	1 323 928	227 950	-	8 777 935

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres	Total
Dépôts en dinars	134 036		94 883	-	7 784 364
Dépôts en devises					699 808
Dettes rattachées					64 844
Total	134 036		94 883		8 549 016

4.11- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 657.067 mDT au 31/12/2020 contre 623.769 mDT au 31/12/2019. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Emprunts matérialisés	326 163	307 828	18 335	6,0%
Emprunts obligataires	314 879	301 500	13 379	4,4%
Intérêts à payer emprunts obligataires	11 284	6 328	4 956	78,3%
Ressources spéciales (*)	330 904	315 941	14 963	4,7%
Ressources extérieures	101 001	110 495	(9 494)	(8,6%)
Ressources budgétaires	257 344	234 000	23 344	10,0%
Ecart de conversion sur emprunts	(28 259)	(29 415)	1 156	3,9%
Intérêts à payer sur ressources spéciales	818	861	(43)	(5,0%)
Total	657 067	623 769	33 298	5,3%

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

(*) La banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur les ressources extérieures. En effet, les crédits sur ressources spéciales ne sont débloqués aux clients qu'après l'obtention de l'accord de financement du bailleur de fonds correspondant et le décaissement desdites ressources.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	392	16 484	53 335	220 552	35 400	326 163
Emprunts obligataires	392	5 200	53 335	220 552	35 400	314 879
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	11 284	-	-	-	11 284
Ressources spéciales	-	259 226	11 060	42 966	17 652	330 904
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	1 064	11 060	42 966	17 652	72 742
Ressources budgétaires	-	257 344	-	-	-	257 344
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	818	-	-	-	818
Total	392	275 710	64 395	263 518	53 052	657 067

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature se présente comme suit :

Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprises	Autres	Total
Emprunts matérialisés	24 488	32 399	-	269 276
Emprunts obligataires	23 242	31 033	-	260 604
Intérêts à payer emprunts obligataires	1 246	1 366	-	8 672
Ressources spéciales	-	-	-	330 904
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	-	-	72 741
Ressources budgétaires	-	-	-	257 344
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	-	-	819
Total	24 488	32 399	-	600 180

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2020 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020
Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 500
Impayés en intérêts sur FOPRODI & BIRD	1 473
Total	10 973

Notons, qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

4.12- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 583.192 mDT au 31/12/2020 contre 568.665 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 14.527 mDT. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Etat, impôts et taxes	56 533	35 814	20 719	57,9%
Impôts sur les sociétés	48 360	28 049	20 311	72,4%
Contribution exceptionnelle et contribution sociale de solidarité	6 909	2 404	4 505	187,4%
Organismes sociaux	48 063	48 027	36	0,1%
Comptes d'ajustement devises passifs	162	320	(158)	(49,4%)
Devises reçues en instance d'affectation	14 617	13 027	1 590	12,2%
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	958	68	890	1308,8%
SWAPS devises	278	4 299	(4 021)	(93,5%)
Congés à payer	13 643	13 111	532	4,1%
Produits perçus d'avance	8 650	7 152	1 498	20,9%
Excédents de caisse	4 829	4 071	758	18,6%
Charges sur emprunts	53	53	-	-
Autres comptes de régularisation passifs	1 779	1 490	289	19,4%
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	30	-	-
Comptes liés à la compensation passifs	136 751	168 890	(32 139)	(19,0%)
Comptes de régularisation	13 034	10 085	2 949	29,2%
Comptes Etatiques créditeurs	908	956	(48)	(5,0%)
Créditeur divers	33 283	26 026	7 257	27,9%
Versements effectués par l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 133 MDT	78 434	78 434	-	-
Intérêts recouverts à verser à l'Etat /Fonds 133 MDT	6 242	5 994	248	4,1%
Versements effectués par l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 160 MDT	66 095	66 095	-	-
Intérêts recouverts à verser à l'Etat /Fonds 160 MDT	23 854	23 311	543	2,3%
Fournisseurs d'immobilisations	3 191	4 850	(1 659)	(34,2%)
Provisions pour passifs et charges	24 936	26 109	(1 173)	(4,5%)
<i>Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (**)</i>	8 503	8 941	(438)	(4,9%)
<i>Provisions pour pénalités BCT</i>	2 444	1 244	1 200	96,5%
<i>Provisions pour suspens Inter-Siège T24h</i>	689	752	(63)	(8,4%)
<i>Provisions sur engagement par signature</i>	13 300	15 172	(1 872)	(12,3%)
Total	591 592	568 665	22 927	4,0%

(**) En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Établissements Financiers, la BNA a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités.

En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2020 s'élève à 8.503 mDT contre 8.941 mDT au 31/12/2019.

Pour l'estimation de ces provisions, la Banque a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux de croissance des salaires	:	4%
- Taux de mortalité et de départ anticipé	:	5%
- Taux d'actualisation financière	:	10%
- Espérance de vie	:	74,5 ans pour les hommes 78,1 ans pour les femmes
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (par retraité)	:	Variant entre 674 et 694 DT
- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (personnel actif)	:	580 DT

4.13- Capitaux propres

Les capitaux propres bruts ont atteint 1.626.199 mDT au 31/12/2020 contre 1.522.944 mDT au 31/12/2019, soit une augmentation de 103.255 mDT. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2019	Affectation du résultat 2019	Achat actions propres	Reclassement	Prov./actions propres	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	Solde au 31/12/2020
Capital social	320 000	-	-	-	-	-	-	320 000
Dotations de l'État	43 098	-	-	-	-	-	-	43 098
Réserves légales	17 600	6 172	-	-	-	-	-	23 772
Réserves extraordinaires	408 010	50 580	-	-	-	-	-	458 590
Réserves à régime spécial	17 802	-	-	-	-	-	-	17 802
Réinvestissements exonérés	291 791	60 000	-	-	-	-	-	351 791
Actions propres	(1 339)	-	-	-	329	-	-	(1 010)
Modification Comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Primes d'émission et de fusion	252 197	-	-	-	-	-	-	252 197
Réserves pour fonds social	41 569	500	-	-	-	-	643	42 713
Réserves pour fonds de développement des compétences	8 773	6 172	-	-	-	-	-	14 945
Résultats reportés	10	9	-	-	-	-	-	19
Résultat net de l'exercice	123 433	(123 433)	-	-	-	102 283	-	102 283
Total	1 522 944	-	-	-	329	102 283	643	1 626 199

La ventilation des Réserves pour Fonds Social se présente comme suit :

Rubrique	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Prêts Faps CT Exceptionnels	662	761
Prêts Faps Soins	589	493
Prêts Faps MT Mariage	122	119
Prêts Faps MT Voiture	412	416
Crédits FAPS LT	27 649	26 203
Liquidité	13 279	13 577
Réserve pour Fonds Social	42 713	41 569

4.13.2- Bénéfice par action

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	102 283	123 433	(21 150)	(20,7%)
Nombre d'actions ordinaires	64 000 000	64 000 000	-	-
Nombre d'actions propres	114 268	112 768	1 500	1,3%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	64 000 000	35 200 000	28 800 000	45,0%
Augmentation de capital	-	28 800 000	(28 800 000)	-
Actions gratuites	-	640 000	(640 000)	-
Actions en numéraires	-	28 160 000	(28 160 000)	-
Date d'augmentation		01/08/2019	-	-
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	63 885 732	63 887 232	(1 500)	(0,0%)
Nombre d'actions moyen pondéré	64 000 000	47 599 121	16 400 879	25,6%
Bénéfices revenant aux actions propres	183	217	(35)	(19,1%)
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)	1,598	2,593	(0,995)	-

5- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1- Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 1.597.245 mDT au 31/12/2020 contre 1.497.873 mDT au 31/12/2019. il se décompose comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
a- En faveur d'établissements bancaires	819 146	731 428	87 718	12,0%
Contre garanties	642 000	589 000	53 000	9,0%
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	107 146	94 428	12 718	13,5%
Cessions de créances	70 000	48 000	22 000	45,8%
b- En faveur de la clientèle	697 944	686 290	11 654	1,7%
Débiteurs par avals et acceptations	40 927	34 570	6 357	18,4%
Débiteurs par lettres de garanties	79 361	69 135	10 226	14,8%
Débiteurs par obligations cautionnées	20 661	31 030	(10 369)	(33,4%)
Débiteurs par cautions fiscales	46 915	37 066	9 849	26,6%
Débiteurs par cautions sur marchés publics	498 389	508 426	(10 037)	(2,0%)
Avais billets de trésorerie	11 600	5 800	5 800	100,0%
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	91	263	(172)	(65,4%)
c- En faveur de l'État	80 155	80 155	-	-
Créances budgétaires transférées par l'Etat	80 155	80 155	-	-
Total	1 597 245	1 497 873	99 372	6,6%

La ventilation des cautions, avals et autres garanties données par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprisesliées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
a- En faveur d'établissements bancaires				819 146	819 146
b- En faveur de la clientèle	12 793			685 151	697 944
c- En faveur de l'État				80 155	80 155
Cautions, avals et autres garanties données	12 793			1 584 452	1 597 245

5.2- Crédits documentaires

Les crédits documentaires ont totalisé 487.076 mDT au 31/12/2020 contre 456.993 au 31/12/2019. La ventilation des crédits documentaires par nature de relation se présente comme suit :

Entreprisesliées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Crédits documentaires Import	520	-	481 478	481 998
Crédits documentaires Export	-	-	5 078	5 078
Total	520	-	486 556	487 076

5.3- Actifs donnés en Garantie

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'est établi à 1.770.000 mDT au 31/12/2020 contre 1.541.000 mDT au 31/12/2019. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Titres de créances	789 827	857 750	(67 923)	(7,9%)
Bons du trésor	941 173	624 000	317 173	50,8%
Emprunt obligataire 2014	39 000	59 250	(20 250)	(34,2%)
Total	1 770 000	1 541 000	229 000	14,9%

5.4- Engagements de financement donnés

Cette rubrique comporte les crédits notifiés aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	6 064	5 464	600	11,0%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	6 064	5 464	600	11,0%
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	236 433	178 499	57 934	32,5%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	236 433	178 499	57 934	32,5%
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	202 823	124 573	78 250	62,8%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	202 823	124 573	78 250	62,8%
Total	445 320	308 536	136 784	44,3%

La ventilation des engagements de financements donnés selon la nature de la relation se présente comme suit

Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	-	-	6 064	6 064
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	6 064	6 064
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	-	-	236 433	236 433
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	236 433	236 433
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	-	-	202 823	202 823
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	202 823	202 823
Total	-	-	445 320	445 320

5.5- Engagements sur titres

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit :

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré 2020 (1)-(2)	Montant non libéré 2019
SODIS SICAR		3 328	2 496	832
FCPR INTECH		4 000	2 000	2 000
Total		7 328	4 496	2 832

5.6- Garanties reçues

Les Garanties reçues sont constituées au 31/12/2020 des éléments suivants :

	Actifs courants	Actifs classés	31/12/2020	31/12/2019	Variation	%
Garanties reçues des banques	410 000	-	410 000	395 000	15 000	3,8%
Garanties reçues de l'État	2 770 050	422 445	3 192 495	2 163 809	1 028 686	47,5%
Fonds Budgétaires & Dotation	87 183	291 910	379 094	316 821	62 272	19,7%
SOTUGAR	32 077	22 020	54 097	35 511	18 586	52,3%
FNG	8 033	34 652	42 684	42 654	30	0,1%
FGIC	-	266	266	266	-	0,1%
FNE	-	88	88	94	(6)	(6,2%)
Garanties de l'État	2 642 757	73 509	2 716 266	1 768 463	947 803	53,6%
Garanties reçues de la clientèle	2 016 749	935 434	2 952 183	2 203 345	748 838	34,0%
Garanties Hypothécaires	799 058	909 522	1 708 580	1 481 805	226 775	15,3%
Garanties financières	1 217 691	25 912	1 243 603	721 540	522 063	72,4%
Total	5 196 799	1 357 879	6 554 678	4 762 154	1 792 524	37,6%

5.7- Engagements en devises

Les engagements donnés et reçus en devise arrêtés au 31/12/2020 se présentent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019
Opérations de change au comptant non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (comptant)	(30 783)	(23 774)
Dinars achetés à recevoir (comptant)	14 181	12 691
Devises achetées à recevoir (comptant)	49 723	25 530
Dinars vendus à livrer	(33 144)	(14 345)
Opérations de change à terme non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (à terme)	(43 662)	(18 653)
Dinars achetés à recevoir (à terme)	44 959	20 425
Devises achetées à recevoir (à terme)	-	-
Dinars vendus à livrer (à terme)	-	-
Opérations de SWAP		
Dinars à livrer (SWAP)	(178 187)	(189 149)
Devise à livrer (SWAP)	(13 400)	(948)
Devise à recevoir (SWAP)	191 709	185 832

La BNA ne fait pas d'opérations de change à terme à des fins spéculatives et ne détient pas de titres à livrer résultant d'opérations de vente de titres dont la livraison effective est différée.

6- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

6.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 1.121.626 mDT au 31/12/2020 contre 1.073.394 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 4,5%. Ils s'analysent comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	7 707	12 567	(4 860)	(38,7%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	3 371	4 938	(1 567)	(31,7%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	605	3 632	(3 027)	(83,3%)
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	3 692	3 972	(280)	(7,0%)
Gains / Report sur opérations de SWAP	39	25	14	56,0%
Opérations avec la clientèle	1 081 629	1 033 474	48 155	4,7%
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	247 058	225 876	21 182	9,4%
Intérêts sur crédits à la clientèle (*)	834 571	807 598	26 973	3,3%
Autres intérêts et revenus assimilés	32 290	27 353	4 937	18,0%
Total	1 121 626	1 073 394	48 232	4,5%

(*) Au 31/12/2020, la BNA a procédé à la constatation en produits des intérêts relatifs aux échéances des crédits reportés en application des dispositions des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie en lien avec la pandémie Covid-19 et notamment celles n°2020-06, n° 2020-07 et n° 2020-08. Ces intérêts s'élèvent à 56.842 mDT dont 6.842mDT ont été encaissés durant l'exercice 2020.

6.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par la banque ont totalisé 146.180 mDT au 31/12/2020 contre 126.747 mDT au 31/12/2019. Elles se décomposent comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Commissions en produits sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	83 556	68 220	15 336	22,5%
Commissions en produits sur opérations monétiques	11 458	8 717	2 741	31,4%
Commissions en produits sur opérations de change	1 133	1 249	(116)	(9,3%)
Commissions en produits sur opérations de commerce extérieur	2 746	3 038	(292)	(9,6%)
Commissions en produits sur location de coffres forts	27	23	4	17,4%
Commissions en produits d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	25 841	22 282	3 559	16,0%
Commissions en produits de gestion des fonds budgétaires & ressources extérieurs	2 791	4 096	(1 305)	(31,9%)
Commissions en produits sur avals billets de trésorerie	383	280	103	36,8%
Commissions en produits diverses	18 245	18 842	(597)	(3,2%)
Total	146 180	126 747	19 433	15,3%

6.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 22.770 mDT au 31/12/2020 contre 28.618 mDT au 31/12/2019 soit une régression de 5.848 mDT. Ils se détaillent comme suit:

	2020	2019	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	311	626	(315)	(50,3%)
Intérêts nets sur bons de trésor	224	626	(402)	(64,2%)
Gains (pertes) nets sur titres de placement	(4)	(43)	39	90,7%
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	47	253	(206)	(81,4%)
Pertes sur titres de placement	(2)	(17)	15	88,2%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(348)	(279)	(69)	(24,7%)
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	299	-	299	-
Gains nets sur opérations de change	22 463	28 035	(5 572)	(19,9%)
Résultat sur opérations de change	17 636	20 907	(3 271)	(15,6%)
Commissions sur change manuel	4 827	7 128	(2 301)	(32,3%)
Total	22 770	28 618	(5 848)	(20,4%)

6.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 99.257 mDT au 31/12/2020 contre 96.018 mDT au 31/12/2019, soit une augmentation de 3,4%. Ils se détaillent comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	76 584	64 897	11 687	18,0%
Revenus des titres de participation Entreprise liée	374	611	(237)	(38,8%)
Revenus des titres de participation Entreprise associée	-	2 010	(2 010)	(100,0%)
Revenus des titres de participation Autres	1 209	3 430	(2 221)	(64,8%)
Revenus des titres participatifs	3 046	2 825	221	7,8%
Revenus des obligations	9 538	11 619	(2 081)	(17,9%)
Revenus des fonds gérés	8 506	10 626	(2 120)	(20,0%)
Total	99 257	96 018	3 239	3,4%

6.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 695.573 mDT au 31/12/2020 contre 667.087 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 4,3%. Ils s'analysent comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(160 401)	(188 435)	28 034	14,9%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(151 959)	(176 788)	24 829	14,0%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(346)	(509)	163	32,0%
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(211)	(124)	(87)	(70,2%)
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(7 885)	(11 014)	3 129	28,4%
Opérations avec la clientèle	(504 881)	(452 605)	(52 276)	(11,6%)
Intérêts sur comptes à vue	(33 613)	(27 193)	(6 420)	(23,6%)
Intérêts sur comptes d'épargne	(149 140)	(135 937)	(13 203)	(9,7%)
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(322 128)	(289 475)	(32 653)	(11,3%)
Charges sur emprunts et ressources spéciales	(29 830)	(25 516)	(4 314)	(16,9%)
Autres intérêts et charges assimilés	(461)	(531)	70	13,2%
Total	(695 573)	(667 087)	(28 486)	(4,3%)

6.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 220.743 mDT au 31/12/2020 contre 128.526 mDT au 31/12/2019, soit une augmentation de 92.217 mDT. Il s'analyse comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Dotations aux provisions sur engagements de la clientèle	(208 930)	(137 156)	(71 774)	(52,3%)
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(151 818)	(174 160)	22 342	12,8%
Dotations aux provisions additionnelles	(55 198)	(59 736)	4 538	7,6%
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	(46 511)	-	(46 511)	-
Reprises de provisions pour créances douteuses	31 410	53 297	(21 887)	(41,1%)
Reprise de provisions additionnelles	12 748	18 042	(5 294)	(29,3%)
Reprises provisions sur créances cédées à SOFINREC	10 810	55 688	(44 878)	(80,6%)
Reprises de provisions collectives sur créances non classées	-	33 737	(33 737)	(100,0%)
Pertes sur créances cédées, radiées et objet de résolutions	(14 182)	(68 171)	53 989	79,2%
Affaires cédées à la SOFINREC	-	(3 569)	3 569	100,0%
Autres créances passées en pertes	(815)	(1 335)	520	39,0%
Sommes recouvrées au titre des créances radiées	75	8	67	837,5%
Reprises d'agios réservés sur créances cédées	2 679	8 044	(5 365)	(66,7%)
Dotations aux provisions pour engagements par signature	(1 634)	(4 554)	2 920	64,1%
Reprises provisions sur engagements par signature	3 506	5 553	(2 047)	(36,9%)
Dotation nette pour risques et charges	(11 813)	8 630	(20 443)	(236,9%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(13 846)	(1 970)	(11 876)	(602,8%)
Reprises de provisions pour risques et charges	2 033	10 600	(8 567)	(80,8%)
Total	(220 743)	(128 526)	(92 217)	(71,7%)

6.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste a totalisé une perte de 13.496 mDT au 31/12/2020 contre une perte de 5.569 mDT au 31/12/2019. Il se détaille comme suit:

	2020	2019	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(2 810)	(10 745)	7 935	73,8%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(15 104)	(12 257)	(2 847)	(23,2%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations dans les FCP	(885)	(165)	(720)	(436,4%)
Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	2 379	1 039	1 340	129,0%
Reprises de provisions pour fonds gérés	2 924	3 522	(598)	(17,0%)
Plus values de cession sur titres d'investissement	-	12 653	(12 653)	(100,0%)
Total	(13 496)	(5 569)	(7 927)	(142,3%)

6.8- Frais de personnel

Les frais de personnel ont totalisé à 204.279 mDT au 31/12/2020 contre 212.800 mDT au 31/12/2019, soit une diminution de 4,0%. Ils se détaillent comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Salaires	(140 530)	(147 143)	6 613	4,5%
Charges sociales et fiscales	(43 223)	(44 123)	900	2,0%
Autres charges du personnel	(11 422)	(12 057)	635	5,3%
Charges sur assurance collectives et IDR	(8 572)	(8 681)	109	1,3%
Charges sur congés à payer	(532)	(796)	264	33,2%
Total	(204 279)	(212 800)	8 521	4,0%

6.9- Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé à 72.107 mDT au 31/12/2020 contre 65.008 mDT au 31/12/2019, soit une augmentation de 10,9%. Elles se détaillent comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(64 098)	(62 796)	(1 302)	2,1%
Loyers et charges locatives	(2 370)	(2 851)	481	16,9%
Entretiens et réparations (confiés à des tiers)	(7 142)	(6 669)	(473)	(7,1%)
Primes d'assurances	(1 312)	(996)	(316)	(31,7%)
Impôts et taxes	(3 603)	(3 377)	(226)	(6,7%)
Fournitures de bureau	(1 438)	(2 108)	670	31,8%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(1 959)	(1 981)	22	1,1%
Missions et réceptions	(388)	(698)	310	44,4%
Dons et cotisations	(224)	(285)	61	21,4%
Jetons de présence	(473)	(437)	(36)	(8,2%)
Affranchissements, téléphone, Télégramme et Telex	(1 587)	(1 861)	274	14,7%
Travaux exécutés par des tiers	(4 273)	(4 412)	139	3,2%
Fournitures faites à la banque (électricité, eau et gaz)	(2 878)	(3 060)	182	5,9%
Frais de publicité	(3 288)	(4 411)	1 123	25,5%
Transports et déplacements	(3 956)	(4 078)	122	3,0%
Participation au budget de l'APTBEF	(400)	(314)	(86)	(27,4%)
Documentation centrale	(848)	(909)	61	6,7%
Frais de contrôle médical	(195)	(104)	(91)	(87,5%)
Frais de formation et d'inscription	(836)	(742)	(94)	(12,7%)
Contribution au fonds de garantie bancaire	(22 783)	(21 099)	(1 684)	(8,0%)
Contribution sociale de solidarité	(4 145)	(2 404)	(1 741)	(72,4%)
Autres charges d'exploitation bancaire	(8 009)	(2 212)	(5 797)	(262,1%)
Total	(72 107)	(65 008)	(7 099)	(10,9%)

6.10- Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Les soldes en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires présentent une perte de 869 mDT au 31/12/2020 contre une perte de 79.838 mDT au 31/12/2019. Ils se détaillent comme suit :

	2020	2019	Variation	%
Profits (pertes) exceptionnels(les)	36	(79 816)	79 852	100,0%
Pertes et profits sur opérations d'arbitrage rejets monétiques	-	(6)	6	100,0%
Déficits de caisse	(13)	(14)	1	7,1%
Pénalités et amendes fiscales	(892)	(2)	(890)	(44500,0%)
Total	(869)	(79 838)	78 969	98,9%

6.11- Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires s'élève au 31/12/2020 à 15.766 mD. Ce montant correspond exclusivement aux dons destinés au Fonds 1818 pour lutter contre le Covid-19 pour un montant de 11.400 mD et aux contributions conjoncturelles exceptionnelles instaurées par le décret-loi n°2020-30 du 10 Juin 2020 calculées au taux de 2% des bénéfices servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés des exercices 2019 et 2020.

	2020	2019	Variation	%
Contribution Exceptionnelle	(4 366)	-	(4 366)	-
Contribution au Fonds COVID 19	(11 400)	-	(11 400)	-
Total	(15 766)	-	(15 766)	-

6.12- Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat se compose uniquement de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et ne tient pas compte des actifs et passifs d'impôt différé (non intégrés au bilan).

	2020
Résultat net	102 283
Réintégrations	358 661
Impôt sur les sociétés	48 360
Contribution solidarité sociale	4 145
Contribution Conjoncturelle	2 763
Contribution Conjoncturelle 2019	1 603
Amendes et pénalités	892
Charges diverses non déductibles	6 869
Subvention amicale BNA	5 061
Provisions pour risques divers	13 846
Provisions pour titres de placement	348
Provisions pour dépréciation des titres de participation	2 810
Provisions pour dépréciation des titres fonds gérés	15 104
Provisions pour dépréciation des titres FCP	885
Provisions collectives sur créances non classées	46 511
Provisions pour créances douteuses	208 649
Pertes non déductibles	815
Déductions	6 987
Reprise de provisions pour risques et charges	2 033
Autres déductions	4 005
Reprise de provisions pour fonds gérés	144
Reprise de provisions pour dépréciation des titres	142
Reprise provisions additionnelles antérieurs à 2012 + Reprise suite contrôle fiscal	663
Résultat corrigé avant déduction de provisions	453 957
Provisions déductibles sur titres cotés (placement)	348
Provisions déductibles sur titres cotés (participation)	375
Provisions déductibles sur titres cotés (fonds gérés)	591
Provisions pour créances douteuses	208 649
Provisions collectives sur créances non classées	39 288
Résultat corrigé après déduction de provisions	204 706
Dividendes sur titres de participations	1 628
Dividendes et plus values sur fonds gérés	905
Résultat fiscal	202 173
Dégrèvements fiscaux	64 000
Résultat imposable	138 173
Impôt sur les sociétés	48 360
Contribution solidarité sociale	4 145
Contribution conjoncturelle	2 763

7- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

7.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2020, un flux de trésorerie net négatif de 1.170.820 mDT

s'expliquant principalement comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 667.459 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 1.756.571 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 225.006 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 192.754 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 88.774 mDT.

7.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2020 un flux de trésorerie net négatif de 141.367 mDT

s'expliquant comme suit :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 98.258 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 220.691 mDT ;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 18.934 mDT ;

7.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2020, un flux de trésorerie net positif de 28.368 mDT provenant essentiellement de :

- L'émission d'emprunt pour le montant de 70.000 mDT ;
- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 56.621 mDT ;
- Une augmentation des ressources spéciales pour le montant de 15.006 mDT ;

7.4- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les Placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 2.580.021 mDT au 31/12/2020 contre aussi un solde négatif de 1.296.202 mDT au 31/12/2019. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2020:

	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation	%
Liquidités en dinars tunisiens :	97 078	173 397	(76 319)	(44,0%)
-Avoirs en caisse en dinars	43 967	48 143	(4 176)	(8,7%)
-Avoirs auprès de la BCT en dinars	4 512	7 378	(2 866)	(38,8%)
-Avoirs en CCP	383	294	89	30,3%
-Mouvements IBS	9 981	20 286	(10 305)	(50,8%)
-Correspondants débiteurs en dinars	48 110	109 123	(61 013)	(55,9%)
-Correspondants créditeurs en dinars	(9 875)	(11 827)	1 952	16,5%
Liquidités en devises :	73 099	269 258	(196 159)	(72,9%)
-Caisse en devises	4 424	12 192	(7 768)	(63,7%)
-Avoirs à la BCT en devises	54 695	103 297	(48 602)	(47,1%)
-Correspondants débiteurs en devises	14 145	153 847	(139 702)	(90,8%)
-Correspondants créditeurs en devises	(165)	(78)	(87)	(111,5%)
Emprunts en dinars	(2 620 952)	(1 747 222)	(873 730)	(50,0%)
Emprunts en devises	(135 849)	-	(135 849)	-
Placements inférieurs à 3 mois	6 603	8 365	(1 762)	(21,1%)
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2020	(2 580 021)	(1 296 202)	(1 283 819)	(99,0%)

8- Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Aucun événement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des Etats Financiers de nature à :

- Entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ;
- Avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la Banque.

9- Note sur les opérations avec les parties liées

1- La BNA a émis un emprunt obligataire subordonné en 2020 pour un montant global de 70 millions de dinars détaillé comme suit :

1.1- Un emprunt obligataire subordonné « BNA 2020-1 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne d'un montant de 70 millions de dinars ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,5% et /ou TMM + 2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	7 ans dont deux années de grâce	9,75% et /ou TMM + 2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

1.2- La BNA capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de l'emprunt obligataire subordonné émis en 2020, ainsi la BNA a constaté à ce titre en charge de l'exercice une commission de placement de 245 mD hors taxes.

1.3- Les montants souscrits par les filiales et entreprises associées ainsi que les intérêts générés par cet emprunt en 2020 se détaillent comme suit :

Société	Montant souscrit à l'EO BNA sub2020-1	Intérêts 2020
ASSURANCE "AMI"	5 000	84
SODINO	2 000	29
Total	7 000	113

1.4- La caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à l'emprunt obligataire subordonné BNA 2020-1. Le montant souscrit s'élève à 3.000 mDT et les intérêts supportés par la BNA au titre de l'exercice 2020, sont de l'ordre de 55 mDT

2- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018 et 2019 se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA Sub 2009	BNA Sub 2016	BNA Sub 2017-02	BNA Sub 2018-01	BNA Sub 2019-01	Total
Encours au 31/12/2020	533	2 000	2 200	2 400	10 890	18 023
Intérêts 2020	31	210	223	242	738	1 445

3- La BNA a cédé au dinar symbolique, à sa filiale la SOFINREC, un lot de créances compromises. Ils se détaillent comme suit :

	Total des créances cédées	Montant intérêt	Rep. de prov. agios et int. réservés
Lot 1	10 491	36	10 505
Total	10 491	36	10 505

4- L'encours des conventions de dépôts souscrits par les filiales et entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 Décembre 2020, un montant de 210.539 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 31/12/2020
Assurance "AMI"	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	38 000
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	33 000
TUNIS RE	Certificat de dépôt	ENTREPRISE ASSOCIEE	15 500
Placement Obligataire "SICAV"	Certificat de dépôt	FILIALE	52 500
Placement Obligataire "SICAV"	Compte de Placement	FILIALE	60 603
SICAV BNA	Compte de Placement	FILIALE	436
SOIVM SICAF	Compte de Placement	FILIALE	1 500
SIVIA	Certificat de dépôt	FILIALE	1 500
ESSOUKNA	Certificat de dépôt	FILIALE	1 500
SOFINREC	Certificat de dépôt	FILIALE	3 000
Total			210 539

5- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits par les administrateurs de la BNA totalisent, au 31 décembre 2020, un montant de 33.890 mDT réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Encours
CTAMA	Compte à Terme	29 500
CTAMA	Compte de Placement	4 390
Total		33 890

6- La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.

7- La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2020 à 257.344 mDT.

8- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2020 s'élève à 3.426 mDT.

9- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2020 s'élève à 5.138 mDT.

10- La BNA a signé avec la société «SIP-SICAR» (Filiale de la BNA absorbée par la SICAR INVEST en 2017) trois conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2020	Provisions	Encours net au 31/12/2020
Fonds gérés SIP SICAR 1	2010	1500	1500	(892)	608
Fonds gérés SIP SICAR 2	2011	2500	2500	(452)	2 048
Fonds gérés SIP SICAR 3	2012	6000	5100	(499)	4 601
Fonds gérés SIP SICAR 5	2014	4000	4000	(715)	3 285
Fonds gérés SIP SICAR 6	2015	9000	9000	(5 975)	3 025
Total		23 000	22 100	(8 533)	13 567

11- La BNA a signé avec sa filiale SICAR-INVEST, un avenant à la convention de gestion de fonds à capital risque. Au titre de cette convention, la BNA a confié à sa filiale la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche d'un montant de 332.957 mDT. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2020	Provisions	Encours net au 31/12/2020
Fonds géré 1	1997	4 500	1 410	(1 460)	-50
Fonds géré 2	1997	2 057	840	(698)	142
Fonds géré 3	1998	5 550	49	(49)	0
Fonds géré 4	1999	7 350	4 437	(2 417)	2 020
Fonds géré 5	2000	7 000	3 054	(2 862)	192
Fonds géré 6	2001	7 000	2 558	(2 241)	317
Fonds géré 7	1997	5 000	2 603	(1 800)	803
Fonds géré 8	2003	3 500	1 853	(1 568)	285
Fonds géré 9	2003	1 500	1 006	(548)	458
Fonds géré 10	2005	5 000	2 037	(1 924)	113
Fonds géré 11	2007	2 500	869	(838)	31
Fonds géré 12	2008	8 500	7 966	(4 595)	3 371
Fonds géré 13	2009	20 000	19 110	(10 573)	8 537
Fonds géré 14	2010	15 000	14 729	(4 631)	10 098
Fonds géré 15	2011	10 000	4 704	(2 483)	2 221
Fonds géré 16	2012	8 400	8 150	(2 215)	5 935
Fonds géré 16- bis	2012	5 600	5 600	(1 931)	3 669
Fonds géré 18	2014	6 000	6 000	(1 727)	4 273
Fonds géré 19	2015	7 000	7 000	(2 306)	4 694
Fonds géré 20	2016	2 000	2 000	(523)	1 477
Fonds géré 20 Bis	2016	8 500	8 500	(860)	7 640
Fonds géré 21	2016	3 000	3 000	(603)	2 397
Fonds géré 22	2017	20 000	20 000	(484)	19 516
Fonds géré 22 Bis	2017	20 000	20 000	(385)	19 615
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	20 000	(230)	19 770
Fonds géré 23	2019	25 000	25 000	(8)	24 992
Fonds géré 23 Bis	2019	25 000	25 000	(517)	24 483
Fonds géré 23 TER	2019	23 000	23 000	(50)	22 950
Fonds géré 23	2019	20 000	20 000	-	20 000
Fonds géré 23 Bis	2019	20 000	20 000	-	20 000
Fonds géré 23 TER	2019	15 000	5 000	-	5 000
Total		332 957	285 475	(50 526)	234 949

Les conditions de rémunération de la SICAR-INVEST, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle de 0,5% décomptée sur l'encours des fonds confiés ;
- Commission de recouvrement de 2,5%;
- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital risque et autres produits liés.

Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2020 s'élèvent à 181 mD HTVA.

12- La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2020	Provisions	Encours net au 31/12/2020
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
Total		900	900	(900)	0

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 10 mDT hors taxes.

13- En vertu de conventions conclues avec la SICAV BNA, la SICAV Placement Obligataire et la BNA capitaux, la BNA assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces OPCVM.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV Placement Obligataire. La commission relative à l'exercice 2020 s'élève à 397mD dinars hors taxes ;
- 0,2% du montant de l'actif net du FCP Sécurité. La commission relative à l'exercice 2020 s'élève à 51mD hors taxes ;
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP Progrès. La commission relative à l'exercice 2020 s'élève 1mD hors taxes ;
- 1.000 dinars hors taxes, commission fixe versée annuellement par la SICAV BNA.

14- En vertu de la convention conclue avec la BNA capitaux, cette dernière assure :

- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes. La BNA capitaux perçoit une rétribution forfaitaire de 30.000 dinars hors taxes par année ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA. La BNA capitaux perçoit, à ce titre :
 - *une commission de 0,4% du montant de chaque transaction boursière
 - *une commission de 0,2% du montant de chaque coupon encaissé.
 - *des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées avec un maximum de 2.500 dinars par valeur.

15- La BNA loue à ses filiales, BNA Capitaux et Société Tunisie Informatique Services «TIS », certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location de ses locaux se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date de début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	Loyer HT 2020 en Dinars
BNA CAPITAUX-MARSA	7 200 (hors taxes)	15/12/2013	5%	Deuxième année de la location	9 669
BNA CAPITAUX-SOUSSE	4 800 (hors taxes)	01/04/2008	5%	Deuxième année de la location	8 517
BNA CAPITAUX-SFAX	4 200 (hors taxes)	01/07/2007	5%	Deuxième année de la location	7 731
BNA CAPITAUX-BEN AROUS	3 600 (hors taxes)	01/07/2010	5%	Deuxième année de la location	2 792
Tunisie Informatique Services TIS	14 400 (TTC)	01/01/2011	5% (tous les deux ans)	01/01/2014	14 833
Total					43 542

16- Le montant des achats de matériel informatique, de maintenance et des prestations de services effectués au profit de la BNA, courant l'exercice 2020, par sa filiale la société Tunisie Informatique Services « TIS » s'élève à 3.580mD dont 471mD non encore décaissés au 31/12/2020.

17- L'encours des montants souscrits par les filiales et entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018 et 2019, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 31/12/2020 comme suit:

Société	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts 2020
SICAR INVEST	2 390	5 400	1 600	-	200	-	971
Placement Obligataire SICAV	-	10 000	-	2 000	-	1 332	1 137
TUNIS-RE	1 500	1 600	3 200	1 600	1 800	266	962
AMI	7 000	3 000	2 000	200	1 600	266	1 480
AGROSERVICES	-	-	-	20	-	-	2
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	300	-	-	-	-	31
Total	10 890	20 300	6 800	3 820	3 600	1 864	4 582

18- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018 :

18.1 Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles au 31/12/2020 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2020
TUNIS-RE	6 000	9 971
ASSURANCE "AMI"	8 000	13 295
Total	14 000	23 266

18.2 La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds dans le cadre de sa prorogation. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille au 31/12/2020 se présentent comme suit :

Société	Montantsouscrit	Valorisation au31/12/2020
CTAMA	2 000	3 324
Total	2 000	3 324

19- Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et les entreprises associées de la BNA ainsi que les intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2020 , comme suit :

Partie liée	Solde au 31/12/2020		Intérêts de l'exercice 2020	
	Débiteur	Créiteur	Encaissés	Servis
SIMPAR	1 428	-	153	-
SIVIA	-	968	8	-
ESSOUKNA	-	1 429	30	-
AGRO-SERVICES	-	165	-	2
TIS	-	775	29	-
BNA CAPITAUX	-	3 590	-	56
LES ŒILLETS	150	-	23	-
SOFINREC	-	543	5	-
POS	174	-	-	22
SOGEST	809	-	81	-
EL MEDINA	1 004	-	125	-
SICAR INVEST	-	5 480	-	60
SOVM SICAF	-	3	-	-
SICAV BNA	-	34	-	1
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	0	-	-
SOJET SUD	-	8	-	-
TUNIS-RE	-	4 954	-	149
ZIED	-	1	-	-
AMI	144	-	378	-
GENERALE DES VENTES	-	429	-	-

20- Les concours bancaires accordés par la BNA à ses filiales et à ses entreprises associées, totalisent, au 31/12/2020 ,un montant de 142.185 mDT, répartis comme suit :

Société	Encours
SIMPAR	37 517
LES ŒILLETS	12 579
ESSOUKNA	27 531
SIVIA	23 352
EL MADINA	26 614
SOGEST	55
SOJET SUD	2 003
SOFINREC	11 386
GEVE	953
TIS	195
Total	142 185

21- Les rémunérations servies par la BNA, au cours de l'exercice 2020, aux membres des organes de gestion sont détaillées comme suit :

Nature de la Rémunération	Montants servis en 2020
Jetons de présence (CA)	198
CPAI	22
Comité des rémunérations et des nominations	-
Comité interne des Marchés	6
Comité des Risques	40
Comité de Recouvrement	-
Total	266

**RAPPORT GENERAL DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS**

14

60
ANNIVERSAIRE
1958-2018

Groupement GEM & FINACO
Experts comptables membres de l'OECT

Immeuble Le Banquier - 2ème étage
Rue du Lac Windermere
Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 656 020
Fax. : (216) 71 656 131
E-mail : gem.gabsi@planet.tn

Groupement CSL & CNW
Experts comptables membres de l'OECT

Immeuble Safsaf - Entrée B - 4ème étage
Montplaisir - 1073 Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 950 252
Fax. : (216) 71 951 296
E-mail : samir.labidi@planet.tn

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA BANK
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale Agricole (BNA Bank),

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque Nationale Agricole - BNA Bank (la « Banque »), qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 1.626.199 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 102.283 KDT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits

a) Risques identifiés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les intérêts et revenus assimilés et les commissions (produits) comptabilisés en résultat net de la Banque totalisent 1.267.806 KDT (soit 91,22% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits sont décrites au niveau de la Note 3.1.4 des états financiers « *Comptabilisation des revenus afférents aux créances clients* ».

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la Banque, nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits constitue un point clé de notre audit en raison du volume important des transactions et de l'importance de cette rubrique par rapport au total des produits d'exploitation bancaire.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants:

- Un examen des politiques, processus et contrôles mis en place par la Banque en vue de l'évaluation et de la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 24 relative aux *Engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires*, en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- L'appréciation de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification de l'exhaustivité et de l'exactitude des montants des intérêts de report comptabilisés par la Banque au titre de l'exercice 2020 par rapport aux nouveaux échéanciers de remboursement des crédits mis en place en application des dispositions des circulaires de la BCT n° 2020-06, 2020-07 et 2020-08 ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

2) Classification des créances et estimation des provisions

a) Risques identifiés

Au 31 décembre 2020, les créances figurent à l'actif du bilan de la Banque pour un montant brut de 13.610.912 KDT ; les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1.230.006 KDT et les intérêts et agios réservés ont atteint 456.069 KDT.

Comme indiqué au niveau de la Note 3.1 des états financiers « *Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents* », la Banque procède à la classification et à l'évaluation des engagements puis à la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle qu'elle a été modifiée par les circulaires BCT subséquentes, sont remplis.

Compte tenu de l'exposition de la Banque au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

À travers les entretiens menés avec la Direction et l'examen des procédures de contrôle mises en place par la Banque, nous avons pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et de constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi adopté la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par la Banque en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation considérée durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle (à base individuelle, additionnelles ou collectives), en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par la Banque.

3) Comptabilisation des titres d'investissement

a) Risques identifiés

Le portefeuille-titres d'investissement de la Banque totalise 1.863.588 KDT au 31 décembre 2020 et représente un poste important du bilan (12,92% du total des actifs).

Comme indiqué dans la Note 3.2.2 des états financiers « *Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents* », les titres d'investissement sont comptabilisés à la date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur comptable à la juste valeur pour les titres non cotés, et à la valeur de marché pour les titres cotés. Les provisions correspondantes sont ajustées en conséquence.

L'estimation de la juste valeur des titres d'investissement requiert l'exercice d'un jugement de la part de la Direction dans son choix des éléments à prendre en considération selon la nature et la situation des titres concernés, lesquels éléments diffèrent selon le cas (pour certaines entités, les capitaux propres éventuellement corrigés et, pour d'autres entités, le cours moyens en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres d'investissement, les créances rattachées et les provisions pour dépréciation correspondantes constituent un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des justes valeurs des titres d'investissement sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier les cours de bourse utilisés pour l'évaluation des titres cotés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- Vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation retenue et des éléments chiffrés utilisés, ayant servi de base pour la constatation des provisions pour dépréciation requises ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres d'investissement.

Paragraphes d'observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- 1) La Note 4.3.8 des états financiers décrit les engagements de l'Office des Céréales envers la Banque qui totalisent 3.303.107 KDT au 31 décembre 2020 (soit environ 22% du total des engagements de la clientèle, en bilan et hors bilan, et avec un dépassement considérable du seuil de 25% des fonds propres nets de la Banque imposé par l'article 51 de la circulaire BCT n°2018-06 du 05 juin 2018,). Ces engagements sont refinancés auprès de la BCT pour un montant de 1.387.914 KDT au 31 décembre 2020, le reliquat de 1.915.193 KDT étant financé par les fonds propres de la Banque. Ils ont connu une hausse significative de 1.497.868 KDT (+83%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2019. Signalons, par ailleurs, que les capitaux propres de l'Office des Céréales sont négatifs de (1.142.025) KDT au 31 décembre 2019.

L'État a procédé, le 05 janvier 2021, à un règlement partiel de la dette de l'Office des Céréales envers la Banque pour un montant de 1.000.000 KDT. Ce montant a été immédiatement investi par la Banque dans la souscription à des Bons du Trésor Assimilables, remboursables sur dix ans et moyennant un intérêt au taux de 7% l'an. Ces titres ont été considérés par la Banque comme étant des garanties financières reçues. Par ailleurs, les garanties de l'État conférées à la Banque au titre des engagements de l'Office des Céréales s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 2.283.372 KDT, ce qui porte le total des garanties reçues en couverture du risque de contrepartie sur les engagements de l'Office des Céréales à 3.283.372 KDT.

- 2) La Note 4.3.8 des états financiers décrit également les engagements des autres entreprises publiques envers la Banque qui totalisent 985.811 KDT au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une hausse de 42.439 KDT (+4%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2019. Ces engagements sont refinancés auprès de la BCT à hauteur de 116.818 KDT au 31 décembre 2020. Les garanties obtenues par la Banque en couverture du risque de contrepartie sur ces engagements totalisent 437.983 KDT au 31 décembre 2020, dont des garanties de l'État pour un montant cumulé de 425.507 KDT. Les engagements non couverts par les garanties de l'État concernent essentiellement des entreprises publiques (ETAP, CNRPS, CPG, etc.) dont les engagements sont qualifiés de réguliers et totalisent 478.191 KDT au 31 décembre 2020.
- 3) Les Notes 4.3, 4.7.3, 4.12 et 4.13 des états financiers décrivent les éléments de la situation financière des deux fonds budgétaires de 133.000 KDT et 160.000 KDT, dont les actifs et les passifs s'y rapportant totalisent respectivement 207.286 KDT et 217.723 KDT au 31 décembre 2020, après l'opération d'augmentation de capital (en numéraire, par compensation de créances et par incorporation de réserves) réalisée au cours de l'exercice 2020. Un passif éventuel (en faveur de l'État) d'un montant de 80.155 KDT relatif au fonds budgétaire de 160.000 KDT figure à l'état des engagements hors bilan de la Banque au 31 décembre 2020.

Au cours de l'exercice 2020, la Banque avait envisagé de convenir avec le Ministère des Finances des modalités de régularisation et d'apurement de la situation financière de ces deux fonds budgétaires (mise en jeu de la garantie de l'État pour les impayés pour plus d'un an, fixation du sort des créances abandonnées au fil des ans ainsi que des recouvrements en principal et en intérêts non versés à l'État, commissions de gestion, alternative de transférer à la Banque les actifs et les passifs relatifs aux deux fonds budgétaires, etc.). Toutefois, aucune évolution n'a été enregistrée à cet effet.

Par ailleurs, la Note 4.7.4 des états financiers montre que les créances agricoles octroyées sur les fonds propres de la Banque, abandonnées en application de l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par les textes subséquents, s'élèvent à 25.529 KDT au 31 décembre 2020. Il est à noter que la Banque n'a pas encore mis en place les mesures nécessaires pour le recouvrement de ces créances auprès de l'État (arrêté du montant définitif à réclamer et signature d'un avenant à la convention de prise en charge portant notamment sur l'échéancier et les modalités de remboursement).

- 4) La Note 6.1 des états financiers décrit les intérêts comptabilisés par la Banque en produits de l'exercice 2020 en application des dispositions des circulaires de la BCT n° 2020-06, 2020-07 et 2020-08, ayant prévu le report de certaines échéances des crédits accordés aux personnes physiques, professionnels et entreprises, dans le cadre des mesures prises pour faire face à la crise économique engendrée par la propagation de la pandémie de la COVID-19. Ces intérêts s'élèvent à 56.842 KDT, dont 6.842 KDT ont été encaissés au cours de l'exercice 2020. Ils ont été calculés sur la période de report de chaque crédit, et ont été capitalisés lors de la mise en place des nouveaux échéanciers de remboursement des crédits objet du report.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Banque. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans le système de contrôle interne de la Banque, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des déficiences du contrôle interne, identifiées au cours de notre audit, a été remis à la Direction.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 17 mai 2021

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ Le Groupement GEM & FINACO

Abderrazak GABSI



P/ Le Groupement CSL & CNW

Samir LABIDI



**RAPPORT SPECIAL DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS**

15



BANQUE NATIONALE AGRICOLE - BNA BANK
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale Agricole (BNA Bank),

En application des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, et des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions nouvellement conclues et/ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2020

- 1) La BNA Bank a émis, en 2020, sans recours à l'appel public à l'épargne, un emprunt obligataire subordonné « 2020-1 » d'un montant de 70 millions de dinars, avec les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,5% ou TMM+2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 années de grâce	9,75% ou TMM+2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

La BNA Capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de cet emprunt obligataire subordonné ; à ce titre, elle a bénéficié d'une commission de placement de 245 KDT (hors TVA).

Les montants souscrits par les filiales et les entreprises associées de la BNA Bank ainsi que les intérêts générés, en 2020, par cet emprunt obligataire subordonné se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Intérêts 2020
SODINO	2.000	29
AMI Assurances	5.000	84
Total en KDT	7.000	113

Le montant souscrit par la CTAMA (actionnaire et administrateur) ainsi que les intérêts générés, en 2020, par cet emprunt obligataire subordonné se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Intérêts 2020
CTAMA	3.000	55
Total en KDT	3.000	55

- 2) Le montant cumulé des achats d'équipements et de consommables informatiques et de prestations de services (notamment de maintenance) auprès de la filiale Tunisie Informatique Services (TIS), au cours de l'exercice 2020, s'élève à 3.580 KDT (hors TVA).
- 3) En 2020, la BNA Bank a conclu avec sa filiale SOFINREC, un contrat portant sur la cession, au dinar symbolique, d'un lot de créances compromises qui se présente comme suit :

Désignation	Total des créances cédées	Montant des intérêts	Reprises de provisions, agios et intérêts réservés
Lot de créances compromises	10.491	36	10.505
Total en KDT	10.491	36	10.505

- 4) L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites, en 2020, par les filiales et entreprises associées de la BNA Bank totalisent, au 31 décembre 2020, un montant de 186.039 KDT réparti comme suit :

Relation	Encours au 31/12/2020
Placement Obligataire SICAV	113.103
AMI Assurances	38.000
TUNIS-RE	27.000
SOFINREC	3.000
SOIVM SICAF	1.500
SIVIA	1.500
ESSOUKNA	1.500
SICAV BNA	436
Total en KDT	186.039

Au cours de l'exercice 2020, la BNA Bank a comptabilisé une charge globale de 1.434 KDT sous forme d'intérêts en rémunération de ces dépôts à terme.

- 5) L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites en 2020 par la CTAMA (actionnaire et administrateur de la BNA Bank) totalisent, au 31 décembre 2020, un montant de 33.890 KDT réparti comme suit :

Nature	Encours au 31/12/2020
Compte à terme	29.500
Compte de placement	4.390
Total en KDT	33.890

Au cours de l'exercice 2020, la BNA Bank a servi à la CTAMA un montant de 115 KDT sous forme d'intérêts en rémunération de ces dépôts à terme.

Opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2020 et relatives à des conventions conclues et autorisées au cours des exercices antérieurs

- 1) La BNA Bank a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015, portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances s'élève à 90.443 KDT au 31 décembre 2020, dont un montant de 25.529 KDT sur fonds propres et fonds extérieurs. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA Bank et l'État Tunisien en date du 24 mai 2017 mais aucun échéancier de remboursement n'a été établi et signé par les deux parties.
- 2) La BNA Bank a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément aux dispositions de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999. L'encours de ces créances s'élève à 14.956 KDT au 31 décembre 2020.
- 3) La BNA Bank a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer des subventions non remboursables, des dotations ou des crédits) en contrepartie de la perception de commissions. L'encours de ces fonds budgétaires s'élève à 257.344 KDT au 31 décembre 2020. Les commissions de gestion revenant à la BNA Bank, au titre de l'exercice 2020, totalisent 2.888 KDT (hors TVA).
- 4) La BNA Bank a conclu avec l'État Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133 millions de dinars, ont été transférées à la BNA Bank (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement du principal des échéances impayées pour plus d'un an). Conformément à cette convention, une dotation de l'État a été inscrite parmi les capitaux propres de la BNA Bank pour un montant de 133 millions de dinars. Par ailleurs, la BNA Bank est tenue de restituer les sommes qui lui ont été transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

L'analyse, au 31 décembre 2018, des montants versés par l'État à la BNA Bank, dans le cadre de la mise en jeu de la garantie sus-indiquée, ainsi que des montants recouverts par la BNA Bank et non encore versés à l'État, permet de stratifier la dotation accordée en deux catégories :

- Un concours qualifié de « substantiel » et correspondant au cumul des montants versés par l'État à la BNA Bank, moyennant la mise en jeu de la garantie souveraine, et des montants recouverts par la BNA Bank sur les crédits qui lui ont été transférés et non encore reversés à l'État, soit 89.902 KDT ;

-

- Un concours qualifié de « potentiel » et correspondant au reliquat, soit 43.098 KDT.

Le Conseil d'Administration de la BNA Bank a attesté le caractère certain, liquide et exigible du montant de 169.748 KDT correspondant à la libération intégrale de la valeur d'émission des 14.145.648 actions souscrites par l'État, dont un montant de 89.902 KDT imputable sur le fonds budgétaire de 133 millions de dinars.

Ainsi, au 31 décembre 2020, seuls le concours potentiel de 43.098 KDT demeure comptabilisé au niveau des fonds propres de la BNA Bank.

- 5) La BNA Bank a conclu avec l'État Tunisien, en date du 17 février 2004, une autre convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 160 millions de dinars, ont été transférées à la BNA Bank (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement du principal des échéances impayées pour plus d'un an). Conformément à cette convention, la BNA Bank a inscrit un engagement hors bilan sous la rubrique « Cautions, avals et autres garanties donnés » pour un montant de 160 millions de dinars, suite à la substitution des comptes de passifs correspondants par des provisions pour dépréciation des engagements. Par ailleurs, la BNA Bank est tenue de restituer les sommes qui lui ont été transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

L'analyse, au 31 décembre 2018, des montants versés par l'État à la BNA Bank, dans le cadre de la mise en jeu de la garantie sus-indiquée, ainsi que des montants recouverts par la BNA Bank et non encore versés à l'État, permet de stratifier la dotation accordée en deux catégories :

- Un concours qualifié de « substantiel » et correspondant au cumul des montants versés par l'État à la BNA Bank dans le cadre de la mise en jeu de la garantie souveraine et des montants recouverts par la BNA Bank sur les crédits qui lui ont été transférés et non encore reversés à l'État, soit 79.845 KDT ;
- Un concours qualifié de « potentiel » et correspondant au reliquat, soit 80.155 KDT.

Le concours substantiel de 79.845 KDT, ayant servi à l'augmentation de capital réalisée en 2019, a donné lieu à la transformation d'une partie du passif éventuel (engagement hors bilan) en un passif actuel (obligation de remboursement d'une partie des crédits transférés) et à la comptabilisation d'une charge exceptionnelle d'égal montant au cours de l'exercice 2019.

Le concours potentiel de 80.155 KDT demeure, quant à lui, en « Engagements hors bilan » au 31 décembre 2020.

- 6) Certaines créances présentant un risque de crédit avéré ont été prises en charge par l'État en vertu des textes suivants :
- L'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999 : Consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles ;
 - L'article 25 de la même loi : Prise en charge par l'État des créances de certaines entreprises publiques ou à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, sur 25 ans et sans intérêts.

Le montant total des dites créances prises en charge par l'État a été arrêté à 329.592 KDT. Leur encours cumulé, au 31 décembre 2020, s'élève à 53.039 KDT.

- 7) La BNA Bank a souscrit auprès de la CTAMA (actionnaire et administrateur) un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite (six mensualités de salaire brut). La cotisation relative à l'exercice 2020 s'élève à 3.426 KDT.
- 8) La BNA Bank a souscrit auprès de la CTAMA un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la BNA Bank au titre de l'exercice 2020 s'élève à 5.138 KDT.
- 9) La BNA Bank a signé avec SIP-SICAR (absorbée par la filiale SICAR INVEST en 2017) des conventions de gestion de plusieurs fonds à capital risque, constitués au cours de la période 2010 à 2015 pour un montant initial cumulé de 23.000 KDT. Ces fonds gérés présentent un solde cumulé (net de provisions) de 14.332 KDT au 31 décembre 2020.

En outre, la BNA Bank a signé avec sa filiale SICAR INVEST un avenant à la convention de gestion des fonds de capital-risque. En vertu de cette convention amendée, la BNA Bank a confié à sa filiale SICAR INVEST la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche (au cours de la période 1997-2019) d'un montant initial cumulé de 332.957 KDT. Ces fonds gérés présentent un solde cumulé (net de provisions) de 244.315 KDT au 31 décembre 2020.

Les conditions de rémunération de SICAR INVEST, au titre de sa gestion des fonds de capital-risque, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle sur l'encours des fonds confiés de 0,5% ;
- Commission de recouvrement de 2,5% ;
- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital-risque et autres produits liés.

Au cours de l'exercice 2020, la BNA Bank a comptabilisé une charge globale de 181 KDT (hors TVA) au titre de ces différentes commissions, et a payé à SICAR INVEST un montant total de 274 KDT au titre de ses commissions de gestion relatives à l'exercice 2019.

- 10) En 2010, la BNA Bank a signé avec la SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds de capital-risque pour un montant initial cumulé de 900 KDT. Ces deux fonds gérés, demeurant impayés, sont totalement provisionnés au 31 décembre 2020.

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de chacun de ces fonds, se résument comme suit :

- Frais de gestion de 1% des actifs nets du fonds avec un minimum de 4,5 KDT pour chaque fonds ;
- Commission de performance de 10% sur les plus-values réalisées et dividendes perçus par chaque fonds ;
- Commission de rendement de 10% sur les produits des placements réalisés par chaque fonds.

Les commissions de gestion revenant à la SODINO, au titre de l'exercice 2020, s'élèvent à 9 KDT (hors TVA).

11) En vertu de plusieurs conventions conclues avec Placement Obligataire SICAV, SICAV BNA et BNA Capitaux, la BNA Bank assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds. En rémunération des prestations fournies, elle bénéficie des commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de Placement Obligataire SICAV. La commission perçue au titre de l'exercice 2020 s'élève à 397 KDT (hors TVA) ;
- 1.000 DT (hors TVA), à verser annuellement par SICAV BNA ;
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP BNA Capitalisation, à verser trimestriellement par BNA Capitaux. La commission perçue en 2020 s'élève à 51 KDT (hors TVA) ;
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP Progrès, à verser trimestriellement par BNA Capitaux. La commission perçue en 2020 s'élève à 1 KDT (hors TVA) ;
- 0,2% du montant de l'actif net du FCP Sécurité, à verser trimestriellement par BNA Capitaux. La commission perçue en 2020 s'élève à 51 KDT (hors TVA).

12) Au cours de l'exercice 2007, il a été procédé à la mise à jour de la convention liant la BNA Bank à BNA Capitaux et portant sur :

- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes, en contrepartie d'une rémunération forfaitaire annuelle de 30 KDT (hors TVA) ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA Bank ; à ce titre, BNA Capitaux perçoit :
 - Une commission sur transaction boursière de 0,4% du montant de la transaction ;
 - Une commission sur encaissement de coupon de 0,2% du montant du coupon ;
 - Des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées, avec un maximum de 2.500 DT par valeur.

En rémunération des prestations qu'elle a fournies au cours de l'exercice 2020, dans le cadre de l'exécution de cette convention, BNA Capitaux a facturé à la BNA Bank un montant global de 31.109 KDT (hors TVA).

13) La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial pour l'agence de Sousse. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 1er avril 2008 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 4.800 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du 1er avril 2009. Le loyer relatif à l'année 2020 s'élève à 9 KDT (hors TVA).

14) La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial situé à Sfax. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 1er juillet 2007 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 4.200 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du 1er juillet 2008. Le loyer relatif à l'année 2020 s'élève 8 KDT (hors TVA).

15) La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial situé à la Marsa. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 15 décembre 2013 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 7.200 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du 15 décembre 2014. Le loyer relatif à l'année 2020 s'élève 10 KDT (hors TVA).

- 16)** La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial situé à Ben Arous. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 1er juillet 2010 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 3.600 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du le 1er juillet 2011. Ce contrat ayant été résilié fin juin 2020, le loyer relatif à l'année 2020 s'élève 3 KDT (hors TVA).
- 17)** En décembre 2011, la BNA Bank a conclu avec sa filiale Tunisie Informatique Services (TIS) un avenant au contrat de location d'un local utilisé comme siège social. Le bail est consenti moyennant un loyer annuel de 14.400 DT (TTC), avec une majoration de 5% tous les deux ans à compter du 1er janvier 2011. Le loyer relatif à l'année 2020 s'élève à 15 KDT (hors TVA).
- 18)** L'encours des montants souscrits par les filiales et entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA Bank au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018 et 2019, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se présentent comme suit au 31 décembre 2020 :

Société	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts 2020
SICAR INVEST	2.390	5.400	1.600	-	200	-	971
Placement Obligataire SICAV	-	10.000	-	2.000	-	1.332	1.137
TUNIS-RE	1.500	1.600	3.200	1.600	1.800	266	962
AMI Assurances	7.000	3.000	2.000	200	1.600	266	1.480
Agro-Services	-	-	-	20	-	-	2
SICAF Participations BNA	-	300	-	-	-	-	31
Total en KDT	10.890	20.300	6.800	3.820	3.600	1.864	4.583

- 19)** L'encours des montants souscrits par la CTAMA (actionnaire et administrateur) aux emprunts obligataires émis par la BNA Bank au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018 et 2019 ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se présentent comme suit au 31 décembre 2020 :

Emprunts	BNA SUB 2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	TOTAL en KDT
Encours au 31/12/2020	10.890	2.400	2.200	2.000	533	18.023
Intérêts 2020	738	242	223	210	31	1.444

- 20)** En 2008, la BNA Bank a émis le « FCP Sécurité » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'exercice 2018.

Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles se présentent comme suit au 31 décembre 2020 :

Société	Montant souscrit	Valorisation du portefeuille au 31/12/2020
TUNIS-RE	6.000	9.971
AMI Assurances	8.000	13.295
Total en KDT	14.000	23.266

21) La CTAMA (actionnaire et administrateur) a souscrit au « FCP Sécurité » dans le cadre de sa prorogation. Le montant souscrit à ce fonds ainsi que la valorisation du portefeuille correspondant se présentent comme suit au 31 décembre 2020 :

Société	Montant souscrit	Valorisation du portefeuille au 31/12/2020
CTAMA	2.000	3.324
Total en KDT	2.000	3.324

22) Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et entreprises associées de la BNA Bank ainsi que les intérêts y afférents se détaillent comme suit au 31 décembre 2020 :

Partie liée	Soldes des comptes au 31/12/2020		Intérêts relatifs à l'exercice 2020	
	<i>Débit</i>	<i>Crédit</i>	<i>Encaissés</i>	<i>Servis</i>
SIMPAR	1.428	-	153	-
SIVIA	-	968	8	-
ESSOUKNA	-	1.429	30	-
Agro-Services	-	165	-	(2)
TIS	-	775	29	-
BNA CAPITAUX	-	3.590	-	(56)
IMMOBILIERE DES ŒILLETES	150	-	23	-
SOFINREC	-	543	5	-
Placement Obligataire SICAV	174	-	-	(22)
SOGEST	809	-	81	-
EL MADINA	1.004	-	125	-
SICAR INVEST	-	5.480	-	(60)
SOIVM SICAF	-	3	-	-
SICAV BNA	-	34	-	(1)
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	-	-	-
SOJET SUD	-	8	-	-
TUNIS-RE	-	4.954	-	(149)
ZIED	-	1	-	-
AMI Assurances	144	-	378	-
GENERALE DES VENTES	-	429	-	-
Total en KDT	3.709	18.379	832	(290)

- 23) Les concours bancaires accordés par la BNA Bank à ses filiales et entreprises associées, ainsi que les intérêts y afférents se détaillent comme suit au 31 décembre 2020 :

Société	Montant au 31/12/2020	Intérêts relatifs à l'exercice 2020
SIMPAR	37.517	2.278
IMMOBILIERE DES ŒILLETS	12.579	2.199
ESSOUKNA	27.531	3.550
SIVIA	23.352	2.845
EL MADINA	26.614	3.020
SODET SUD	2.003	-
SOFINREC	11.386	1.503
GENERALE DES VENTES	953	1.298
TIS	195	28
SOGEST	55	-
Total en KDT	142.185	16.721

- 24) L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites, en 2019, par les filiales et entreprises associées de la BNA Bank totalisent, au 31 décembre 2020, un montant de 24.500 KDT réparti comme suit :

Relation	Encours au 31/12/2020
TUNIS-RE	24.500
Total en KDT	24.500

Au cours de l'exercice 2020, la BNA Bank a comptabilisé une charge globale de 2.933 KDT sous forme d'intérêts en rémunération de ces dépôts à terme.

Obligations et engagements de la BNA Bank envers les dirigeants

- 1) Les obligations et engagements de la BNA Bank envers les dirigeants, tels que visés par l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :
- La rémunération du Directeur Général a été fixée par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 25 mai 2016, conformément au décret gouvernemental n°2015-968 du 06 août 2015 fixant le régime de rémunération des directeurs généraux des banques publiques et des présidents de leurs conseils d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire mensuel, d'un quota de 500 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques ;
 - La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2019. Cette rémunération se compose d'un salaire mensuel, de diverses primes (prime de bilan, prime de rendement, 13^{ème} mois et enveloppe de fin d'année), d'un quota mensuel de carburant, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques ;
 - Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs ainsi que les rémunérations des présidents et membres des comités émanant du Conseil d'Administration ont été fixés par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 juin 2020, comme suit :
 - Jetons de présence de 2.500 DT (bruts) par administrateur et 5.000 DT (bruts) pour le président du Conseil d'Administration ;

- Rémunération de 2.500 DT (bruts) pour les présidents du comité d'audit et du comité des risques ;
- Rémunération de 1.250 DT (bruts) pour les administrateurs membres du comité d'audit et du comité des risques ainsi que pour les présidents et administrateurs membres des autres comités émanant du Conseil d'Administration.

Les rémunérations servies par la BNA Bank, à ce titre, au cours de l'exercice 2020 s'élève 235.500 DT et se ventilent comme suit :

Bénéficiaires	Montants servis en 2020
Conseil d'Administration (jetons de présence)	167.500
Comité Permanent d'Audit (CPA)	22.000
Comité Interne des Marchés	6.000
Comité des Risques	40.000
Total en DT	235.500

- 2) Les obligations et engagements de la BNA Bank envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, se présentent comme suit :

Catégorie	Directeur Général (*)		Directeur Général Adjoint (**)		Administrateurs et membres des comités	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Avantages à court terme	568.645	-	472.747	29.280	285.000	200.000
Solde de tout compte	447.009	-	-	-	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	22.982	-	7.493	-	-	-
Total en DT	1.038.636		480.240	29.280	285.000	200.000

(*) Les charges de l'exercice comportent les salaires et compléments de salaires, les valeurs des avantages en nature et les charges sociales pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020 ainsi que le solde de tout compte servi au Directeur Général suite à son départ à la retraite.

(**) Les charges de l'exercice comportent un complément de rémunération (rappel) pour un montant brut de 112.365 DT servi au DGA pour la période allant du 15 avril 2019 au 31 décembre 2019.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 17 mai 2021

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ Le Groupement GEM & FINACO

Abderrazak GABSI



P/ Le Groupement CSL & CNW

Samir LABIDI



(Faint signature)

60^{ans}
1961-2021
Commissaires aux Comptes de Tunisie

ACTIVITE DU
GROUPE BNA EN
2020

16



LES FILIALES FINANCIERES

BNA CAPITAUX

BNA Capitaux est une société d'intermédiation en bourse, créée en 1995. Son capital social est de 5 MD.

La BNA Capitaux, et en dépit de la conjoncture boursière défavorable en 2020 (baisse du volume des transactions et du niveau de cotation) liée à l'apparition du COVID-19, a pu réaliser une amélioration de ses revenus et résultats.

En mD	2020	2019	Var en %
Revenus	3 833	3 533	8,5%
REX	- 205	- 1 053	80,5%
Résultat net	305	- 273	211,7%

En effet, les revenus de la société ont augmenté de 8,5 % par rapport à l'exercice précédent, se situant à 3,8 MD et ce, spécialement suite à la hausse des commissions de gestion des OPCVM soit +0,5 MD.

Les charges d'exploitation ont été maîtrisées de 13 % pour passer de 4,6 MD à 4 MD.

Il s'ensuit un redressement du REX de 80% pour s'établir à (0,2 MD).

Les produits financiers totalisent 0,8 MD, soit -9,5% et les charges financières nettes sont de 0,2 MD, soit +7,3%.

En définitive, le résultat net se redresse totalement passant de (0,3 MD) à +0,3 MD.

SOIVM SICAF

La SOIVM SICAF est une Société d'Investissement à Capital Fixe, créée en 1993. Son capital social s'élève à 4 MD.

La SOIVM SICAF poursuit l'adaptation de son activité dans une conjoncture difficile. Le portefeuille placements est passé de 5,7 MD à 5,5 MD en Brut avec un renforcement au niveau des sociétés apparentées (SIMPARG) et un allègement pour les titres des sociétés non apparentées. La Valeur nette a quant à elle progressé en passant de 3,8 MD à 4,1 MD.

En mD	2020	2019	Var en %
Revenus	220	390	-43,6%
REX	- 294	186	-258,1%
Résultat net	- 295	185	-259,5%

Les revenus ont baissé de 43,6 % se situant à 220 mD.

Cette baisse est inhérente à la non distribution de dividendes en 2020 (effets Covid + décision BCT pour les banques et les établissements financiers) passant ainsi de 195 mD à 55 mD.

En ce qui concerne, les gains sur placements à court terme on a enregistré une augmentation notable passant de 64 mD à 1.023 mD en 2020. Cette amélioration est liée à des reprises de provisions sur cessions de titres (1 MD).
Somme toute, les produits du portefeuille ont plus que doublé passant de 0,5 MD à 1,2 MD.

Parallèlement, les charges du portefeuille ont augmenté plus rapidement, en passant de 0,2 MD en 2019 à 1,4 MD en 2020.

Le résultat d'exploitation a ainsi connu un repli net de 258 % pour se situer à (0,3 MD) contre 0,2 MD en 2019 et le résultat net a été déficitaire de (0,3 MD) contre un bénéfice de 0,2 MD en 2019.

SICAR INVEST

La SICAR INVEST est une société d'investissement à capital risque, créée en 1997. Son capital s'élève à 10 MD et ce, depuis la fusion avec la SIP SICAR en 2018.

En 2020, la SICAR INVEST a pu lever des fonds d'un total de 52 MD portant le total des ressources gérées à 374 MD.

12 projets ont été approuvés pour un montant de 47 MD contre 17 projets en 2019 portant sur 62 MD.

Les décaissements se sont élevés à 49 MD répartis sur 16 lignes contre 15 lignes en 2019 pour 37 MD.

Quant aux recouvrements et malgré la crise COVID-19, ils ont totalisé 9,5 MD (dont 2 MD de plus-values) contre 12,2 MD en 2019.

En mD	2020	2019	Var en %
Revenus	2 967	3 111	-4,6%
REX	1 513	2 021	-25,1%
Résultat net	1 710	1 810	-5,5%
Div/Action	0,7 D	0,6 D	16,7%

Les revenus ont pu être maintenu à un niveau de 3 MD, contre 3,1 MD en 2019.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 13 % environ pour passer de 2 MD à 2,2 MD.

Il s'ensuit une diminution du REX de 25%, se situant à 1,5 MD contre 2 MD en 2019.

L'exercice 2020 affiche un résultat net de +1,7 MD, soit un repli de 5,5% par rapport à l'exercice précédent.

Ce résultat a permis de distribuer un dividende de 7%.

S.P.B

La SICAF PARTICIPATIONS BNA est une société d'investissement à capital fixe, créée en 2003. Son capital social est de 500 mD.

Au 31/12/2020, le portefeuille participations n'a pas enregistré de mouvements, et se compose de 39 lignes pour une valeur comptable globale de 68 mD.

En mD	2020	2019	Var en %
Revenus	72	73	-1,4%
REX	42	52	-19,2%
Résultat net	40	44	-9,1%

Les revenus 2020 sont stables, soit 72 mD (dont 50 % revenant aux dividendes des titres cotés).

Les charges d'exploitation ont connu une augmentation de 42,8 % pour passer de 21 mD à 30 mD.

Il s'ensuit une diminution du résultat d'exploitation qui s'établit à 42 mD contre 52 mD en 2019.

Le résultat net affiche un bénéfice de 40 mD contre 44 mD en 2019, soit un fléchissement de 9,1 %.

SOFINREC

La SOFINREC est une société de recouvrement de créances, créée en 2001. Son capital social est de 13.775 mD.

Les recouvrements ont totalisé 12,6 MD en 2020 contre 10,8 MD en 2019, permettant ainsi de réaliser des revenus de 6,2 MD en diminution de 18 % par rapport à l'exercice 2019.

Le revenu net de recouvrement a baissé pour passer de 6,7 MD à 5,6 MD en 2020.

En mD	2020	2019	Var en %
Revenus	6 156	7 500	-17,9%
Revenus net	5 605	6 680	-16,1%
REX	1 678	3 306	-49,2%
Résultat net	21	976	-97,8%

Le coût du risque net sur le portefeuille de créances est passé de 0,1 MD à 0,9 MD en 2020. Notons que l'année 2019 a enregistré une récupération de créances passées en pertes de 1,9 MD.

Le résultat d'exploitation a fléchi de 49,2 %, pour passer de 3,3 MD à 1,7 MD.

Les charges financières ont diminué de 19 % pour s'établir à 1,4 MD.

Il s'ensuit, une régression du résultat net de 98 % passant de 1,0 MD à 0,02 MD en 2020 et ce, après paiement d'une charge fiscale de 0,4 MD.

Aussi, l'exercice 2020 a enregistré l'acquisition d'un 19ème lot de créances BNA, d'une valeur nominale de 10,5 MD.

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

La société Placement Obligataire Sicav est une SICAV de type obligataire.

L'année 2020 a enregistré des collectes de fonds de 76 MD portant le capital social à 274 MD au 31/12/2020, en hausse de 35,7 %.

Cette augmentation résulte de la fuite des capitaux placés au niveau des banques dont le rendement n'est plus aussi attractif qu'en 2019 et fortement imposable.

L'actif géré a connu une hausse de 35,2 % passant de 219 MD en 2019 à 296 MD en 2020.

En mD	2020	2019	Var en %
Actif net	291 484	214 841	35,7%
Revenus	15 341	14 999	2,3%
REX	13 046	13 001	0,3%
Résultat net	13 656	13 438	1,6%
Div/action	5,278D	5,504D	-4,1%
Rendement	5,18%	5,38%	-0,2%



Parallèlement, les revenus des placements ont totalisé 15 MD soit presque au même niveau que l'année précédente.

Les charges de gestion des placements ont augmenté de 17% pour passer de 1,6 MD à 1,9 MD en 2020. La rémunération du gestionnaire est passée de 1,2 MD à 1,4 MD.

Le résultat d'exploitation est situé au même niveau qu'en 2019, soit 13 MD.

Le résultat net de l'exercice 2020 affiche un bénéfice de 13,7 MD contre 13,4 MD soit une augmentation de 1,6 %.

La valeur liquidative est de 106,254D au 31/12/2020 et ce, après détachement d'un dividende de 5,504D permettant ainsi d'afficher un rendement net annuel de 5,18 % au titre de l'exercice 2020 (6,48 % en Brut) contre 5,38 % en 2019.

Le dividende 2020 est fixé à 5,278D.

SICAV BNA

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de type mixte, créée en 1993.

Au 31/12/2020, son capital social s'élève à 2.321 mD.

En 2020, l'activité boursière a été marquée par une tendance baissière.

C'est ainsi que l'actif net de SICAV-BNA a connu un repli de 6,1 % pour passer de 2,3 MD à 2,1 MD.

En mD	2020	2019	Var en %
Actif net	2 131	2 269	-6,1%
Revenus	96	127	-24,4%
REX	10	38	-73,7%
Résultat net	- 74	- 104	28,8%
Div/action	0,442D	1,432D	-69,1%
Rendement	-3,19%	-3,89%	18,0%

Les charges ont diminué de 3,2 % se situant à 86 mD.

Le REX se trouve altéré pour s'établir à 10 mD.

Le résultat net 2020 affiche un déficit de (74 mD) contre (104 mD) en 2019.

La valeur liquidative est passée de 96,313D au 31/12/2019 à 91,808D au 31/12/2020 et ce, après détachement d'un dividende de 1,432D, soit un rendement annuel net de -3,19 %.

A noter que le rendement du TUNINDEX a été de -3,33% en 2020.

Le dividende de 2020 est fixé à 0,442D.

GROUPE IMMOBILIER

SIMPAR

La Société immobilière et de participations est une société de promotion immobilière, créée en 1973. Son capital social est de 5,5 MD.

Au 31/12/2020, les stocks s'élèvent à 63,3 MD dont 27,6 MD liés aux travaux finis et 28,5 MD relatifs aux terrains à bâtir.

Quant au portefeuille participations, sa valeur nette s'élève à 10 MD au 31/12/2020.

En mD	2020	2019	Var en %
Revenus	12 016	15 458	-22,3%
REX	2 094	2 350	-10,9%
Résultat net	-2 941	-2 769	-6,2%

Les revenus ont régressé de 22,3 % passant de 15,5 MD à 12 MD.

Suite à la baisse du niveau d'activité, les charges d'exploitation ont diminué de 24,5 % passant de 13,9 MD à 10,5 MD.

Le résultat d'exploitation a connu un repli de 10,9 % pour se situer à 2,1 MD.

Les charges financières ont baissé de 3,6 % pour s'établir à 4,9 MD.

Le résultat net de 2020 affiche un déficit de 2,9 MD contre 2,8 MD en 2019.

ESSOUKNA

La Société ESSOUKNA est une société de promotion immobilière, créée en 1983. Son capital social est de 5,05 MD.

La valeur des stocks a atteint 51,7 MD au 31/12/2020 dont 22 MD relatifs aux travaux en cours et 16,2 MD relatifs aux produits finis.

En mD	2020	2019	Var en %
Revenus	17 218	16 159	6,6%
REX	2 840	3 203	-11,3%
Résultat net	-297	200	-248,5%
Div/action	-	0,035D	-100,0%

En dépit d'une conjoncture difficile et l'apparition du COVID 19, les revenus réalisés en 2020 ont progressé de 6,6 % pour atteindre 17,2 MD contre 16,2 MD en 2019.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 11 % environ pour atteindre 14,4 MD.

Il s'ensuit, une diminution du résultat d'exploitation en 2020 passant de 3,2 MD à 2,8 MD

Notons que les charges financières ont diminué de 18% pour passer de 3,8 MD à 3,1 MD.

L'exercice s'est soldé par un déficit de (0,3 MD) contre un bénéfice de 0,2 MD en 2019.

EL MADINA

La société « EL MADINA » est une société de promotion immobilière, créée en 1988. Son capital social est de 900 mD.

La valeur des stocks s'élève à 27,6 MD au 31/12/2020 dont 14,8 MD liés aux produits finis.

L'activité commerciale de la Société a été impacté négativement en 2020 suite à l'apparition du COVID-19 et le confinement total instauré pendant deux mois.



En mD	2020	2019	Var en %
Revenus	4 967	11 358	-56,3%
REX	720	2 392	-69,9%
Résultat net	-2 305	-752	-206,5%

Le chiffre d'affaires réalisé totalise 5,0 MD contre 11,4 MD en 2019 soit, une régression de 56 %.

Les charges d'exploitation ont connu une baisse de 52,4 % pour se ramener de 9 MD à 4,3 MD en 2020 et ce, en relation avec le ralentissement du niveau d'activité.

Il en découle une dépréciation du REX passant de 2,4 MD à 0,7 MD.

Les charges financières ont diminué pour passer de 3,2 MD à 3 MD.

L'exercice 2020 affiche un déficit important de (2,3 MD) contre (0,8 MD) en 2019.

SIVIA

La société « SIVIA » est une société de promotion immobilière, créée en 1980. Son capital est de 1,4 MD.

Au 31/12/2020, les stocks totalisent 25 MD dont 13,3 MD liés aux travaux terminés.

En mD	2020	2019	Var en %
Revenus	8 564	8 276	3,5%
REX	336	84	300,0%
Résultat net	- 2 168	- 3 304	34,4%

Les revenus réalisés en 2020 ont augmenté de 3,5 % par rapport à 2019 pour atteindre 8,6 MD.

Les charges d'exploitation ont été maintenues à 8,3 MD.

Le résultat d'exploitation s'est amélioré pour atteindre 0,3 MD contre 0,1 MD en 2019.

Les charges financières ont totalisé 3,4 MD, soit une hausse de 29%.

L'exercice 2020 affiche un déficit moins prononcé, soit (2,2 MD) contre (3,3 MD) en 2019.



SOGEST

La Société générale d'études de supervision et de travaux a été créée en 1978. Son capital social est de 100 mD.

Son objet porte sur l'étude, le pilotage et la mission d'expertise des travaux de construction et d'aménagement.

L'activité 2020 a été marquée essentiellement par le pilotage des travaux de construction de 16 projets dont 5 ont obtenu le PV de récolement municipal.

En mD	2020	2019	Var en %
Revenus	509	760	-33,1%
REX	-751	-616	-22,0%
Résultat net	-810	-679	-19,3%

Les revenus ont totalisé 0,5 MD en 2020, soit un repli de 33%.

Les charges d'exploitation ont baissé de 7,5 % pour s'établir à 1,3 MD.

Le REX se déprécie de 22% pour se situer à (0,8 MD) et le résultat net s'enfonce de 19% pour s'établir à (0,8 MD).

Il est à noter qu'un plan de restructuration est en cours de finalisation, avec pour objectif de rétablir les équilibres financiers et de dynamiser l'activité.

SODET SUD

La Société d'Etudes et de Développement Touristique du Sud est une S.A. créée en Mars 2001. Cette société a pour objet l'étude et l'aménagement des zones et stations intégrées dans le sud tunisien.

Le capital social de cette société est passé de 3 MD lors de la constitution à 21,5 MD.

Le projet de la SODET SUD consistant en la création d'une zone touristique et urbaine à Zarzis, est encore en phase d'investissement. En effet, un stock foncier de 73 Ha de terrains a été acquis depuis sa constitution pour les besoins du projet.

L'activité de l'exercice 2020 s'est limitée à la poursuite de l'opération d'assainissement de la situation foncière des terrains ;

La situation financière se caractérise au 31/12/2020 par un total bilan de 14,9 MD contre 15,3 MD au 31/12/2019.

En mD	2020	2019	Var en %
REX	- 244	- 292	16,4%
Ch Fin.	- 507	- 587	13,6%
Résultat net	- 711	- 820	13,3%

La SODET SUD n'étant pas entrée en exploitation, ne dispose pas de revenus. Les charges d'exploitation enregistrées s'élèvent à 244 mD contre 292 mD en 2019.

Les charges financières ont baissé pour s'établir à 0,5 MD contre 0,6 MD en 2019.

Le résultat de l'exercice 2020 s'est redressé de 13% pour se situer à (0,7 MD).

SOCIETES DE SERVICES

AGRO-SERVICES

La société d'études et de prestation de services a été créée en 1991. Son capital social est de 0,6 MD.

Elle a pour objet l'étude et l'assistance technique dans le secteur agricole.

Aussi, elle est spécialisée dans la commercialisation des animaux vivants.

en mD	2020	2019	Var en %
Revenus	3 936	4 280	-8,0%
REX	274	- 6	4666,7%
Résultat net	229	- 15	1626,7%

Malgré la crise sanitaire COVID-19 et le confinement général de deux mois, AGROSERVICES a pu limiter la baisse de son chiffre d'affaires à seulement 8 %, pour s'établir à 3,9 MD.

Notons que l'activité « Vente de veaux destinés à l'engraissement » a été totalement absente en 2020 contre des revenus de 1,5 MD en 2019.

Les charges d'exploitation ont baissé de 13,5 % par rapport à 2019 soit 3,7 MD.

Il s'ensuit un net rétablissement du REX, qui passe de (6 mD) à 274 mD

Aussi, l'exercice 2020 affiche un bénéfice de 229 mD contre un déficit de (15 mD) en 2019.

TIS

La société TIS a été créée en 1991. Son capital social est de 250 mD.

Elle a pour objet de concourir au développement des secteurs de l'informatique, de la télématique et de la monétique.

En mD	2020	2019	Var en %
Revenus	6 457	12 379	-47,8%
REX	64	406	-84,3%
Résultat net	5	258	-98,2%

Après une année 2019 exceptionnelle, les revenus ont retrouvé le niveau de 2018, soit 6,5 MD.

Cette baisse de revenus a été enregistrée à la fois au niveau des ventes d'équipements informatiques et fournitures qu'au niveau des prestations de services avec respectivement une diminution de 44% et de 51%.

Les charges d'exploitation ont marqué une baisse de 47%, totalisant 6,4 MD. Cette baisse est en rapport avec la baisse d'activité.

Il s'en est suivi un repli net du REX et du résultat net respectivement pour se situer à +64 mD et à +5 mD.

**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE
2020**

17



BANQUE NATIONALE AGRICOLE

BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1.000 DT)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Var.	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	132 475	408 498	(276 023)	(67,6%)
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	75 496	85 424	(9 928)	(11,6%)
AC3 - Créances sur la clientèle (*)	5.3	11 780 659	10 284 998	1 495 661	14,5%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	256 018	228 184	27 834	12,2%
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	1 661 932	1 453 132	208 800	14,4%
AC5B - Titres mis en équivalence	5.6	57 770	56 824	946	1,7%
AC6 - Valeurs immobilisées	5.7	151 276	145 869	5 407	3,7%
AC7 - Autres actifs (*)	5.8	557 867	572 162	(14 295)	(2,5%)
AC7C - Ecart d'acquisition net (GoodWill)		-	-	-	-
Total des actifs		14 673 493	13 235 092	1 438 401	10,9%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.9	1 943 568	1 580 964	362 604	22,9%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.10	827 585	182 082	645 503	354,5%
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.11	8 640 525	8 426 747	213 778	2,5%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.12	648 122	619 151	28 971	4,7%
PA5 - Autres passifs (*)	5.13	624 641	593 248	31 393	5,3%
Total des passifs		12 684 441	11 402 192	1 282 249	11,2%
IM - Intérêts Minoritaires		338 456	271 245	67 211	24,8%
Capitaux propres					
Capital émis	5.14	320 000	320 000	-	-
Actions propres et d'auto-contrôle	5.14	(1 360)	(1 689)	329	19,5%
Réserves consolidées	5.14	1 224 317	1 112 312	112 005	10,1%
Résultat de l'exercice, part du groupe	5.14	107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)
Total des Capitaux propres (Part du Groupe)		1 650 596	1 561 655	88 941	5,7%
Total des capitaux propres et passifs		14 673 493	13 235 092	1 438 401	10,9%

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019	Var.	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	6.1	1 584 452	1 484 899	99 553	6,7%
<i>a- En faveur des établissements bancaires</i>		819 146	731 428	87 718	12,0%
<i>b- En faveur de la clientèle</i>		685 151	673 316	11 835	1,8%
<i>c- En faveur de l'État</i>		80 155	80 155	-	-
HB2 - Crédits documentaires		486 555	456 120	30 435	6,7%
<i>Débiteurs par accréditifs export devises</i>		5 078	139 370	(134 292)	(96,4%)
<i>Débiteurs par accréditifs import devises</i>		481 477	316 750	164 727	52,0%
HB3 - Actifs donnés en garantie	6.2	1 770 000	1 541 000	229 000	14,9%
Total des passifs éventuels		3 841 007	3 482 019	358 988	10,3%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés	6.3	445 320	308 536	136 784	44,3%
<i>Crédits notifiés non utilisés</i>		445 320	308 536	136 784	44,3%
HB5 - Engagements sur titres	6.4	2 832	2 832	-	-
<i>a- Participations non libérées</i>		2 832	2 832	-	-
Total des engagements donnés		448 152	311 368	136 784	43,9%
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues	6.5	6 554 678	4 762 154	1 792 524	37,6%
Total des engagements reçus		6 554 678	4 762 154	1 792 524	37,6%

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2020	Jusqu'au 31/12/2019	Var.	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	1 108 841	1 059 623	49 218	4,6%
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	146 079	127 185	18 894	14,9%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	32 360	40 451	(8 091)	(20,0%)
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	97 514	86 975	10 539	12,1%
Total produits d'exploitation bancaire		1 384 794	1 314 234	70 560	5,4%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(691 596)	(663 650)	(27 946)	(4,2%)
CH2 - Commissions encourues		(1 954)	7 527	(9 481)	(126,0%)
Total charges d'exploitation bancaire		(693 550)	(656 123)	(37 427)	(5,7%)
Produit Net Bancaire		691 244	658 111	33 133	5,0%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.6	(210 031)	(120 858)	(89 173)	(73,8%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.7	(14 754)	2 363	(17 117)	(724,4%)
PR7 - Autres produits d'exploitation		40 635	57 816	(17 181)	(29,7%)
CH6 - Frais de personnel	7.8	(220 577)	(229 853)	9 276	4,0%
CH7 - Charges générales d'exploitation		(98 074)	(95 200)	(2 874)	(3,0%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(13 921)	(12 875)	(1 046)	(8,1%)
Résultat d'exploitation		174 522	259 504	(84 982)	(32,7%)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence		3 398	(6 732)	10 130	150,5%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.9	729	(81 584)	82 313	100,9%
Résultat avant impôt		178 649	171 188	7 461	4,4%
CH11 - Impôt sur les bénéfices	7.10	(45 434)	(33 440)	(11 994)	(35,9%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(15 774)	(21)	(15 753)	(75014,3%)
Résultat net de l'exercice		117 441	137 727	(20 286)	(14,7%)
Intérêts minoritaires		(9 802)	(6 695)	(3 107)	(46,4%)
Résultat net de l'exercice, Part du groupe		107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe		107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2020

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2020	Jusqu'au 31/12/2019	Var.	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 343 908	1 203 733	140 175	11,6%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(674 306)	(650 393)	(23 913)	(3,7%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		8 317	5 431	2 886	53,1%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 765 874)	(1 341 986)	(423 888)	(31,6%)
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		146 578	737 705	(591 127)	(80,1%)
Titres de placement		20 147	33 823	(13 676)	(40,4%)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(188 559)	(300 787)	112 228	37,3%
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(69 050)	216 040	(285 090)	(132,0%)
Impôt sur les bénéfices		(34 634)	(37 248)	2 614	7,0%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	8.1	(1 213 473)	(133 682)	(1 079 791)	(807,7%)
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		96 622	77 336	19 286	24,9%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(232 408)	(98 764)	(133 644)	(135,3%)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(19 296)	(34 927)	15 631	44,8%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	8.2	(155 082)	(56 355)	(98 727)	(175,2%)
Activités de financement					
Rachat / Revente d'actions propres et d'auto-contrôle		(17)	(1 533)	1 516	98,9%
Emission d'emprunts		70 000	47 610	22 390	47,0%
Remboursement d'emprunts		17 223	5 705	11 518	201,9%
Augmentation / diminution des ressources spéciales		7 225	78	7 147	9162,8%
Dividendes encaissées / versés et autres distributions		(10 164)	(13 850)	3 686	26,6%
Autres flux de financement		65 879	(28 205)	94 084	333,6%
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	8.3	150 146	9 805	140 341	1431,4%
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquidités		(70 111)	96 389	(166 500)	(172,7%)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(1 288 520)	(83 843)	(1 204 677)	(1436,8%)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 291 688)	(1 207 845)	(83 843)	(6,9%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	8.4	(2 580 208)	(1 291 688)	(1 288 520)	(99,8%)

**NOTES AUX ETATS
FINANCIERS
CONSOLIDES**

18



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTÉS AU 31 décembre 2020

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRÉSENTATION DU GROUPE

Le Groupe BNA se compose de la banque, société mère, 17 sociétés filiales et 5 entreprises associées, exerçant principalement dans les secteurs financiers, la promotion immobilière et autres services.

Le Groupe est présenté comme suit :

BNA : Banque Nationale Agricole Etablissement de crédit, Banque, Siège social : Avenue Med V, 1001 Tunis	
Services financiers	
BNA Capitaux Société intermédiaire en bourse, Complexe le banquier, avenue Tahar Haddad les berges du lac	Placement Obligataire SICAV Société d'investissement à capital variable. 5, rue de Syrie 1002 Tunis
SOFINREC Société de recouvrement, Rue de l'île de Rhodes-Immeuble l'ATRIUM n°14 Lac II 1053 Tunis	SICAV BNA Société d'investissement à capital variable. 5, rue de Syrie 1002 Tunis
SICAR Invest. Société d'investissement à capital risque, 16, rue de Syrie imm EPI center 12 eme étage 1002 Tunis	SICAF Participation Société d'investissement à capital fixe, 5, rue de Syrie Tunis.
SOIVM SICAF Société d'investissement à capital fixe, Complexe le banquier, avenue Tahar Haddad les berges du lac	ZIED Gestion de portefeuille titres 46, rue Trak Ibn Zied Mutuelle ville 1082 Tunis
CAP BANK Banque d'affaires 10 bis, rue Mahmoud Elmatri, Mutuelle Ville	TUNIS-RE Société de réassurance Avenue Mohamed V 1073 Montplaisir
Assurance AMI Compagnie d'assurance Cité des pins, Zone Nord Est Lac II 1053, Tunis	SODINO Société d'investissement à capital risque, 5, rue de Syrie Tunis.
Promotion immobilière	
SIMPAR Promotion immobilière, 14 ,rue Masmouda Mutuelleville	ESSOUKNA Promotion immobilière 46, rue Tarak Ibn Zied Mutuelleville 1082 Tunis
SIVIA Promotion immobilière, 51 Av Hédi Noura Résidence Ryma 2037 Ennasr II TUNIS	SPI MADINA Promotion immobilière 36 Boulevard Hedi Noura ENNASR II 2037
LES OEILLETs Promotion immobilière 46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis	
Autres services	
Tunisie Informatique Services TIS Développement informatique 6, place Mohamed Kurd Ali EL Omrane	AGROSERVICE Services agricoles 4, rue Hassen Ibn Noomane BP 152-1002-Tunis
SOGEST Etudes et services 44 avenue Hedi Noura Ennasr	SODET SUD Développement touristique Résidence l'Etoile du Nord Bloc A-6E-BA31-Centre Urbain Nord
Générale de Vente Gestion et vente d'actifs 46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis	

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 320 millions de dinars, composé de 64 000 000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Med V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration. La structure du capital social de la Banque se présente au 31 décembre 2020 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
ACTIONNAIRES PUBLICS	32 149 134	160 745 670	50,23%
L'Etat Tunisien	22 565 045	112 825 225	35,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 723 427	13 617 135	4,26%
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%
Office de Commerce de la Tunisie	1 857 237	9 286 185	2,90%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 127 815	5 639 075	1,76%
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 678 573	23 392 865	7,31%
CTAMA	1 982 863	9 914 315	3,10%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 372 677	6 863 385	2,14%
STAR	768 145	3 840 725	1,20%
Autres actionnaires à participation publique	554 888	2 774 440	0,87%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	9 343 929	46 719 645	14,60%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	13 834 582	69 172 910	21,62%
ACTIONNAIRES ÉTRANGERS	3 993 782	19 968 910	6,24%
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100%

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du groupe de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 ainsi que les Normes Comptables Techniques n° 35 à 39 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1er décembre 2003.

2- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la BNA et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les principes comptables appliqués les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Principes de consolidation

3.1.1- Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de la Banque regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la BNA exerce, directement ou indirectement, par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

3.1.2- Méthodes de consolidation

Méthode d'intégration globale

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés, et dans le résultat consolidé de l'exercice.

Le contrôle exclusif existe lorsque le Groupe BNA détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale. En outre, le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe BNA détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entité, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, il est attesté lorsque le Groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Méthode de mise en équivalence

Les entités sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation, la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mise en équivalence.

3.1.3- Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

*** Intégration globale pour les filiales exerçant une activité dissemblable de celles des entités opérant dans le domaine des services financiers**

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la BNA est consolidé par intégration globale, quel que soit leur secteur d'activité. Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BNA. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BNA.

* Présentation des états financiers consolidés de synthèse

La présentation des états financiers consolidés du Groupe BNA est conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus non bancaires générés par les filiales, figurent parmi les éléments de la rubrique "Autres produits d'exploitation".

* Retraitement des créances bancaires cédées à la société de recouvrement

Depuis le 31 décembre 2001 et jusqu'au 31 décembre 2020, la BNA a cédé à sa filiale SOFINREC dix huit lots de créances bancaires.

Après élimination du résultat de cession interne, l'encours des créances relevant des lots 1 à 4 cédées durant la période 2001-2003, est réputé être radié (ou annulé) en raison des forts aléas pesant sur leur récupération. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice, au titre de ces créances, sont portées au niveau de l'état des résultats parmi les éléments du poste "Dotations aux provisions et résultats de correction de valeurs sur créances, hors bilan et passif " sous l'intitulé "Récupération de créances passées en pertes".

Ce traitement se justifie par l'application du paragraphe 18 de la norme NCT 35 qui stipule que les événements semblables conduits dans des circonstances similaires, devraient être traités sur la base de méthodes uniformes dans les états financiers consolidés du groupe.

Ainsi, les créances cédées par la Banque à sa filiale SOFINREC n'ont jamais quitté le contrôle de la société mère depuis leur origination. Les créances relevant des lots 1 à 4 devaient subir une radiation (write-off) à base individuelle préalablement à leur cession, et ce, conformément aux exigences du paragraphe 29 de la norme NCT 24 relative aux

En conséquence, le traitement des dites créances, à base consolidée, devraient s'appuyer sur les circonstances qui prévalaient le jour de leur sortie du bilan individuel de la BNA.

Pour les créances relevant des lots 5 à 18, il est procédé, après élimination du résultat interne sur cession, à la reconstitution de leur encours brut, ainsi que de leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice donneront lieu, le cas échéant, à des reprises sur provisions et d'agios réservés.

Les créances détenues par la société de recouvrement sont totalement provisionnées dans les états financiers consolidés. Les intérêts et agios rattachés sont totalement réservés.

Au bilan consolidé, les créances nettes de provisions et d'agios réservés sont présentées au niveau du poste "Créances sur la clientèle".

* Intégration globale des OPCVM

À l'exception du retraitement de l'effet des retenues à la source libératoires sur la comptabilisation des revenus sous forme d'intérêts, les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux OPCVM sont maintenus dans les comptes consolidés du Groupe BNA.

Les postes constitutifs des OPCVM intégrés globalement sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du compte de résultat et du hors-bilan consolidé, à l'exception des éléments imputés directement en capitaux propres. La quote-part revenant au groupe est présentée sous la rubrique "Réserves consolidés".

* Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe et les provisions internes sont neutralisés.

* Ecart d'acquisition et écart d'évaluation

Écart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés à l'actif selon le cas, soit sous l'intitulé "Ecart d'acquisition (Goodwill)" pour les filiales, soit en titres mis en équivalence pour les entreprises associées.

Écart d'évaluation

La quote-part du Groupe dans les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la juste valeur dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entité acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

* Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus.

La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise demeurant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à la décomptabilisation de l'écart d'acquisition à hauteur de la part d'intérêt sortie.

* Déconsolidation

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée, sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

3.2- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.2.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long termes sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des débloquages, pour leur valeur nominale.

3.2.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentés à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

-Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

Provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

En application de l'article 10 (Nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2021-01 du 11 Janvier 2021, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi la présentation des engagements de la population classée 0 et 1 devraient être regroupés dans les segments suivants :

❖ Engagements sur les professionnels du secteur privé

- *Agriculture
- *Industries mécaniques et électriques
- *Oléifacteurs
- *Industries agroalimentaires
- *Industries pharmaceutiques
- *Autres industries
- *Bâtiments et travaux publics
- *Tourisme
- *Agences de voyage
- *Agences de location de voitures
- *Promotion immobilière
- *Exportateurs d'huile d'olive
- *Commerce
- *Santé
- *Télécom et TIC
- *Autres services

❖ Contreparties publiques

- *Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels
- *Autres organismes publics

❖ Particuliers

*Particuliers du secteur privé : crédits logements

*Particuliers du secteur privé : crédits à la consommation

*Particuliers du secteur public : crédits logements

*Particuliers du secteur public : crédits à la consommation

Pour chaque groupe de créances, la banque a déterminé le taux de migration moyen observé au cours des cinq années antérieures à l'exercice de référence. Le taux de migration a été calculé en application de la formule suivante :

$$TM_{gi} = \frac{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Engagements 0 \& 1 du groupe (i) de l'année N - 1}}$$

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements classés 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3, 4 et 5 à la fin de l'année N.

Le taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel, observé durant les cinq années antérieures à l'exercice de référence, est déterminé pour chaque groupe de créances "gi" comme suit :

$$TP = \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}} \times 100$$

Pour chaque groupe de créances, la provision collective est calculée de la manière suivante :

$$PC_{gi} = \text{Engagements 0 et 1}_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TP \text{ Ajusté}_{gi}$$

Le calcul des provisions collectives devrait être effectué en application des taux de provisionnement moyens déterminés par segment, avec un minimum imposé par la BCT. Les taux de provisionnement minimums sont les suivants :

Groupe de contreparties	TP_Min BCT
Agriculture	20,00%
Industries mécaniques et électriques	25,00%
Industries agroalimentaires	25,00%
Industries pharmaceutiques	20,00%
Télécom et TIC	20,00%
Autres Industries	25,00%
BTP	25,00%
Tourisme	25,00%
Agences de voyages	25,00%
Agence de location	25,00%
Promotion Immobilière	20,00%
Huilerie	35,00%
Huilerie_export	30,00%
Commerce	25,00%
Santé	20,00%
Autres services (hors commerce et santé)	25,00%

Stratégique	20,00%
Concurrentiel	20,00%
Habitat Privé	10,00%
Consommation Privé	20,00%
Habitat Publique	10,00%
Consommation Publique	20,00%
Carthage Cement	15,00%

3.2.3- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en « Intérêts et agios réservés » et présentés en soustraction du poste « Créances sur la clientèle ». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.3- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

3.3.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

- Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.
- Les titres émis par les OPCVM intégrés globalement et détenus par les sociétés du Groupe à des fins de placement figurent parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé.
- Le portefeuille-titres détenu par les OPCVM intégrés globalement figure aussi parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé. Les frais d'acquisition de ces titres sont inscrits, pour la quote part attribuable au groupe, en capitaux propres sous la rubrique "réserves consolidés".
- Les titres cotés détenus par les OPCVM intégrés globalement sont évalués à la date d'arrêt par référence au cours moyen boursier du mois de décembre. Les différences d'estimation positives ou négatives dégagées par rapport à la valeur d'entrée des mêmes titres est imputée directement en capitaux propres, pour la quote-part attribuable au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".
- Les plus ou moins-values réalisées sur cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement sont portées, pour la quote-part revenant au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".
- La quote-part revenant aux intérêts hors groupe dans les frais d'acquisition, les différences d'estimations et les résultats de cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement est présentée distinctement des passifs et des capitaux propres sous l'intitulé "Intérêts des minoritaires".
- Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière ; les moins-values latentes font l'objet de provisions. Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti.
- Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.3.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation et les parts dans les entreprises liées non consolidées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;

- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'ÉTAT Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans ;
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR externes au Groupe.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en "Engagements hors bilan" pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement" au niveau de l'état des résultats. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits sur emprunts obligataires courus sont également constatés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement".

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres cotés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

3.4- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.5- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif, après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage, au fur et à mesure des appels de fonds. A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS-RE.

3.6- Actions propres et d'auto-contrôle

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions émises par la BNA et rachetées dans l'optique de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par les autres filiales du Groupe sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres dans la rubrique "Actions propres et d'auto-contrôle" ;
- Les plus ou moins-values réalisées et les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;

3.7- Avantages bénéficiant au personnel

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes.
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite et par les engagements du Groupe envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale.

3.7.1-Avantages à court terme

Le Groupe comptabilise une charge lorsqu'il a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

3.7.2-Avantages postérieurs à l'emploi

Le personnel retraité de la société mère BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. L'apart de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, certaines sociétés consolidées distinguent les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de "régimes à cotisations définies" ne sont pas représentatifs d'un engagement pour le Groupe et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de "régimes à prestations définies" sont représentatifs d'un engagement à la charge de certaines sociétés consolidées qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si ces sociétés sont tenues ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (indemnité de départ à la retraite et assurance sociale post-retraite) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par ces sociétés et en appliquant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie).

Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

La charge annuelle comptabilisée au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

3.8- Impôts sur le résultat :

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue les impôts courants et les impôts différés.

3.8.1-Impôts courants

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

3.8.2- Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque des différences temporelles existent entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable (prévue par la norme comptable internationale IAS 12, Impôts sur le résultat, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) par référence au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt au niveau de l'état des résultats.

Pour l'exercice 2020 et au-delà, les taux d'imposition effectifs retenus pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés consolidées se présentent par entité comme suit :

	Taux nominal	Taux effectif
Etablissements de Crédit		
Banque Nationale Agricole	35%	20%
Autres services financiers		
BNA Capitaux	15%	15%
SOFINREC	35%	35%
SICAR INVEST	35%	35%
SOIVM SICAF	35%	35%
SICAF Participations	35%	35%
SICAV BNA	0%	0%
Placement Obligataire SICAV	0%	0%
Promotion immobilière		
SIMPAR	15%	15%
ESSOUKNA	15%	15%
SIVIA	15%	15%
SPI MADINA	15%	15%
LES ŒILLETES	15%	15%
Autres services		
Tunisie Informatique Services	15%	15%
SOGEST	15%	15%
AGROSERVICES	10%	10%
ZIED SARL	25%	25%

3.9- Faits marquants de l'exercice 2020

Suite à la propagation de la pandémie COVID 19, les circulaires BCT n° 05/2020 du 19/03/2020, n°06/2020 du 19/03/2020, n°07/2020 du 25/03/2020, n° 08/2020 du 01/04/ 2020 et n° 09/2020 du 01/04/2020 ont invité les Banques à prendre les dispositions nécessaires afin de soutenir les personnes physiques et morales pour faire face à la crise Covid-19, notamment :

- Le report des échéances de crédits accordés aux personnes physiques dont le revenu net ne dépasse pas 1.000 dinars, et ce à partir du 1er Mars jusqu'au 30 Septembre 2020 ;
- Le report des échéances de crédits accordés aux personnes physiques dont le revenu net dépasse 1.000 dinars, et ce à partir du 1er avril jusqu'au 30 juin 2020 ;
- Le report des échéances de crédits accordés aux sociétés et aux professionnels dont la classe de risque est 0 et 1, et ce à partir du 30/03/2020 jusqu'au 30 septembre 2020 ;
- La gratuité des services des retraits interbancaires DAB, la gratuité de distribution des cartes bancaires ainsi que la gratuité des opérations de paiement par TPE pour les montants inférieurs à 100 DT.

Le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 28/08/2020, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 40.000 mDT susceptible d'être porté à un maximum de 70.000 mDT, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne dont la durée de vie est de 5 ans pour la catégorie A et 7 ans dont deux années de grâce pour la catégorie B. Les intérêts sont calculés au taux de 9,50% et/ou TMM + 2,25% pour la catégorie A et au taux de 9,75% et/ou TMM+2,5% pour la catégorie B. L'emprunt a été clôturé avec succès le 06/11/2020 pour un montant 70.000 mDT.

4- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

4.1- Entités incluses dans le périmètre :

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la mère consolidante, 22 entités au 31 décembre 2020:

- 17 filiales traitées par intégration globale ;
- 5 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Toutes ces entités sont établies et résidentes en Tunisie.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenants au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	%d'intérêt
Etablissements de Crédit			
Banque Nationale Agricole	Intégration globale	100,000%	99,824%
Autres services financiers			
BNA Capitaux	Intégration globale	99,996%	99,26%
SOFINREC	Intégration globale	100,000%	99,28%
SICAR INVEST	Intégration globale	93,300%	74,75%
SOIVM SICAF	Intégration globale	100,000%	75,10%
SICAF Participations	Intégration globale	99,986%	99,81%
SICAV BNA (2)	Intégration globale	34,70%	31,18%
Placement Obligataire SICAV (2)	Intégration globale	0,12%	0,08%
ZIED SARL	Intégration globale	100,00%	30,65%
CAP BANK	Mise en équivalence	23,82%	23,78%
TUNIS-RE	Mise en équivalence	20,81%	19,07%
AMI	Mise en équivalence	25,90%	25,85%
SODINO	Mise en équivalence	24,75%	24,71%

Promotion immobilière			
SIMPAR (1)	Intégration globale	40,51%	33,37%
ESSOUKNA	Intégration globale	69,96%	23,41%
SIVIA	Intégration globale	99,99%	42,23%
SPI MADINA	Intégration globale	100,00%	41,04%
LES CÈILLETES	Intégration globale	100,00%	52,87%
Autres services			
Tunisie Informatique Services	Intégration globale	74,00%	46,64%
SODET SUD	Intégration globale	74,57%	53,95%
SOGEST	Intégration globale	94,76%	44,92%
AGROSERVICES (3)	Intégration globale	34,85%	34,79%
GENERALE DE VENTE (4)	Mise en équivalence	50,00%	49,91%

(1) La BNA détient 33,926% des droits de vote dans la société cotée en bourse SIMPAR. Les autres droits de vote sont distribués comme suit :

Actionnaires	% de droits de vote
Groupe des Assurances de Tunisie - GAT	18,76%
CTAMA	10,58%
COMAR	7,17%
Autres actionnaires détenant individuellement moins de 5%	63,49%

Bien que ne détenant pas la majorité des droits de vote, la Banque Nationale Agricole dispose, en fait, de la capacité de diriger les politiques opérationnelles et financières de la société SIMPAR, en raison de la dilution du capital de cette dernière.

Ce contrôle exclusif de fait est, en outre, démontré historiquement et actuellement à travers la désignation par la BNA de la majorité des membres du conseil d'administration de la cible.

(2) La SICAV BNA et Placement Obligataire SICAV sont retenues dans le périmètre de consolidation en raison de la capacité du Groupe à désigner la totalité des membres de leurs conseils d'administration. Par ailleurs, la BNA assure la fonction de dépositaire dans ces organismes et la filiale BNA Capitaux assure celle de gestionnaire.

(3) Le tableau suivant justifie le contrôle de droit exercé par le Groupe BNA sur la société AGROSERVICES :

Sociétés	S.P.B	AGRO-SERVICES	SODAL (*)	SFL (*)	SODEAT (*)
BNA (Directe)	49 993	1 791	144 676		
S.P.B		300		153 537	95 352
SODAL		300			1
SFL		300			
SODEAT		300			
TOTAL	49 993	2 991	144 676	153 537	95 353
Capital (Nombre d'actions)	50 000	6 000	209 648	249 532	126 821
% de contrôle	99,99%	49,85%	69,01%	61,53%	75,19%

(*) : Sociétés non incluses dans le périmètre de consolidation :

- SODAL arrête ses états financiers au 31 août de chaque exercice et elle ne prépare pas des états financiers arrêtés au 31 décembre pour les besoins de consolidation ;
- les sociétés SFL et SODEAT qui sont contrôlées par le Groupe sont en liquidation.

Compte non tenu des participations des sociétés SODAL, SFL et SODEAT, le pourcentage de contrôle du Groupe BNA est de 34,85%.

(4) La société La Générale de Vente « GEVE » est contrôlée par la Société Tunisienne de Banque « STB ». Ce contrôle de droit est démontré par la détention de 50.001% des droits de vote dans la société « GEVE ».

Il est à signaler que les comptes consolidés ont été établis sur la base des états financiers de la société mère et ceux des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. Toutefois, les sociétés; AMI, SODINO, GEVE, TUNISRE et CAPBANK, n'ont pas fourni des comptes certifiés par leurs commissaires aux comptes à la date d'arrêtée des états financiers consolidés.

5- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

5.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 132.475 mDT au 31/12/2020 contre 408.498 mDT au 31/12/2019, soit une diminution de 276.023 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Avoirs en caisse en dinars	44 786	51 614	(6 828)	(13,2%)
Avoirs en caisse en devises	4 424	12 192	(7 768)	(63,7%)
Avoirs auprès de la BCT en dinars	4 512	7 378	(2 866)	(38,8%)
Avoirs chez la BCT en devises	54 695	103 297	(48 602)	(47,1%)
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	14 145	153 847	(139 702)	(90,8%)
Intérêts à percevoir	-	23	(23)	(100,0%)
Mouvements IBS	9 981	20 287	(10 306)	(50,8%)
Avoirs auprès du CCP	383	294	89	30,3%
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(451)	(434)	(17)	(3,9%)
Total	132 475	408 498	(276 023)	(67,6%)

5.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 75.496 mDT au 31/12/2020 contre 85.424 mDT au 31/12/2019, soit une diminution de 9.928 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
A - Créances sur les établissements bancaires	47 435	48 485	(1 050)	(2,2%)
Comptes courants & autres créances	7 418	8 415	(997)	(11,8%)
Prêts sur le marché monétaire en dinars	40 000	40 000	-	-
Intérêts à percevoir	17	70	(53)	(75,7%)
B - Créances sur les établissements financiers	28 337	37 218	(8 881)	(23,9%)
Comptes courants	1 517	1 938	(421)	(21,7%)
Prêts à MLT	26 705	35 022	(8 317)	(23,7%)
Créances rattachées sociétés de leasing	(48)	-	(48)	-
Intérêts à percevoir	163	258	(95)	(36,8%)
Total brut	75 772	85 703	(9 931)	(11,6%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(276)	(279)	3	1,1%
Total net	75 496	85 424	(9 928)	(11,6%)

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	6 593	40 842	-	-	-	47 435
Comptes courants & autres créances	6 593	825	-	-	-	7 418
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	40 000	-	-	-	40 000
Intérêts à percevoir	-	17	-	-	-	17
B - Créances sur les établissements financiers	1 517	1 896	16 376	8 548	-	28 337
Comptes courants	1 517	-	-	-	-	1 517
Prêts à MLT	-	1 781	16 376	8 548	-	26 705
Créances rattachées sociétés de leasing	-	(48)	-	-	-	(48)
Intérêts à percevoir	-	163	-	-	-	163
Total brut au 31 décembre 2020	8 110	42 738	16 376	8 548	-	75 772
Total brut au 31 décembre 2019	4 720	46 211	17 700	17 072	-	85 703

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2020
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(279)		3	-	(276)
Total	(279)		3	-	(276)

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 276 mDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.

5.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2020 à 11.780.659 mDT contre 10.284.998 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 1.495.661 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Engagements bruts agricoles	962 960	896 979	65 981	7,4%
Comptes débiteurs	97 360	83 825	13 535	16,1%
Autres concours à la clientèle	520 106	490 123	29 983	6,1%
Crédits sur ressources spéciales	236 956	224 483	12 473	5,6%
Intérêts impayés et créances rattachées	112 453	102 262	10 191	10,0%
Produits constatés d'avance	(3 915)	(3 714)	(201)	(5,4%)
Engagements bruts commerciaux et industriels	12 374 605	10 663 783	1 710 822	16,0%
Comptes débiteurs	1 851 116	1 558 000	293 116	18,8%
Autres concours à la clientèle	10 041 270	8 755 301	1 285 969	14,7%
Crédits sur ressources spéciales	106 218	106 249	(31)	(0,0%)
Intérêts impayés et créances rattachées	416 927	287 061	129 866	45,2%
Produits constatés d'avance	(40 926)	(42 828)	1 902	4,4%
Comptes courants associés	541	541	-	-
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	127 416	128 370	(954)	(0,7%)
Créances bancaires détenues par la SOFINREC	585 256	586 718	(1 462)	(0,2%)
Encours brut	14 050 778	12 276 391	1 775 849	14,5%
Provisions sur créances à la clientèle	(1 779 882)	(1 577 744)	(202 138)	(12,8%)
Provisions sur créances classées	(1 284 905)	(1 170 482)	(114 423)	(9,8%)
Provisions additionnelles	(365 713)	(324 508)	(41 205)	(12,7%)
Provisions collectives sur créances non classées	(129 264)	(82 754)	(46 510)	(56,2%)
Intérêts et agios réservés	(490 237)	(413 649)	(76 588)	(18,5%)
Sur engagements agricoles	(83 266)	(79 985)	(3 281)	(4,1%)
Sur engagements commerciaux et industriels	(372 803)	(293 853)	(78 950)	(26,9%)
Sur créance détenues par la SOFINREC	(34 168)	(39 811)	5 643	14,2%
Total des provisions et des intérêts et agios réservés	(2 270 119)	(1 991 393)	(278 726)	(14,0%)
Encours net	11 780 659	10 284 998	1 495 661	14,5%

Les créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT se détaillent comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019
Créances non abandonnées / Fonds 133 MDT	55 843	56 173
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 133 MDT	476	344
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	56 319	56 517
Créances non abandonnées / Fonds 160 MDT	68 783	70 048
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 160 MDT	2 314	1 806
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	71 097	71 854
Total	127 416	128 370

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi :

	31/12/2019	Dotations	Reprises	Reclass.	31/12/2020
Créances douteuses	(1 494 990)	(208 658)	53 030	-	(1 650 618)
Provisions collectives	(82 754)	(46 511)	-	-	(129 264)
Total	(1 577 744)	(255 169)	53 030	-	(1 779 882)

5.3.1- Créances bancaires détenues par la SOFINREC

En consolidation, la structure des créances bancaires détenues par la filiale d'accueil (SOFINREC) se présente au 31 décembre 2020 comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Engagements bruts en principal	551 088	546 907	4 181	0,8%
Intérêts et créances rattachées	34 168	39 811	(5 643)	(14,2%)
Engagements bruts	585 256	586 718	(1 462)	(0,2%)
Provisions et agios réservés	(585 256)	(586 718)	1 462	0,2%
Encours net	-	-	-	-

5.3.2- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés :

Les engagements du Groupe BNA, ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

	Engagements		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés horsimpayés en intérêts agricoles	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Classe 0	9 936 540	8 813 494	9 865 838	8 758 077	-	-	(191)	(6 473)
Classe 1	2 267 663	1 956 084	2 251 182	1 943 453	-	-	(6 013)	(40)
Total des créances courantes	12 204 203	10 769 578	12 117 020	10 701 530	-	-	(6 204)	(6 513)
Classe 2	83 407	99 338	81 893	93 951	(8 319)	(9 988)	(8 260)	(12 146)
Classe 3	225 268	215 463	220 395	213 177	(46 849)	(61 831)	(35 991)	(26 246)
Classe 4	2 842 636	2 464 855	2 557 113	2 223 754	(1 609 964)	(1 438 955)	(424 156)	(276 034)
Total des créances classées	3 151 311	2 779 656	2 859 401	2 530 882	(1 665 132)	(1 510 774)	(468 407)	(314 426)
Total des créances en mDT	15 355 514	13 549 234	14 976 421	13 232 412	(1 665 132)	(1 510 774)	(474 611)	(320 939)
Taux des créances classées	20,52%	20,52%	19,09%	19,13%				
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et les intérêts et agios réservés	67,70%	65,66%	74,61%	72,12%				

5.3.3- Provisions collectives

En application de l'article 10 (Nouveau) de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 modifié par la circulaire n°2021-01 du 11 Janvier 2021, le Groupe a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Ainsi, à la date du 31 Décembre 2020, le solde de la provision collective comptabilisée par le Groupe s'élève à 129.263 mDT et s'analyse comme suit :

	Eng (0 et 1) HFB	TMM	Δgi	TP_Min BCT	TP BNA	TP MAX	Provision Collective
Agriculture	641 488	7,00%	4,50%	20,00%	14,84%	20,00%	14 981
Industries mécaniques et électriques	615 035	1,00%	4,00%	25,00%	24,59%	25,00%	8 087
Industries agroalimentaires	530 888	2,00%	1,25%	25,00%	22,04%	25,00%	4 080
Industries pharmaceutiques	17 421	9,00%	1,00%	20,00%	9,52%	20,00%	337
Télécom et TIC	44 216	2,00%	1,00%	20,00%	25,88%	25,88%	289
Autres industries	686 792	3,00%	3,25%	25,00%	22,95%	25,00%	11 211
BTP	376 107	3,00%	3,25%	25,00%	23,94%	25,00%	5 544
Tourisme	138 449	3,00%	7,25%	25,00%	23,96%	25,00%	3 389
Agence de Voyage	11 696	12,00%	7,75%	25,00%	36,69%	36,69%	858
Agence de location de voitures	615	19,00%	7,50%	25,00%	39,20%	39,20%	65
Promotion Immobilière	495 755	3,00%	4,00%	20,00%	12,47%	20,00%	6 907
Huilerie	163 222	3,00%	1,25%	35,00%	9,84%	35,00%	2 143
Huilerie_export	178 902	0,00%	1,00%	30,00%	0,00%	30,00%	537
Commerce	1 151 240	6,00%	1,00%	25,00%	27,70%	27,70%	21 427
Santé	43 034	8,00%	1,00%	20,00%	14,94%	20,00%	752
Autres Services (hors commerce et santé)	646 564	4,30%	2,50%	25,00%	24,60%	25,00%	10 957
Stratégique	3 814 402	0,00%	1,00%	20,00%	0,00%	20,00%	7 629
Concurrentiel	122 967	0,00%	4,00%	20,00%	0,00%	20,00%	984
Habitat_Privé	275 761	5,00%	1,50%	10,00%	15,41%	15,41%	2 916
Consommation_Privé	438 913	6,00%	1,50%	20,00%	34,22%	34,22%	11 086
Habitat_Publique	136 216	1,00%	1,00%	10,00%	17,09%	17,09%	437
Consommation_Publique	1 095 896	0,00%	1,00%	20,00%	26,35%	26,35%	4 251
CARTHAGE CEMENT	69 318	100,00%	0,00%	15,00%	15,00%	15,00%	10 398
Total Classes 0 & 1							129 263

5.3.4- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, le Groupe a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2020, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2020 s'élève à 365.713 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 41.205 mDT par rapport au 31/12/2019.

5.3.5- Créances consolidées et créances prises en charge par l'État

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, le Groupe a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57.267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'État a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272.325 mDT à la date de leur prise en charge par l'État.

Pour le traitement comptable, la BNA a choisi une méthode comptable basée sur le nominalisme monétaire sans considération de l'effet du passage du temps dans la mesure où la norme sectorielle bancaire NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents était muette sur le traitement des engagements sans intérêts ou à faible taux d'intérêt.

La juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'État, est nettement inférieure à leur valeur comptable et la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. La maturité résiduelle des créances rééchelonnées sur 25 ans arrive à terme au 01/08/2025.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'État, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 8% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'État (1)	Dettes act. à la date de prise en charge (2)	Ecart(1)-(2)	Encours au 31/12/2020 (3)	Encours au 31/12/2020 actualisé (4)	Ecart(3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 267	24 452	32 814	9 471	7 797	1 674
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 325	116 280	156 044	43 568	36 079	7 489
Total en mDT	329 591	140 733	188 859	53 039	43 876	9 163

5.3.6- Engagements des entreprises publiques

Les actifs du Groupe comportent des engagements importants des entreprises publiques. Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2020 :

Cadre légal	Total des entreprises publiques	Dont engagements des sociétés					El Fouledh
		Office des Céréales	STIR	TUNIS AIR	O.T.D	O.N.H	
Engagements au 31/12/2019	2 748 611	1 805 239	152 239	25 269	110 233	74 510	75 218
Engagements au 31/12/2020 (*)	4 288 918	3 303 107	1 342	23 438	142 178	84 343	84 581
Garanties de l'Etat au 31/12/2020	2 708 879	2 283 372	1 342	23 438	98 800	75 524	67 835
Autres Garanties au 31/12/2020 (**)	1 012 476	1 000 000	-	-	500	-	-
.Agiés et intérêts réservés au 31/12/2020	26 372	-	-	-	-	-	16 746
Classe au 31/12/2020	-	0	0	0	0	0	4
Provisions au 31/12/2020	3 987						

(*) Les engagements des entreprises publiques totalisent 4.288.918 mDT au 31/12/2020. Ils sont constitués à hauteur de 77% des engagements de l'Office des Céréales et sont refinancés auprès de la Banque Centrale de Tunisie à hauteur de 1.504.702 mDT. Les garanties de l'Etat reçues par la banque en couverture des risques de contrepartie sur les engagements des entreprises publiques totalisent 2.708.879 mDT au 31/12/2020.

(**) Le 5 Janvier 2021, l'Etat a procédé au règlement partiel de la dette de l'Office des Céréales envers la Banque pour un montant de 1.000.000 mDT. Ce montant a été investi par la Banque dans la souscription à des Bons du Trésor Assimilables BTA remboursables sur 10 ans. Ces titres ont été considérés par la Banque comme des garanties financières reçues. Par ailleurs, les garanties de l'Etat conférées à la Banque au titre de ses engagements envers l'Office des Céréales s'élèvent, au 31 décembre 2020, à 2.283.372 mDT, ce qui porte le total des garanties reçues en couverture du risque de contrepartie sur ces engagements à 3.283.372 mDT.

5.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial du Groupe s'élève à 256.018 mDT au 31/12/2020 contre 228.184 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 27.834 mDT. Le portefeuille titres commercial détenu par le Groupe se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
1. Titres à revenu variable	84 829	33 646	51 183	152,1%
Titres de placement	11 469	13 805	(2 336)	(16,9%)
Parts dans les OPCVM (Placement)	75 496	23 440	52 056	222,1%
Créances et dettes rattachées sur titres de placement	-	-	-	-
Total brut	86 965	37 245	49 720	133,5%
Provisions sur titres à revenu variable	(2 136)	(3 599)	1 463	40,7%
2. Titres à revenu fixe	171 189	194 538	(23 349)	(12,0%)
Bons de trésor	70 746	75 496	(4 750)	(6,3%)
Créances et dettes rattachées sur bons de trésor	1 639	2 007	(368)	(18,3%)
Obligations	96 200	113 252	(17 052)	(15,1%)
Créances rattachées sur obligations	2 604	3 783	(1 179)	(31,2%)
Total brut	171 189	194 538	(23 349)	(12,0%)
Provisions sur titres à revenu fixe	-	-	-	-
Total net	256 018	228 184	27 834	12,2%

5.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement du Groupe ont totalisé 1.661.932 mDT au 31/12/2020 contre 1.453.132 mDT au 31/12/2019.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	Titres d'investissement (1)	Titres participatifs	Obligations	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	Total au 31/12/2020
Val. brute au 31/12/2020	294 311	35 000	106 585	38 610	15 499	43 691	1 176 875	1 710 571
Valeur au 1er janvier	256 157	35 000	145 644	38 620	902	54 584	961 000	1 491 907
Acquisitions / souscriptions	38 583	-	5 499	(10)	14 597	-	215 879	274 548
Cessions /Remboursement	(429)	-	(44 558)	-	-	(10 893)	(4)	(55 884)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	274	2 435	5 006	-	2 676	15	43 234	53 640
Prov. au 31/12/2020	(98 512)	-	-	(3 769)	-	-	-	(102 281)
Provisions au 1er janvier	(81 847)	-	-	(2 883)	(900)	-	-	(85 630)
Dotations	(19 085)	-	-	(886)	900	-	-	(19 071)
Reprises	2 420	-	-	-	-	-	-	2 420
Val. nette au 31/12/2020	196 073	37 435	111 591	34 841	18 175	43 706	1 220 109	1 661 932
Val. brute au 31/12/2019	256 157	35 000	145 644	38 620	902	54 584	961 000	1 491 907
Créances rattachées	539	2 800	5 911	-	1 417	15	36 173	46 855
Provisions au 31/12/2019	(81 847)	-	-	(2 883)	(900)	-	-	(85 630)
Val. nette au 31/12/2019	174 849	37 800	151 555	35 737	1 419	54 599	997 173	1 453 132

(1) Les titres d'investissement comprennent les titres de participations-financement (Titres en rétrocession), les autres titres de participation ainsi que la participation de la Banque mère au capital de la Société de Développement Agricole Lakhmès (SODAL) dans laquelle elle détient 69%. (voir note 3.1.1)

5.6- Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

Société	2020		2019	
	Valeur d'équivalence	Participation du Groupe en%	Valeur d'équivalence	Participation du Groupe en%
TUNIS-RE	43 872	19,07%	43 350	19,07%
AMI	5 442	25,85%	6 145	25,85%
SODINO	4 855	24,71%	4 855	24,71%
CAP BANK	2 471	23,78%	2 320	23,78%
GENERALE DES VENTES	1 130	49,91%	154	49,91%
Total	57 770		56 824	

5.7- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par le Groupe.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2020, une valeur brute de 300.215 mDT et des amortissements et des provisions de 148.940 mDT soit une valeur nette de 151.276 mDT contre 145.869 mDT au 31/12/2019.

La valeur nette globale des immobilisations corporelles et incorporelles, au 31 décembre 2020, s'établit comme suit :

	Valeur au 31/12/2019	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement / Réaffectation	Valeur au 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	29 594	3 028	-	293	32 915
Logiciels	29 594	3 028	-	293	32 915
Amortissements	(23 972)	(4 195)	-	(293)	(28 167)
Logiciels	(23 972)	(4 195)	-	(293)	(28 167)
Total net (1)	5 622	(1 167)	-	-	4 748
Immobilisations corporelles	251 655	16 498	(558)	(2)	267 300
Terrains	7 989	-	-	-	7 989
Constructions	95 376	1 078	(263)	1 759	97 950
Agencements, aménagements et installations	45 041	552	(100)	7 063	52 556
Matériel de transport	6 049	556	(152)	-	6 453
Matériel et outillage	86	-	-	-	86
MMB et Matériel informatique	61 026	2 443	(43)	2 295	65 721
Immobilisations en cours	28 622	11 867	-	(8 822)	31 374
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	391	2	-	-	393
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	2 448	-	-	(2 297)	151
Immobilisations en dation (*)	4 627	-	-	-	4 627
Amortissements	(111 071)	(9 071)	264	-	(119 878)
Constructions	(34 319)	(1 977)	62	-	(36 234)
Agencements, aménagements et installations	(29 084)	(2 498)	5	-	(31 577)
Matériel de transport	(4 292)	(586)	154	-	(4 724)
Matériel et outillage	(70)	(6)	-	-	(76)
MMB et Matériel informatique	(43 306)	(4 004)	43	-	(47 267)
Dépréciations	(337)	(558)	-	-	(895)
Immobilisations en dation (*)	(337)	(558)	-	-	(895)
Total net (2)	140 247	6 869	(294)	(2)	146 527
Total général (1)+(2)	145 869	5 702	(294)	(2)	151 276

(*) Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2020 :

Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins value	Provision
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhlina	2 074	1 216	(858)	(858)
Tunisie Lait	Terrain Fadhlina	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	639	690	51	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	695	695	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	120	120	-	-
Total		4 627	3 907		(858)

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues.

Ces immobilisations sont hors exploitation et destinés à être vendus.

5.8- Autres actifs

Les autres postes d'actif du Groupe ont totalisé 557.867 mDT au 31/12/2020 contre 572.162 mDT au 31/12/2019. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Comptes d'attente et de régularisation	102 150	145 271	(43 121)	(29,7%)
Débiteurs divers	44 023	35 073	8 950	25,5%
État, impôts & taxes	19 509	34 475	(14 966)	(43,4%)
Commissions de gestion à percevoir	21 618	18 158	3 460	19,1%
Ajustements devises	2 129	2 868	(739)	(25,8%)
Comptes liés à la compensation	17 980	51 274	(33 294)	(64,9%)
Autres comptes	(3 109)	3 423	(6 532)	(190,8%)
Actifs d'impôts sur les résultats :	68 660	57 892	23 517	40,6%
Actifs d'impôts exigibles	23 589	15 574	8 015	51,5%
Actifs d'impôts différés	45 071	42 318	2 753	6,5%
Actifs d'exploitation des filiales non financières	178 638	195 027	(16 389)	(8,4%)
Stocks de terrains à bâtir	61 179	74 968	(13 789)	(18,4%)
Stocks de travaux immobiliers en cours	35 835	42 946	(7 111)	(16,6%)
Stocks de travaux immobiliers terminés	70 869	69 894	975	1,4%
Autres stocks	1 386	1 274	112	8,8%
Clients et comptes rattachés	9 369	5 945	3 424	57,6%
Autres actifs	208 419	173 972	34 447	19,8%

Prêts au personnel	64 201	53 271	10 930	20,5%
Charges reportées	861	-	861	-
Stock cartes de retrait	845	1 293	(448)	(34,6%)
Dotations timbres postaux	393	332	61	18,4%
Dotations timbres fiscaux	20	16	4	25,0%
Dotations timbres spéciaux de voyage	43	100	(57)	(57,0%)
Dépôts et cautionnements	1 733	1 652	81	4,9%
Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	79 870	79 870	0	0,0%
Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	25 529	25 529	-	-
Autres comptes	34 924	11 909	23 015	193,3%
Total Net	557 867	572 162	(14 295)	(2,5%)

5.8.1-Comptes liés à la compensation

Au 31 Décembre 2020, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 17.980 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé de 136.751 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commission chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

5.8.2- Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Les créances abandonnées sur les fonds budgétaires de 133 MDT et 160 MDT se détaillent ainsi :

	31/12/2020	31/12/2019
Créances agricoles abandonnées (1999) / Fonds 133 MDT	14 956	14 956
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 133 MDT	23 990	23 990
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 133 MDT	27	27
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	38 973	38 973
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 160 MDT	40 730	40 730
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 160 MDT	167	167
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	40 897	40 897
Total	79 870	79 870

5.8.3- Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque

Les créances agricoles abandonnées sur des crédits octroyés sur les fonds propres de la banque, dans le cadre de l'opération de prise en charge par l'Etat de créances prévue par la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), ainsi que l'opération d'abandon de créances agricoles prévue par l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, telle que modifiée par les textes subséquents, se détaillent ainsi

	31/12/2020	31/12/2019
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources propres	14 259	14 259
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources extérieures	11 270	11 270
Total	25 529	25 529

5.9- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 1.943.568 mDT au 31/12/2020 contre 1.580.964 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 362.604 mDT. Il se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Utilisations auprès de la BCT en dinars	-	22	(22)	(100,0%)
Emprunts auprès de la BCT en dinars	1 943 000	1 578 000	365 000	23,1%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	568	2 942	(2 374)	(80,7%)
Total	1 943 568	1 580 964	362 604	22,9%

5.10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 827.585 mDT au 31/12/2020 contre 182.082 mDT au 31/12/2019, enregistrant ainsi une augmentation de 645 503 mDT. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	826 167	178 241	647 926	363,5%
Dépôts et avoirs des établissements financiers	1 418	3 841	(2 423)	(63,1%)
Total	827 585	182 082	645 503	354,5%

- Décomposition par nature de compte

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Comptes à vue	11 872	12 092	(220)	(1,8%)
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	677 950	169 200	508 750	300,7%
Emprunts sur le marché monétaire en devises	135 849	-	135 849	-
Intérêts à payer	1 914	790	1 124	142,3%
Total	827 585	182 082	645 503	354,5%

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	11 872	-	-	-	11 872
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	677 950	-	-	-	677 950
Emprunts sur le marché monétaire en devises	135 849	-	-	-	135 849
Intérêts à payer	1 914	-	-	-	1 914
Total	827 585	-	-	-	827 585

5.11- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 8.640.526 mDT au 31 décembre 2020 contre 8.426.747 mDT au 31 décembre 2019, enregistrant ainsi une augmentation de 213.779 mDT, soit une progression de 2,5%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Dépôts en dinars	7 875 873	7 572 045	303 828	4,0%
Dépôts à vue en dinars	2 225 123	1 606 334	618 789	38,5%
Dépôts d'épargne en dinars	3 075 891	2 810 323	265 568	9,4%
Bons de caisse en dinars	46 212	58 068	(11 856)	(20,4%)
Comptes à terme en dinars	194 999	233 497	(38 498)	(16,5%)
Comptes spéciaux de placement en dinars	1 805 139	2 147 827	(342 688)	(16,0%)
Certificats de dépôt en dinars	313 000	493 000	(180 000)	(36,5%)
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	215 509	222 996	(7 487)	(3,4%)
Dépôts en devises	699 808	805 830	(106 022)	(13,2%)
Dépôts à vue en devises	485 196	605 858	(120 662)	(19,9%)
Bons de caisse en devises	19 099	12 016	7 083	58,9%
Comptes à terme en devises	60 270	54 655	5 615	10,3%
Comptes de placement en devises	101 845	110 565	(8 720)	(7,9%)
Autres sommes dues à la clientèle en devises	33 398	22 736	10 662	46,9%
Dettes rattachées	64 845	48 872	15 973	32,7%
Intérêts à payer sur dépôts à vue	8 604	4 248	4 356	102,5%
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	417	742	(325)	(43,8%)
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	32 606	29 927	2 679	9,0%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	54 905	63 732	(8 827)	(13,9%)
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(31 687)	(49 777)	18 090	36,3%
Total	8 640 526	8 426 747	213 779	2,5%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	5 301 823	1 082 131	1 272 720	219 199	-	7 875 873
Dépôts à vue en dinars	2 225 932	(809)	-	-	-	2 225 123
Dépôts d'épargne en dinars	3 075 891	-	-	-	-	3 075 891
Bons de caisse en dinars	-	12 636	17 966	15 610	-	46 212
Comptes à terme en dinars	-	78 250	96 031	20 718	-	194 999
Comptes spéciaux de placement en dinars	-	512 545	1 117 223	175 371	-	1 805 139
Certificats de dépôt en dinars	-	264 000	41 500	7 500	-	313 000
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	-	215 509	-	-	-	215 509
Dépôts en devises	485 196	157 818	48 043	8 751	-	699 808
Dépôts à vue en devises	485 196	-	-	-	-	485 196
Bons de caisse en devises	-	446	15 713	2 940	-	19 099
Comptes à terme en devises	-	22 129	32 330	5 811	-	60 270
Comptes de placement en devises	-	101 845	-	-	-	101 845
Autres sommes dues à la clientèle en devises	-	33 398	-	-	-	33 398
Dettes rattachées	-	64 845	-	-	-	64 845
Intérêts à payer sur dépôts à vue	-	8 604	-	-	-	8 604
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	-	417	-	-	-	417
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	-	32 606	-	-	-	32 606
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	-	54 905	-	-	-	54 905
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	-	(31 687)	-	-	-	(31 687)
Total	5 787 019	1 304 794	1 320 763	227 950	-	8 640 526

5.12- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales du Groupe ont totalisé 648.122 mDT au 31 décembre 2020 contre 619.151 mDT au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Emprunts matérialisés	301 675	280 052	21 623	7,7%
Emprunts obligataires	291 637	274 415	17 222	6,3%
Intérêts à payer emprunts obligataires	10 038	5 637	4 401	78,1%
Ressources spéciales	333 376	318 413	14 963	4,7%
Ressources extérieures	103 468	112 962	(9 494)	(8,4%)
Ressources budgétaires	257 344	234 000	23 344	10,0%
Ecart de conversion sur emprunts	(28 259)	(29 416)	1 157	3,9%
Intérêts à payer sur ressources spéciales	823	867	(44)	(5,1%)
Autres fonds empruntés	13 071	20 686	(7 615)	(36,8%)
Autres fonds empruntés	11 246	19 026	(7 780)	(40,9%)
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	1 825	1 660	165	9,9%
Total	648 122	619 151	28 971	4,7%

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	301 675	-	-	-	-	301 675
Emprunts obligataires	391	4 722	47 892	203 232	35 400	291 637
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	10 038	-	-	-	10 038
Ressources spéciales	-	261 698	11 060	42 966	17 652	333 376
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	3 531	11 060	42 966	17 652	75 209
Ressources budgétaires	-	257 344	-	-	-	257 344
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	823	-	-	-	823
Autres fonds empruntés	-	13 071	-	-	-	13 071
Autres fonds empruntés	-	11 246	-	-	-	11 246
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	-	1 825	-	-	-	1 825
Pension livrée autre que bancaire	-	-	-	-	-	-
Intérêts à payer sur titres cédés en pension livrée	-	-	-	-	-	-
Total	301 675	274 769	11 060	42 966	17 652	648 122

5.12.1- Ressources budgétaires

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2020 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020
Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 500
Impayés en intérêts su FOPRODI & BIRD	1 473
Total	10 973

Notons qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

5.13- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 624 642 mDT au 31 décembre 2020 contre 593 248 mDT au 31 décembre 2019. Ils se présentent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Etat, impôts et taxes	59 608	38 528	21 080	54,7%
Impôts sur les sociétés	49 987	29 864	20 123	67,4%
Contribution exceptionnelle et contribution sociale de solidarité	6 909	2 404	4 505	187,4%
Fournisseurs divers	11 999	13 421	(1 422)	(10,6%)
Organismes sociaux	49 703	49 384	319	0,6%
Comptes d'ajustement devises passifs	162	320	(158)	(49,4%)
Devises reçues en instance d'affectation	14 617	13 027	1 590	12,2%
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	958	68	890	1318,6%
SWAPS devises	278	4 299	(4 021)	(93,5%)
Congés à payer	14 470	13 887	583	4,2%
Produits perçus d'avance	8 706	7 178	1 528	21,3%
Excédents de caisse	4 829	4 071	758	18,6%
Charges sur emprunts	53	53	-	-
Autres comptes de régularisation passifs	1 997	1 738	259	14,9%
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	30	-	-
Comptes liés à la compensation passifs	136 750	168 890	(32 140)	(19,0%)
Comptes de régularisation	(15 692)	(18 893)	3 201	16,9%
Comptes Etatiques créditeurs	920	1 966	(1 046)	(53,2%)
Créditeurs divers	74 466	57 111	17 355	30,4%
Versements de Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 133 MDT	78 434	78 434	-	(0,0%)
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 133 MDT	6 242	5 994	248	4,1%
Versements de Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 160 MDT	66 095	66 095	-	0,0%
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 160 MDT	23 854	23 311	543	2,3%
Fournisseurs d'immobilisations	3 339	4 980	(1 641)	(33,0%)
Provisions pour passifs et charges	25 927	27 088	(1 161)	(4,3%)
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (**)	9 340	9 740	(400)	(4,1%)
Provisions pour risque fiscal et social	136	163	(27)	(16,6%)
Provisions pour pénalités BCT	2 462	1 261	1 201	95,2%
Provisions sur engagement par signature	13 300	15 172	(1 872)	(12,3%)
Provisions pour suspens Inter-Siège T24h	689	752	(63)	(8,4%)
Total	624 642	593 248	31 394	5,3%

(**) En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, le Groupe a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2020 s'élève à 9.340 mDT contre 9.740 mDT au 31/12/2019.

5.14- Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres revenant au groupe se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Capital social	320 000	320 000	-	-
Dotation de l'État (1)	43 098	43 098	-	-
(-) Part des minoritaires dans la dotation de l'état	(76)	(76)	-	-
Réserves consolidés part du groupe	1 181 295	1 069 290	112 005	10,5%
Actions propres et d'auto-contrôle	(1 360)	(1 689)	329	19,5%
Résultat net de l'exercice, part du groupe	107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)
Total	1 650 596	1 561 655	88 941	5,7%

5.14.3- Réserves consolidés

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par le groupe dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication.

Les réserves consolidées s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1.181.295 mDT contre 1.069.290 mDT au 31 décembre 2019. Elles se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Contribution de la mère consolidante	1 196 210	1 058 533	137 677	13,0%
+ Part du groupe, dans les primes d'émission	236 907	236 907	-	-
+ Part du groupe, dans les primes de fusion	14 845	14 845	-	-
+ Part du groupe, dans les autres réserves	945 023	807 346	137 677	17,1%
- Part des minoritaires dans le capital libéré	(565)	(565)	-	-
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	(19 173)	1 883	(21 056)	(1118,2%)
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	15 465	19 323	(3 858)	(20,0%)
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	(11 207)	(10 449)	(758)	(7,3%)
Total	1 181 295	1 069 290	112 005	10,5%

5.14.4- Résultat de l'exercice, part du groupe

L'exercice clos le 31 décembre 2020 s'est soldé par un résultat consolidé positif, avant modifications comptables, de 107.639 mDT contre un résultat de même nature de 131.032 mDT au 31 décembre 2019. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Contribution de la mère consolidante	102 646	136 310	(33 664)	(24,7%)
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	8 554	(1 415)	9 969	704,5%
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	(4 135)	(3 171)	(964)	(30,4%)
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	574	(692)	1 266	182,9%
Total	107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)

5.14.5- Résultat de base par action (Bénéfice par action)

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Bénéfice net de l'exercice (part du groupe)	107 639	131 032	(23 393)	(17,9%)
Nombre d'actions ordinaires	64 000 000	64 000 000	-	-
Nombre d'actions propres	114 268	135 245	(20 977)	(15,5%)
% par rapport aux actions en circulation	0,18%	0,21%		(15,5%)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période (1)	63 885 732	63 864 755	(20 977)	0,03%
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)	1,685	2,052	(0,367)	(17,9%)

(1) Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.

Le nombre d'actions ordinaires en circulation correspond au nombre d'actions émises par la société mère corrigé de l'effet des actions propres et d'auto-contrôle détenues par la mère émettrice et par ses filiales.

Lorsque des actions ordinaires sont émises mais ne sont encore que partiellement libérées, elles sont traitées dans le calcul du résultat de base par action comme une fraction d'une action ordinaire dans la mesure où elles étaient autorisées à participer aux dividendes de la période relative à une action ordinaire entièrement libérée.

5.14.6 Actions propres et d'auto-contrôle

Figurent sous cet intitulé, les contreparties versées par la Banque mère et par ses filiales pour l'acquisition et la détention des actions émises par la BNA.

Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat ou de la vente, de ces actions. La contrepartie reçue au titre de la cession de ces actions, ainsi que les dividendes perçus sont constatés directement en capitaux propres sous l'intitulé "Actions propres et d'auto-contrôle".

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2020 un montant de 1.360 mDT contre 1.689 mDT au 31 décembre 2019.

6- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1- Cautions, avals et autres garanties données (HB1)

Ce poste totalise 1.584.452 mDT au 31 décembre 2020 contre 1.484.899 mDT au 31 décembre 2019. Il se décompose comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
a- En faveur d'établissements bancaires	819 146	731 428	87 718	12,0%
Contre garanties	642 000	589 000	53 000	9,0%
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	107 146	94 428	12 718	13,5%
Cession créances	70 000	48 000	22 000	45,8%
b- En faveur de la clientèle	685 151	673 316	11 835	1,8%
Débiteurs par avals et acceptations	40 927	34 570	6 357	18,4%
Débiteurs par lettres de garanties	79 361	69 134	10 227	14,8%
Débiteurs par obligations cautionnées	20 661	31 030	(10 369)	(33,4%)
Débiteurs par cautions fiscales	46 915	37 066	9 849	26,6%
Débiteurs par cautions sur marchés publics	485 596	495 453	(9 857)	(2,0%)
Avals billets de trésorerie	11 600	5 800	5 800	100,0%
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	91	263	(172)	(65,4%)
c- En faveur de l'État	80 155	80 155	-	-
Créances budgétaires transférées par l'État (*)	80 155	80 155	-	-
Total	1 584 452	1 484 899	99 553	6,7%

(*) En application des termes de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004, le Ministre des Finances et la BNA ont conclu, en date du 17 février 2004, une convention ayant pour objet le transfert de fonds budgétaires agricoles revenant à l'État et totalisant la somme de 160.000 mDT au profit de la BNA et la prise en charge par l'État des impayés échus depuis un an sur les crédits accordés sur ces fonds et rentrant dans le cadre de cette convention.

Les fonds convertis ont été utilisés par la Banque pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par l'activité à fin 2003, ce qui a conduit à la dé-comptabilisation des fonds en question pour un montant de 160.000 mDT en contrepartie de la constatation de provisions sur titres d'investissement et créances clientèle pour le même montant.

Le Ministre des Finances a souscrit à titre irréductible le 21/06/2019 à 14.145.648 actions nouvelles de numéraires émises par la BNA dans le cadre de l'augmentation de son capital.

Le montant total de cette souscription s'élève à 169.748 mDT composé entre autre d'un montant de 79.845 mDT imputable sur le concours de 160.000 mDT sus indiqué.

6.2- Actifs donnés en Garantie (HB3)

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'établit à 1.770.000 mDT au 31/12/2020 contre 1.541.000 mDT au 31/12/2019. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Titres de créances	789 827	857 750	(67 923)	(7,9%)
Bons du trésor	941 173	624 000	317 173	50,8%
Emprunt obligataire 2014	39 000	59 250	(20 250)	(34,2%)
Total	1 770 000	1 541 000	229 000	14,9%

6.3- Engagements de financement donnés (HB4)

Cette rubrique comporte les crédits aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit:

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	6 064	5 464	600	11,0%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	6 064	5 464	600	11,0%
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	236 433	178 499	57 934	32,5%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	236 433	178 499	57 934	32,5%
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	202 823	124 573	78 250	62,8%
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	202 823	124 573	78 250	62,8%
Total	445 320	308 536	136 784	44,3%

6.4- Engagements sur titres (HB5)

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit :

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré 2019 (1)-(2)	Montant non libéré 2018
SODIS SICAR	3 328	2 496	832	832
FCPR INTECH	4 000	2 000	2 000	2 000
Total	9 328	6 496	2 832	2 832

6.5- Garanties reçues (HB7)

Les Garanties reçues sont constituées au 31/12/2020 des éléments suivants :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Garanties reçues des banques	410 000	395 000	15 000	3,8%
Garanties reçues de l'État	3 192 495	2 163 809	1 028 686	47,5%
Fonds Budgétaires & Dotation	379 094	316 821	62 272	19,7%
SOTUGAR	54 097	35 511	18 586	52,3%
FNG	42 684	42 654	30	0,1%
FGIC	266	266	-	-
FNE	88	94	(6)	(6,2%)
G. ÉTAT	2 716 266	1 768 463	947 804	53,6%
Garanties reçues de la clientèle	2 952 183	2 203 345	748 838	34,0%
Garanties Hypothécaires	1 708 580	1 481 805	226 775	15,3%
Garanties financières	1 243 603	721 540	522 063	72,4%
Total	6 554 678	4 762 154	1 792 524	37,6%

6.6- Engagements en devise

Les engagements donnés et reçus en devise arrêtés au 31/12/2020 se présentent comme suit :

31/12/2019

31/12/2020

Opérations de change au comptant non encore dénouées

Devises vendues à livrer (comptant)	30 783	23 774
Dinars achetés à recevoir (comptant)	14 181	12 691
Devises achetées à recevoir (comptant)	49 723	25 530
Dinars vendues à livrer (comptant)	33 144	14 345

Opérations de change à terme non encore dénouées

Devises vendues à livrer (à terme)	43 662	18 653
Dinars achetés à recevoir (à terme)	44 959	20 425
Devises achetées à recevoir (à terme)	-	-
Dinars vendues à livrer (à terme)	-	-

Opérations de SWAP

Dinars à livrer (SWAP)	178 187	189 149
Devise à livrer (SWAP)	13 400	948
Devise à recevoir (SWAP)	191 709	185 832

7- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RESULTAT

7.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 1.108.841 mDT en 2020 contre 1.059.623 mDT en 2019, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 4,6%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	7 706	12 567	(4 861)	(38,7%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	3 370	4 938	(1 568)	(31,8%)
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	605	3 632	(3 027)	(83,3%)
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	3 692	3 972	(280)	(7,0%)
Report / Déport sur opérations de SWAPS	39	25	14	56,0%
Opérations avec la clientèle	1 068 155	1 018 867	49 288	4,8%
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	246 604	225 313	21 291	9,4%
Intérêts sur crédits à la clientèle (*)	821 551	793 554	27 997	3,5%
Autres intérêts et revenus assimilés	32 980	28 189	4 791	17,0%
Total	1 108 841	1 059 623	49 218	4,6%

(*) Au 31/12/2020, la BNA a procédé à la constatation en produits les intérêts relatifs aux échéances des crédits reportés en application des dispositions des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie en lien avec la pandémie Covid-19 et notamment celles n°2020-06, n° 2020-07 et n° 2020-08. Ces intérêts s'élèvent à 56.842 mDT dont 6.842mDT ont été encaissés durant l'exercice 2020.

7.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par le Groupe ont totalisé 146.079 mDT en 2020 contre 127.185 mDT en 2019, soit une augmentation de 14,9 %. Elles se décomposent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	83 556	68 220	15 336	22,5%
Commissions sur opérations Monétique	11 458	8 717	2 741	31,4%
Commissions sur opérations de change	1 133	1 249	(116)	(9,3%)
Commissions sur opérations de commerce extérieur	2 746	3 038	(292)	(9,6%)
Commissions sur location de coffre-fort	27	23	4	17,4%
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	26 285	22 735	3 550	15,6%
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	2 791	4 096	(1 305)	(31,9%)
Commissions sur avals billets de trésorerie	383	280	103	36,8%
Commissions de gestion d'OPCVM	618	311	307	98,7%
Commissions de gestion de fonds à capital risque	39	48	(9)	(18,8%)
Commissions diverses	17 043	18 468	(1 425)	(7,7%)
Total	146 079	127 185	18 894	14,9%

7.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 32.360 mDT en 2020 contre 40.451 mDT en 2019. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Gains nets sur titres de transaction	9 561	11 865	(2 304)	(19,4%)
Intérêts nets sur Bons du Trésor	9 561	11 865	(2 304)	(19,4%)
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement :	332	539	(207)	(38,4%)
Dividendes & revenus assimilés	613	633	(20)	(3,2%)
Pertes sur titres de placement	(1 307)	(131)	(1 176)	(897,7%)
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(348)	(279)	(69)	(24,7%)
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	1 374	316	1 058	334,8%
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change :	22 467	28 047	(5 580)	(19,9%)
Résultat sur opérations de change	17 640	20 919	(3 279)	(15,7%)
Commissions sur change manuel	4 827	7 128	(2 301)	(32,3%)
Total	32 360	40 451	(8 091)	(20,0%)

7.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 97.514 mDT en 2020 contre 86.975 mDT en 2019, soit une augmentation de 12,1%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	76 585	64 897	11 688	18,0%
Revenus des titres de participation et des titres en rétrocession	8 326	7 635	691	9,1%
Revenus des obligations	9 557	11 619	(2 062)	(17,7%)
Produits de cession de titres	-	-	-	-
Revenus des titres participatifs	3 046	2 824	222	7,9%
Total	97 514	86 975	10 539	12,1%

7.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 691.619 mDT en 2020 contre 663.650 mDT en 2019, soit une augmentation de 4,2 %. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(160 453)	(189 097)	28 644	15,1%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(152 011)	(177 450)	25 439	14,3%
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(346)	(509)	163	32,0%
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(211)	(124)	(87)	(70,2%)
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(7 885)	(11 014)	3 129	28,4%
Opérations avec la clientèle	(498 395)	(448 131)	(50 264)	(11,2%)
Intérêts sur comptes à vue	(33 472)	(26 898)	(6 574)	(24,4%)
Intérêts sur comptes d'épargne	(149 140)	(135 937)	(13 203)	(9,7%)
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(315 783)	(285 296)	(30 487)	(10,7%)
Emprunts	(29 830)	(24 683)	(5 147)	(20,9%)
Autres intérêts et charges	(2 918)	(1 739)	(1 179)	67,8%
Total	(691 596)	(663 650)	(27 946)	(4,2%)

7.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et

Ce poste a atteint 210.031 mDT en 2020 contre 120.858 mDT en 2019, soit une augmentation de 73,8 %. Il s'analyse comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(207 382)	(234 618)	27 236	11,6%
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	(46 511)	-	(46 511)	-
Autres créances passées en pertes	(15 041)	(73 075)	58 034	79,4%
Reprises de provisions pour créances douteuses	54 130	78 073	(23 943)	(30,7%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(14 269)	(3 308)	(10 961)	(331,3%)
Reprises sur provisions diverses	2 447	11 217	(8 770)	(78,2%)
Reprises de provisions et d'agios réservés sur créances cédées	13 489	97 469	(83 980)	(86,2%)
Sommes recouvrées au titre des créances passées en perte	1 231	2 385	(1 154)	(48,4%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales	3	-	3	-
Dotations aux provisions sur engagement par signature	(1 634)	(4 554)	2 920	64,1%
Reprises sur provisions sur engagement par signature	3 506	5 553	(2 047)	(36,9%)
Total	(210 031)	(120 858)	(89 173)	(73,8%)

7.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille

Ce poste a totalisé 14.754 mDT en 2020 contre une somme nette positive de 2.363 mDT en 2019. Il se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres de participation	(4 792)	(3 387)	(1 405)	(41,5%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	(15 281)	(13 694)	(1 587)	(11,6%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres titres de participation	28	1 451	(1 423)	(98,1%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	2 942	3 707	(765)	(20,6%)
Plus-values sur cessions des titres en rétrocession	2 349	1 782	567	31,8%
Plus-value de cession portefeuille d'investissement	-	12 654	(12 654)	(100,0%)
Pertes exceptionnelles sur portefeuille d'investissement	-	(150)	150	100,0%
Total	(14 754)	2 363	(17 117)	(724,4%)

7.8- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 220.577 mDT en 2020 contre 229.853 mDT en 2019, soit une diminution de 4%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Salaires	(150 737)	(157 791)	7 054	4,5%
Charges sociales et fiscales	(46 533)	(47 642)	1 109	2,3%
Autres charges du personnel	(13 601)	(14 328)	727	5,1%
Charges sur assurance IDR	(8 701)	(8 786)	85	1,0%
Charges sur assurance Epargne collective	(890)	(1 192)	302	25,3%
Variation des congés à payer	(115)	(114)	(1)	(0,9%)
Total	(220 577)	(229 853)	9 276	4,0%

7.9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires

Les Soldes en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires se sont élevés à 729 mDT en 2020 contre 81.584 mDT en 2019. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Profits (pertes) exceptionnels(es)	1 636	(81 521)	83 157	102,0%
Pertes et profits sur opération d'arbitrage rejet monétique	-	(6)	6	100,0%
Déficits de caisse	(13)	(14)	1	7,1%
Redressement fiscal	(894)	(43)	(851)	(1979,1%)
Total	729	(81 584)	82 313	100,9%

7.10- Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires s'élève au 31/12/2020 à 15.354 mD. Ce montant correspond exclusivement aux dons destinés au Fonds 1818 pour lutter contre le Covid-19 pour un montant de 11.400 mD et aux contributions conjoncturelles exceptionnelles instaurées par le décret-loi n°2020-30 du 10 Juin 2020 calculées au taux de 2% des bénéfices servant de base pour le calcul de l'impôt sur les sociétés des exercices 2019 et 2020.

7.10- Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices se compose de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et de la variation des actifs et passifs d'impôt différé (intégrés au bilan). Pour l'année 2020 la charge nette s'élève à 45.434 mDT contre 33.440 mDT en 2019. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019	Var	%
Charge des impôts courants de l'exercice (impôts exigibles)	(49 277)	(29 430)	(19 847)	(67,4%)
Résultat net d'impôt différé	3 843	(4 010)	7 853	195,8%
Total	(45 434)	(33 440)	(11 994)	(35,9%)

8- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

8.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2020, un flux de trésorerie net négatif de 1213.473 mDT s'expliquant principalement par :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 669.602 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 1.765.874 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 146.578 mDT ;
- Les sommes versées au personnel et aux crédateurs divers ont atteint 188.559 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 69.050 mDT.

8.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2020 un flux de trésorerie net négatif de 155.082 mDT s'expliquant principalement par :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 96.622 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 232.408 mDT ;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 19.296 mDT ;

8.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2020, un flux de trésorerie net positif de 150.146 mDT provenant essentiellement de :

- L'émission d'emprunt pour le montant de 70.000 mDT ;
- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 17.223 mDT ;
- Une augmentation des ressources spéciales pour le montant de 7.225 mDT ;
- Le versement de dividendes pour le montant de 10.164 mDT ;

8.4- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 2.580.208 mDT au 31/12/2020 contre aussi un solde négatif de 1.291.688 mDT au 31/12/2019. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2020:

	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation	%
Liquidités en dinars tunisiens :	96 891	177 911	(81 020)	(45,5%)
- Avoirs en caisse en dinars	44 786	51 614	(6 828)	(13,2%)
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	4 512	7 378	(2 866)	(38,8%)
- Avoirs en CCP	383	294	89	30,3%
- Mouvements IBS	9 981	20 287	(10 306)	(50,8%)
- Correspondants débiteurs en dinars	48 935	110 353	(61 418)	(55,7%)
- Correspondants créditeurs en dinars	(11 706)	(12 015)	309	2,6%
Liquidités en devises :	73 099	269 258	(196 159)	(72,9%)
- Caisse en devises	4 424	12 192	(7 768)	(63,7%)
- Avoirs à la BCT en devises	54 695	103 297	(48 602)	(47,1%)
- Correspondants débiteurs en devises	14 145	153 847	(139 702)	(90,8%)
- Correspondants créditeurs en devises	(165)	(78)	(87)	(111,5%)
Emprunts en dinars	(2 620 950)	(1 747 222)	(873 728)	(50,0%)
Emprunts en devises	(135 849)	-	(135 849)	-
Placements inférieurs à 3 mois	6 601	8 365	(1 764)	(21,1%)
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2020	(2 580 208)	(1 291 688)	(1 288 520)	(99,8%)

9-Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Aucun événement n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des Etats Financiers de nature à :

- Entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ;
- Avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la Banque.

10-Note sur les opérations avec les parties liées

1- La BNA a émis un emprunt obligataire subordonné en 2020 pour un montant global de 70 millions de dinars détaillé comme suit :

- 1.1- Un emprunt obligataire subordonné « BNA 2020-1 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne d'un montant de 70 millions de dinars ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	9,5% et/ou TMM +2,25%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
B	7 ans dont deux années de grâce	9,75% et /ou TMM + 2,5%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

- 1.2- La BNA capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de l'emprunt obligataire subordonné émis en 2020, ainsi la BNA a constaté à ce titre en charge de l'exercice une commission de placement de 245 mDT hors taxes.

- 1.3- Les montants souscrits par les entreprises associées ainsi que les intérêts générés par cet emprunt en 2020 se détaillent comme suit :

Société	Montant souscrit à l'EO BNA sub2020-1	Intérêts 2020
ASSURANCE "AMI"	5 000	84
SODINO	2 000	29
Total	7 000	113

2- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018 et 2019 se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA Sub2009	BNA Sub 2016	BNA Sub 2017-02	BNA Sub 2018-01	BNA Sub 2019-01	Total
Encours au 31/12/2020	533	2 000	2 200	2 400	10 890	18 023
Intérêts 2020	31	210	223	242	738	1 445

3- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, courant 2020, par les entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2020, un montant 86.500 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 31/12/2020
Assurance "AMI"	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	38 000
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	33 000
TUNIS RE	Certificat de dépôt	ENTREPRISE ASSOCIEE	18 500
Total			89 500

4- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, par les administrateurs de la BNA totalisent, au 31 décembre 2020, un montant de 33.890 mille dinars réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Encours
CTAMA	Compte à Terme	29 500
CTAMA	Compte de Placement	4 390
Total		33 890

5- La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.

6- La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions. L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2020 à 257.344mDT contre 234.000 mDT au 31 décembre 2019.

8- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2020 s'élève à 3.426 mDT.

9- La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2020 s'élève à 5.138 mDT.

10- La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2020	Provisions	Encours net au 31/12/2020
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
Total		900	900	(900)	0

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 10mDT hors taxes.

11- L'encours des montants souscrits par les entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017, 2018 et 2019 ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 31 décembre 2020 comme suit :

Société	BNA SUB2019-01	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts
TUNIS-RE	1500	1 600	3 200	1 600	1 800	266	962
AMI	7000	3 000	2 000	200	1 600	266	1 480
TOTAL	8 500	4 600	5 200	1 800	3 400	533	2 442

12- La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018:

12.1 Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2020
TUNIS-RE	6 000	9 971
ASSURANCE "AMI"	8 000	13 295
Total	14 000	23 266

12.2 La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds

Société	Montant souscrit	Valorisation au
CTAMA	2 000	3 324
Total	2 000	3 324

13- Les soldes des comptes courants ouverts par les entreprises associées de la BNA ainsi que les commissions et intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2019, comme suit :

Solde au 31/12/2020			Intérêts de l'exercice 2020	
	Débit	Crédit	Encaissés	Servis
Partie liée				
TUNIS-RE	-	2 273	-	(23)
AMI	3 201	2 313	112	-
GENERALE DES VENTES	-	1	-	-

14- Les rémunérations servies par la BNA, au cours de l'exercice 2020, aux membres des organes de gestion sont détaillées comme suit :

Nature de la Rémunération	Montants servis en 2019
Jetons de présence (CA)	198
CPAI	22
Comité des rémunérations et des nominations	-
Comité interne des Marchés	6
Comité des Risques	40
Comité de Recouvrement	-
TOTAL	266

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2020

(Unité : en 1 000 DT)

Jusqu'au
31/12/2020
Financier
Immobilier
Autres

Produits d'exploitation bancaire

PR1 - Intérêts et revenus assimilés	1 108 841	1 108 840	-	1
PR2 - Commissions (en produits)	146 079	146 079	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	32 360	32 173	145	42
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	97 514	97 492	37	(15)
Total produits d'exploitation bancaire	1 384 794	1 384 584	182	28

Charges d'exploitation bancaire

CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(691 596)	(688 624)	(2 635)	(337)
CH2 - Commissions encourues	(1 954)	(1 946)	-	(8)
Total charges d'exploitation bancaire	(693 550)	(690 570)	(2 635)	(345)

Produit Net Bancaire	691 244	694 014	(2 453)	(317)
-----------------------------	----------------	----------------	----------------	--------------

PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(210 031)	(210 069)	28	10
--	-----------	-----------	----	----

PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(14 754)	(13 796)	(957)	(1)
---	----------	----------	-------	-----

PR7 - Autres produits d'exploitation	40 635	2 502	32 009	6 124
--------------------------------------	--------	-------	--------	-------

CH6 - Frais de personnel	(220 577)	(211 148)	(6 309)	(3 120)
--------------------------	-----------	-----------	---------	---------

CH7 - Charges générales d'exploitation	(98 074)	(63 870)	(31 340)	(2 864)
--	----------	----------	----------	---------

CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(13 921)	(13 406)	(288)	(227)
--	----------	----------	-------	-------

Résultat d'exploitation	174 522	184 227	(9 310)	(395)
--------------------------------	----------------	----------------	----------------	--------------

Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	3 398	2 422	-	976
--	-------	-------	---	-----

PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	729	706	22	1
--	-----	-----	----	---

Résultat avant impôt	178 649	187 355	(9 288)	582
-----------------------------	----------------	----------------	----------------	------------

CH11 - Impôt sur les bénéfices	(45 434)	(45 122)	(53)	(259)
--------------------------------	----------	----------	------	-------

PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(15 774)	(15 774)	-	-
--	----------	----------	---	---

Résultat net de l'exercice	117 441	126 459	(9 341)	323
-----------------------------------	----------------	----------------	----------------	------------

Intérêts minoritaires	(9 802)	(15 259)	5 207	250
-----------------------	---------	----------	-------	-----

Résultat net de l'exercice, Part du groupe	107 639	111 200	(4 134)	573
---	----------------	----------------	----------------	------------

Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
--	---	---	---	---

Résultat après modification comptable, part du groupe	107 639	111 200	(4 134)	573
--	----------------	----------------	----------------	------------

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2019

(Unité : en 1 000 DT)

Jusqu'au
31/12/2019
Financier
Immobilier
Autres

Produits d'exploitation bancaire

PR1 - Intérêts et revenus assimilés	1 059 623	1 059 623	-	-
PR2 - Commissions (en produits)	127 185	127 185	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	40 451	40 317	65	69
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	86 975	86 593	420	(38)
Total produits d'exploitation bancaire	1 314 234	1 313 718	485	31

Charges d'exploitation bancaire

CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(663 650)	(661 781)	(1 452)	(417)
CH2 - Commissions encourues	7 527	7 549	(18)	(4)
Total charges d'exploitation bancaire	(656 123)	(654 232)	(1 470)	(421)

Produit Net Bancaire **658 111** **659 486** **(985)** **(390)**

PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(120 858)	(120 279)	(559)	(20)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	2 363	3 949	(1 586)	-
PR7 - Autres produits d'exploitation	57 816	2 085	46 814	8 917
CH6 - Frais de personnel	(229 853)	(219 931)	(6 515)	(3 407)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(95 200)	(45 427)	(44 737)	(5 036)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(12 875)	(12 396)	(303)	(176)
Résultat d'exploitation	259 504	267 487	(7 871)	(112)

Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	(6 732)	(6 518)	-	(214)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(81 584)	(81 612)	40	(12)
Résultat avant impôt	171 188	179 357	(7 831)	(338)

CH11 - Impôt sur les bénéfices	(33 440)	(32 332)	(394)	(714)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(21)	(21)	-	-

Résultat net de l'exercice **137 727** **147 004** **(8 225)** **(1 052)**

Intérêts minoritaires (6 695) (12 110) 5 054 361

Résultat net de l'exercice, Part du groupe **131 032** **134 894** **(3 171)** **(691)**

Effet des modifications comptables (Net d'impôt) - - - -

Résultat après modification comptable, part du groupe **131 032** **134 894** **(3 171)** **(691)**

BANQUE NATIONALE AGRICOLE INDICATEURS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31/12/2020

(Unité : en 1.000 DT)

	31/12/2020	Financier	Immobilier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 384 794	1 384 584	182	28
a- Intérêts	1 108 841	1 108 840	-	1
b- Commissions en produits	146 079	146 079	-	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	32 360	32 173	145	42
d- Revenus du portefeuille d'investissement	97 514	97 492	37	(15)
2- Charges d'exploitation bancaire	(693 550)	(690 570)	(2 635)	(345)
a- Intérêts encourus	(691 596)	(688 624)	(2 635)	(337)
b- Commissions encourues	(1 954)	(1 946)	-	(8)
3- Produit net bancaire	691 244	694 014	(2 453)	(317)
4- Autres produits d'exploitation	40 635	2 502	32 009	6 124
5- Charges opératoires, dont :	(332 572)	(288 424)	(37 937)	(6 211)
a- Frais du personnel	(220 577)	(211 148)	(6 309)	(3 120)
b- Charges Générales d'exploitation	(98 074)	(63 870)	(31 340)	(2 864)
c- Dotations aux amortissements	(13 921)	(13 406)	(288)	(227)
6- Structure du portefeuille	1 917 950	1 910 584	6 755	612
a- Portefeuille titres-commercial	256 018	254 991	845	183
b- Portefeuille d'investissement	1 661 932	1 655 593	5 910	429
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	11 780 659	11 780 849	(190)	-
8- Encours des dépôts, dont :	8 640 525	8 641 530	(196)	(809)
a- Dépôts à vue	2 718 923	2 719 928	(196)	(809)
b- Dépôts d'épargne	3 108 497	3 108 497	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	648 122	635 051	8 270	4 801
10- Capitaux Propres	1 542 957	1 542 957		

BANQUE NATIONALE AGRICOLE INDICATEURS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31/12/2019

(Unité : en 1.000 DT)

	31/12/2019	Financier	Immobilier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 314 234	1 313 718	485	31
a- Intérêts	1 059 623	1 059 623	-	-
b- Commissions en produits	127 185	127 185	-	-
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	40 451	40 317	65	69
d- Revenus du portefeuille d'investissement	86 975	86 593	420	(38)
2- Charges d'exploitation bancaire	(656 123)	(654 232)	(1 470)	(421)
a- Intérêts encourus	(663 650)	(661 781)	(1 452)	(417)
b- Commissions encourues	7 527	7 549	(18)	(4)
3- Produit net bancaire	658 111	659 486	(985)	(390)
4- Autres produits d'exploitation	57 816	2 085	46 814	8 917
5- Charges opératoires, dont :	(337 929)	(277 754)	(51 555)	(8 620)
a- Frais du personnel	(229 853)	(219 931)	(6 515)	(3 407)
b- Charges Générales d'exploitation	(95 201)	(45 427)	(44 737)	(5 037)
c- Dotations aux amortissements	(12 875)	(12 396)	(303)	(176)
6- Structure du portefeuille	1 681 316	1 672 320	8 532	464
a- Portefeuille titres-commercial	228 184	227 013	857	314
b- Portefeuille d'investissement	1 453 132	1 445 307	7 675	150
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	10 277 025	10 277 215	(190)	-
8- Encours des dépôts, dont :	8 426 747	8 426 905	(157)	-
a- Dépôts à vue	2 216 441	2 216 598	(157)	-
b- Dépôts d'épargne	2 840 251	2 840 251	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	619 151	598 464	16 022	4 664
10- Capitaux Propres	1 430 623	1 430 623		

RAPPORT DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES

19



Groupement GEM & FINACO
Experts comptables membres de l'OECD

Immeuble Le Banquier - 2ème étage
Rue du Lac Windermere
Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 656 020
Fax. : (216) 71 656 131
E-mail : gem.gabsi@planet.tn

Groupement CSL & CNW
Experts comptables membres de l'OECD

Immeuble Safsaf - Entrée B - 4ème étage
Montplaisir - 1073 Tunis - Tunisie
Tél. : (216) 71 950 252
Fax. : (216) 71 951 296
E-mail : samir.labidi@planet.tn

GROUPE BANQUE NATIONALE AGRICOLE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale Agricole (BNA Bank),

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Nationale Agricole et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé et l'état consolidé des engagements hors bilan au 31 décembre 2020, l'état consolidé de résultat et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 1.650.596 KDT, y compris le résultat bénéficiaire consolidé s'élevant à 107.639 KDT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits

a) Risques identifiés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les intérêts et revenus assimilés et les commissions (produits) comptabilisés en résultat net du Groupe totalisent 1.254.920 KDT (soit 90,62% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits sont décrites au niveau de la Note 3.2.3 des états financiers consolidés « *Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle* ».

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information du Groupe, nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits constitue un point clé de notre audit en raison du volume important des transactions et de l'importance de cette rubrique par rapport au total des produits d'exploitation bancaire.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, processus et contrôles mis en place par le Groupe en vue de l'évaluation et de la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 24 relative aux *Engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires*, en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- L'appréciation de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification de l'exhaustivité et de l'exactitude des montants des intérêts de report comptabilisés par le Groupe au titre de l'exercice 2020 par rapport aux nouveaux échéanciers de remboursement des crédits mis en place en application des dispositions des circulaires de la BCT n° 2020-06, 2020-07 et 2020-08 ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

2) Classification des créances et estimation des provisions

a) Risques identifiés

Au 31 décembre 2020, les créances figurent à l'actif du bilan consolidé du Groupe pour un montant brut de 14.050.778 KDT ; les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1.779.882 KDT et les intérêts et agios réservés ont atteint 490.237 KDT.

Comme indiqué au niveau de la Note 3.2 des états financiers consolidés « Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents », le Groupe procède à la classification et à l'évaluation des engagements puis à la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'il estime que les critères définis par la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle qu'elle a été modifiée par les circulaires BCT subséquentes, sont remplis.

Compte tenu de l'exposition du Groupe au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

À travers les entretiens menés avec la Direction et l'examen des procédures de contrôle mises en place par le Groupe, nous avons pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et de constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements du Groupe repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi adopté la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation considérée durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle (à base individuelle, additionnelles ou collectives), en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par le Groupe.

3) Comptabilisation des titres d'investissement

c) Risques identifiés

Le portefeuille-titres d'investissement du Groupe totalise 1.661.932 KDT au 31 décembre 2020 et représente un poste important du bilan consolidé (11,33% du total des actifs).

Comme indiqué dans la Note 3.3.2 des états financiers consolidés « Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents », les titres d'investissement sont comptabilisés à la date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur comptable à la juste valeur pour les titres non cotés, et à la valeur de marché pour les titres cotés. Les provisions correspondantes sont ajustées en conséquence.

L'estimation de la juste valeur des titres d'investissement requiert l'exercice d'un jugement de la part de la Direction dans son choix des éléments à prendre en considération selon la nature et la situation des titres concernés, lesquels éléments diffèrent selon le cas (pour certaines entités, les capitaux propres éventuellement corrigés et, pour d'autres entités, le cours moyens en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres d'investissement, les créances rattachées et les provisions pour dépréciation correspondantes constituent un point clé de notre audit.

d) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des justes valeurs des titres d'investissement sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier les cours de bourse utilisés pour l'évaluation des titres cotés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- Vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation retenue et des éléments chiffrés utilisés, ayant servi de base pour la constatation des provisions pour dépréciation requises ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres d'investissement.

4) Caractère recouvrable des actifs d'impôt différé

a) Risques identifiés

Les actifs d'impôt différé figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2020 présente un solde débiteur de 45.071 KDT. Ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation et de provisions pour risques et charges, comptabilisées par la BNA Bank et d'autres sociétés du Groupe, non admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les pertes ou les charges provisionnées seront réalisées.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'incertitude relative au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 décembre 2020 et du jugement exercé par la Direction à cet égard. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité des sociétés du Groupe de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporaires pourront être imputées.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition, période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;
- Apprécier la capacité de la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber. À cet effet, nous avons examiné la fiabilité du processus d'établissement des prévisions financières à moyen terme, comparé les projections de résultats des exercices antérieurs avec les performances financières réelles correspondantes et vérifié que les bénéfices attendus sur les exercices à venir sont suffisants pour absorber, dans la période appropriée, les différences temporaires déductibles sources des actifs d'impôt différé ;
- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société du Groupe concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

Paragraphes d'observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- 1) La Note 5.3.6 des états financiers consolidés décrit les engagements de l'Office des Céréales envers le Groupe qui totalisent 3.303.107 KDT au 31/12/2020 (soit environ 22% du total des engagements de la clientèle, en bilan et hors bilan, et avec un dépassement considérable du seuil de 25% des fonds propres nets de la BNA Bank (société mère) imposé par l'article 51 de la circulaire BCT n°2018-06 du 05/06/2018.). Ces engagements sont refinancés auprès de la BCT pour un montant de 1.387.914 KDT au 31/12/2020, le reliquat de 1.915.193 KDT étant financé par les fonds propres de la BNA Bank. Ils ont connu une hausse significative de 1.497.868 KDT (+83%) par rapport à leur niveau au 31/12/2019. Signalons, par ailleurs, que les capitaux propres de l'Office des Céréales sont négatifs de (1.142.025) KDT au 31/12/2019.

L'État a procédé, le 05/01/2021, à un règlement partiel de la dette de l'Office des Céréales envers la BNA Bank pour un montant de 1.000.000 KDT. Ce montant a été immédiatement investi par la BNA Bank dans la souscription à des Bons du Trésor Assimilables, remboursables sur dix ans et moyennant un intérêt au taux de 7% l'an. Ces titres ont été considérés par le Groupe comme étant des garanties financières reçues. Par ailleurs, les garanties de l'État conférées au Groupe au titre des engagements de l'Office des Céréales s'élèvent, au 31/12/2020, à 2.283.372 KDT, ce qui porte le total des garanties reçues en couverture du risque de contrepartie sur les engagements de l'Office des Céréales à 3.283.372 KDT.

- 2) La Note 5.3.6 des états financiers consolidés décrit également les engagements des autres entreprises publiques envers le Groupe qui totalisent 985.811 KDT au 31/12/2020, enregistrant ainsi une hausse de 42.439 KDT (+4%) par rapport à leur niveau au 31/12/2019. Ces engagements sont refinancés auprès de la BCT à hauteur de 116.818 KDT au 31/12/2020. Les garanties obtenues par le Groupe en couverture du risque de contrepartie sur ces engagements totalisent 437.983 KDT au 31/12/2020, dont des garanties de l'État pour un montant cumulé de 425.507 KDT. Les engagements non couverts par les garanties de l'État concernent essentiellement des entreprises publiques (ETAP, CNRPS, CPG, etc.) dont les engagements sont qualifiés de réguliers et totalisent 478.191 KDT au 31/12/2020.

- 3) Les Notes 5.3, 5.8.2, 5.13 et 5.14 des états financiers consolidés décrivent les éléments de la situation financière des deux fonds budgétaires de 133.000 KDT et 160.000 KDT, dont les actifs et les passifs s'y rapportant totalisent respectivement 207.286 KDT et 217.723 KDT au 31/12/2020, après l'opération d'augmentation du capital de la BNA Bank (en numéraire, par compensation de créances et par incorporation de réserves) réalisée au cours de l'exercice 2020. Un passif éventuel (en faveur de l'État) d'un montant de 80.155 KDT relatif au fonds budgétaire de 160.000 KDT figure à l'état consolidé des engagements hors bilan du Groupe au 31/12/2020.

Au cours de l'exercice 2020, la BNA Bank avait envisagé de convenir avec le Ministère des Finances des modalités de régularisation et d'apurement de la situation financière de ces deux fonds budgétaires (mise en jeu de la garantie de l'État pour les impayés pour plus d'un an, fixation du sort des créances abandonnées au fil des ans ainsi que des recouvrements en principal et en intérêts non versés à l'État, commissions de gestion, alternative de transférer à la BNA Bank les actifs et les passifs relatifs aux deux fonds budgétaires, etc.). Toutefois, aucune évolution n'a été enregistrée à cet effet.

Par ailleurs, la Note 5.8.3 des états financiers consolidés montre que les créances agricoles octroyées sur les fonds propres de la BNA Bank, abandonnées en application de l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30/12/2013, portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par les textes subséquents, s'élèvent à 25.529 KDT au 31/12/2020. Il est à noter que la BNA Bank n'a pas encore mis en place les mesures nécessaires pour le recouvrement de ces créances auprès de l'État (arrêté du montant définitif à réclamer et signature d'un avenant à la convention de prise en charge portant notamment sur l'échéancier et les modalités de remboursement).

- 4) La Note 7.1 des états financiers consolidés décrit les intérêts comptabilisés par le Groupe en produits de l'exercice 2020 en application des dispositions des circulaires de la BCT n° 2020-06, 2020-07 et 2020-08, ayant prévu le report de certaines échéances des crédits accordés aux personnes physiques, professionnels et entreprises, dans le cadre des mesures prises pour faire face à la crise économique engendrée par la propagation de la pandémie de la COVID-19. Ces intérêts s'élèvent à 56.842 KDT, dont 6.842 KDT ont été encaissés au cours de l'exercice 2020. Ils ont été calculés sur la période de report de chaque crédit, et ont été capitalisés lors de la mise en place des nouveaux échéanciers de remboursement des crédits objet du report.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au Groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la BNA Bank et de ses filiales.

À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de la BNA Bank et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Tunis, le 17 mai 2021

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ Le Groupement GEM & FINACO

Abderrazak GABSI



P/ Le Groupement CSL & CNW

Samir LABIDI



ML

PROJET DE
RESOLUTIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE

20



BANQUE NATIONALE AGRICOLE

PROJET DE RESOLUTIONS ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la tenue de la présente assemblée à ce jour, ainsi que les modalités et les délais de sa convocation conformément aux recommandations du Gouvernement et du Conseil du Marché Financier ; et déclare le retard, causé par la pandémie COVID-19, sans préjudice sur les intérêts des actionnaires et exonère le Conseil d'Administration de toutes responsabilités.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2020,
 - des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2020,
- Approuve les rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31.12.2020 tels qu'ils lui sont présentés.



Cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et établissements financiers, approuve les opérations et conventions mentionnées audit rapport.

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2020.

Cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2020 comme suit :

RESULTAT NET 2020	102 282 513.089	Dinars
REPORT A NOUVEAU 2019	18 555.310	Dinars
BENEFICE A REPARTIR ET A DISTRIBUER	102 301 068.399	Dinars
RESERVE LEGALE	5 115 053.420	Dinars
DIVIDENDES	32 000 000.000	Dinars
RESERVE POUR REINVESTISSEMENT EXONERES	64 000 000.000	Dinars
FONDS SOCIAL	500 000.000	Dinars
RESERVE EXTRAORDINAIRE	650 000.000	Dinars
TOTAL	102 265 053.420	Dinars
REPORT A NOUVEAU 2020	36 014.979	Dinars

Les dividendes de l'exercice 2020 sont ainsi fixés à 0.500 Dinars par action. Ces dividendes seront mis en paiement à compter du

Cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le rachat par la Banque de ses propres actions, dans la limite des dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel qu'ajouté par la loi n° 99-92 du 17 Août 1999 et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000 portant visa du règlement du marché financier.

Elle délègue au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise d'utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins-values pouvant être constatées lors de la cession de ces titres.

Cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Banque Nationale Agricole d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant global de 200 millions de dinars et ce, pour la période comprise entre la réunion de la présente Assemblée et celle qui statuera sur les comptes du prochain exercice. Le Conseil d'Administration est autorisé à fixer le montant de chaque émission et en arrêter les modalités et conditions.

Cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration ainsi que la rémunération des présidents et des membres des comités comme suit :

- Un montant de quatre mille dinars net (4 000 TND) par séance pour le président du conseil d'administration.
- Un montant de deux mille dinars net (2 000 TND) par séance et par membre du conseil d'administration.
- Un montant de deux mille dinars net (2 000 TND) pour les présidents du comité d'audit et du comité des risques par séance et par président de chaque comité.
- Un montant de mille dinars net (1 000 TND) par séance pour les administrateurs membres du comité d'audit et du comité des risques ainsi que pour les présidents et administrateurs membres des autres comités issus du conseil d'Administration.

Les présidents et membres de plus d'un comité reçoivent une rémunération sur la base de leur présence à un seul comité de leur choix.

Cette résolution est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer :

- M/Mme: administrateur représentant de l'Etat et des actionnaires publics ;
- M/Mme: administrateur représentant de l'Etat et des actionnaires publics ;
- M/Mme: administrateur représentant des actionnaires privés ;

L'Assemblée Générale Ordinaire décide également de nommer/ renouveler le mandat de :

- M/Mme: administrateur représentant de l'Etat et des actionnaires publics ;
- M/Mme: administrateur représentant de l'Etat et des actionnaires publics ;
- M/Mme: administrateur représentant de l'Etat et des actionnaires publics ;
- M/Mme: administrateur représentant de l'Etat et des actionnaires publics ;

Aussi, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Mme Faïza Féki : administrateur indépendant.

Et ce pour un mandat de trois années (2021- 2022-2023) qui prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au Directeur Général ou toute personne mandatée par celui-ci pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et toutes autres formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à



www.bna.tn

 BNA-Banque Nationale Agricole |  BNA-Banque Nationale Agricole
 BNA-Banque Nationale Agricole  bna.bank

Avenue Mohamed V - 1001 -Tunis - Phone : +216 71 831 000 / +216 71 831 200